

Les Amis de La Seyne Ancienne et Moderne



Le Filet du Pêcheur

N° 151– juin 2019

Prix : 3 €

C.P.A.P. N° 0423 G 88902

I.S.S.N. N° 0758 1564



*Les Amis de La Seyne
Ancienne et Moderne*

Siège social :
"Les Laurières"

543 route des Gendarmes d'Ouvéa
83500 LA SEYNE-SUR-MER

☎ : 06 10 89 75 23

argiolas.bernard@neuf.fr



LES AMIS DE LA SEYNE ANCIENNE ET MODERNE

Bulletin trimestriel de liaison
"Le Filet du Pêcheur"
 N° 151

Président : Bernard ARGIOLAS.

Directrice de la publication : Charlotte PAOLI.

Réalisation : Bernard ARGIOLAS, Germaine LE BAS, Charlotte PAOLI.

Illustrations : Bernard ARGIOLAS.

Mise en page : Germaine LE BAS.

Photographies : Collections privées ou internet libre de droits.

Imprimeur : Imprimerie SIRA (83110-Sanary).

LE MOT DU PRESIDENT

Les vacances approchent, et voici donc, chers sociétaires et amis, de la lecture...

Comme d'habitude, vous retrouverez le compte-rendu de différentes conférences qui ont marquées les mois écoulés. Vous pourrez, en plus, lire un texte inédit de Bernard HAMON sur George SAND.

Notre société vous le savez, proposent aussi des sorties : celle du samedi 18 mai à Nice fut très réussie, avec la découverte du splendide parc Phœnix, du Musée des Arts asiatiques, et du parc du château dominant la baie des anges et la promenade des Anglais.

De même, notre "Balade-Patrimoine" du 4 mai 2019 nous fit découvrir la glacière Pivaut, ainsi que le *castrum* médiéval de Rougiers et son village abandonné, qui dominant la petite ville actuelle dans la plaine. Notre ami Raoul DECUGIS, et je l'en remercie à nouveau, nous accompagnait et nous a fait profiter de toutes ses connaissances sur ces deux sites remarquables.

Le calendrier de nos activités à venir est prometteur. Dès le mois d'août, nous participerons pour la troisième fois au Festival "Sand & Chopin en Seyne". Vous trouverez la présentation de nos trois conférences dans ce numéro du Filet. Nous espérons vous voir nombreux dans la nouvelle salle mise à notre disposition par le Conseil Départemental, à savoir la salle Louis Baudoin dans le collège L'Herminier aux Sablettes. Vous recevrez une invitation au cours de l'été.

Et en septembre, ce sera un moment fort avec notre exposition à la Maison du Patrimoine pour fêter les 70 ans de notre société !!! 70 ans d'implication quotidienne dans l'histoire seynoise, dans la défense de son patrimoine, montrant notre attachement à notre cité. Pendant un mois, du 21 septembre au 20 octobre, vous pourrez retrouver les temps forts de cette histoire, et les activités qui font l'originalité de notre société des "Amis de La Seyne Ancienne et Moderne".

Enfin, vous retrouverez dans ce numéro du *Filet du Pêcheur* la présentation de notre futur colloque du samedi 5 octobre 2019 qui saura, je pense, vous captiver avec, cette année encore, des interventions de grande qualité.

Bonnes vacances. Bien amicalement.

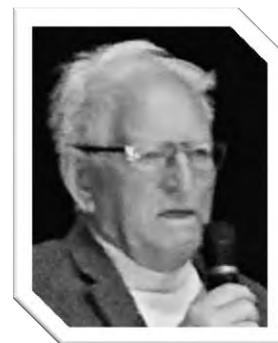
Bernard ARGIOLAS

Sommaire

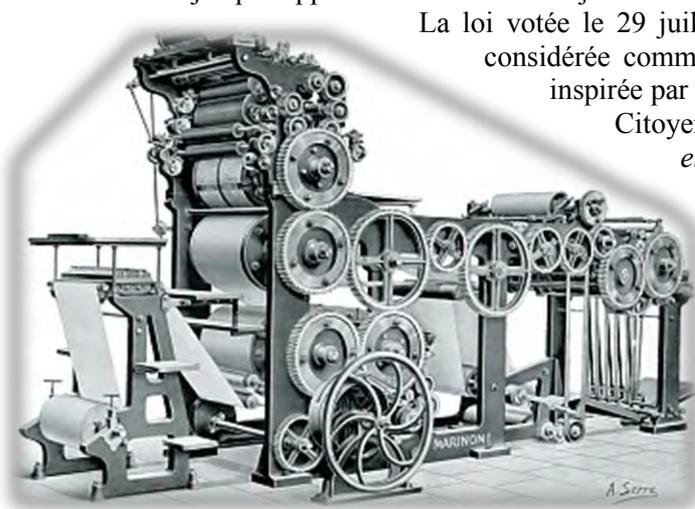
"Nice".		Couv.1
Le Mot du Président.	Bernard ARGIOLAS	Couv.2
Le Carnet.	Jacqueline PADOVANI	Couv.3
Parc Phœnix et le musée des arts asiatiques. <i>Photos :</i> Damien DI SAVINO et Bernard ARGIOLAS		Couv.4
Conférence du 11 mars 2019 : " <i>la presse durant la Grande Guerre</i> "	Gabriel JAUFFRET	1
" <i>Tue-la</i> " : <i>Le châtimeur de la femme adultère.</i>	Bernard HAMON	14
Conférence du 1 ^{er} avril 2019 : " <i>Le goulag (1918-1986) vu par les historiens et les rescapes : barbarie concentrationnaire et silences assourdissants de l'occident...</i> "	Dr André BERNARDINI- SOLEILLET	19
Balade-Patrimoine à Mazaugues, la glacière Pivaut, les ruines du vieux Rougier (Le <i>castrum</i> et la chapelle Saint-Jean, les ruines du village médiéval), samedi 4 mai 2019. <i>Photos :</i> Jean-Claude AUTRAN et Bernard ARGIOLAS		27
Sortie de printemps à Nice le samedi 18 mai 2019. <i>Photos :</i> Damien DI SAVINO et Bernard ARGIOLAS		32
Conférence du 17 juin 2019 : " <i>Les écoles de notre enfance</i> ".	Jean-Claude AUTRAN et Jean-Michel JAUFFRET	36
- Exposition 70 ^e anniversaire. - Le Colloque du 5 octobre 2019 : " <i>Quelques figures politiques varoises des XIX^e et XX^e siècles</i> ".		46
- Plaque Louis BAUDOIN. - Festival d'été " <i>SAND & CHOPIN en Seyne</i> ".		47
Détente	Chantal DI SAVINO	48

" LA PRESSE DURANT LA GRANDE GUERRE "

Par Gabriel JAUFFRET



Lorsque la Grande Guerre éclate la presse française connaissait son âge d'or. A l'origine de sa fantastique progression, la loi sur la liberté de la presse de 1881, est une évolution technologique sans précédent des moyens d'impression, de communication, et de diffusion. Entre 1881 et 1914 les titres se multipliaient, des empires de presse se constituaient. Les journaux s'adressaient à de nouvelles classes sociales et répondaient aux attentes d'un public élargi en proposant des faits divers, des petites annonces, et des jeux. La presse devenue le quatrième pouvoir, redoutée des hommes politiques et des gouvernements atteignait son apogée avec un niveau de diffusion qu'elle ne devait plus jamais retrouver au lendemain de la Grande Guerre. Un véritable âge d'or pour la presse que les historiens font débiter à la monarchie de juillet pour s'achever avec la Grande Guerre. Une période que les historiens vont jusqu'à appeler la civilisation du journal.



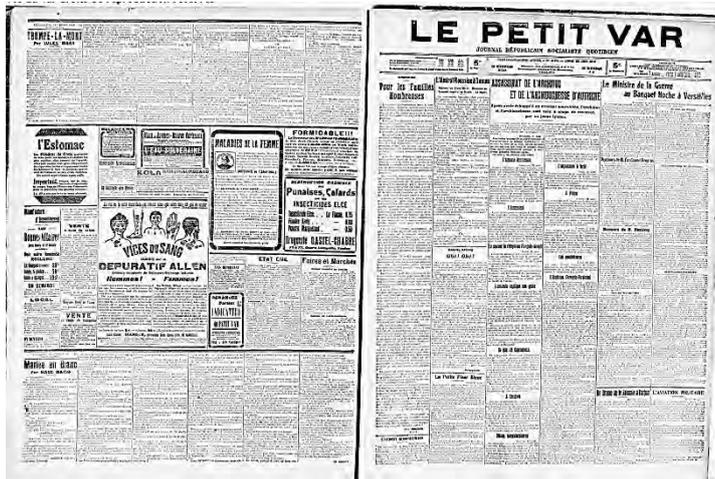
La loi votée le 29 juillet 1881 sous la III^e République est aujourd'hui encore considérée comme le texte fondateur de la liberté de la presse. Elle est inspirée par l'article 11 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789. *"La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme. Tout citoyen peut donc écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté"*. En 1881 les législateurs ont encore en mémoire l'arsenal de mesures prises depuis le premier empire pour museler la presse, censure, cautionnement, droit de timbres, amendes, prison, offense au chef de l'Etat. A la fin du Second Empire on ne comptait plus que 11 titres parisiens, quant aux journaux régionaux ils étaient le plus souvent aux ordres des préfets. La liberté de la presse va s'accompagner de formidables avancées technologiques avec la mise en service des

premières rotatives et l'arrivée du télégraphe. En 1867 *le Petit journal* adoptait la rotative **Marinoni** du nom de son inventeur, futur patron de presse. Elle permettait l'impression de 20 000 feuilles à l'heure. Deux ans plus tard lors de l'affaire TROPPEMAN, le massacre de huit personnes par un jeune assassin, *le Petit Journal* diffusait chaque jour 430 000 exemplaires, un record mondial. En 1889 *le supplément illustré du Petit journal* passait à la couleur. En 1892 Eugène DUBBIEF allait jusqu'à écrire : *"Le journal est un des premiers instincts de l'adolescence, une des dernières curiosités des vieillards. Il popularise les découvertes, il propage les connaissances utiles, il fait de nous un fils du siècle. C'est pour les trois quarts des Français un guide, un instructeur, un mentor de tous les moments, un directeur de conscience"*. Acheter un journal était devenu un acte habituel, la massification et la démocratisation de la lecture des journaux s'inscrivaient désormais dans le quotidien des Français.

A la veille de la Grande Guerre, forte d'une indépendance maintenant confortée, la presse française s'affirmait comme la première presse européenne, la deuxième au monde après celle des Etats-Unis avec un tirage quotidien de 10 millions



de journaux. *Le Petit Parisien*, *le Petit Journal*, *Le Matin* connaissent des tirages supérieurs au million d'exemplaires. *Le Petit Parisien* s'affirmait comme le premier quotidien de la planète avec une diffusion quotidienne de 1 300 000 exemplaires. En 1914 on dénombrait 80 titres nationaux et 240 journaux provinciaux. La presse parisienne confortait sa pénétration en province. C'est ainsi que *le Petit Parisien* réalisait l'exploit d'arriver dans les plus petites villes grâce au développement du réseau ferroviaire secondaire et à l'intégration dans son titre de pages



locales réalisées grâce à un réseau très dense de correspondants. Dans notre département cinq journaux affichaient une belle prospérité. *Le Petit Var* imprimé à Toulon disposait d'un remarquable réseau de correspondants et se flattait de publier les dernières dépêches télégraphiques venues non seulement de Paris, mais encore des capitales du monde entier. Étaient imprimés dans les départements voisins, *le Petit Provençal*, *le Petit Marseillais*, *l'Eclaireur de Nice* et *le Petit Niçois*. En 1880 *le Petit Marseillais* avec un tirage de 100000 exemplaires devenait le journal de province le plus important. Son édition varoise talonnait *le Petit Var*. Fort de 21 éditions il

couvrait les départements du Var, des Bouches du Rhône, de L'Hérault, du Gard, des Basses et Hautes Alpes, de la Drôme et de la Corse. Il était également diffusé en Tunisie, au Maroc et en Algérie. *L'Eclaireur de Nice* et *le Petit Niçois* n'étaient diffusés que sur l'est du département. Pour mémoire nous citerons *le Var*. Considéré comme l'organe officieux du préfet, il n'avait qu'une audience très réduite. *Je dis Tout*, hebdomadaire culturel et mondain édité par Louis HENSELING, affichait une belle prospérité avec un tirage de 5000 numéros. Il était diffusé à Toulon, dans les grands ports militaires français et même dans nos plus lointaines colonies. Durant toute la guerre il abandonnera les mondanités pour se consacrer en partie à la guerre.



Dès l'ouverture des hostilités les journaux étaient confrontés à de nouvelles difficultés. Les restrictions de papier les conduisaient à réduire en 1914 leur pagination à quatre pages puis à deux pages deux fois par semaine en 1917. Leur diffusion était rendue plus difficile car ils ne bénéficièrent plus de la priorité de transport sur les chemins de fer des réseaux secondaires ou principaux réservée désormais à l'effort de guerre. Imprimeries et rédactions furent désorganisées du fait du rappel sous les drapeaux de très nombreux collaborateurs, ouvriers du livre ou rédacteurs. *Le Petit Marseillais* perdait une dizaine de collaborateurs, *le Petit Provençal* 7 typographes et 4 journalistes tués à l'ennemi. Mais l'incidence la plus redoutable de l'entrée en guerre que la presse allait connaître était l'instauration de la censure.



L'autorité militaire redoutait les indiscretions de la presse. En 1870 exploitées par l'armée prussienne elles lui avaient permis de connaître les mouvements de l'armée française et avaient précipité la chute de Sedan. Cette crainte du grand état-major conduisait le gouvernement à rétablir la censure et à l'organiser trois jours avant la mobilisation. Ce n'est que le 5 août que le service de la censure reçut des instructions précises venues du ministère de la Guerre. Placé sous l'autorité du président du Conseil assisté de deux parlementaires, il fut placé sous la direction d'un diplomate. 400 agents civils ou militaires furent affectés à la censure de la presse parisienne, 2000 à la presse de province. **Anastasia**, vieille femme atrabilaire, porteuse d'une énorme paire de ciseaux, c'est ainsi que fut popularisée par l'image la censure. Elle reposait sur une circulaire confidentielle datée du 30 septembre 1914 dont l'auteur était le général BLUAT. Cette circulaire comportait des principes généraux portant sur la nécessité de faire barrage aux fausses nouvelles ainsi que de l'interdiction de traiter de certains sujets jugés relevant de la défense nationale et de la sécurité du pays. Leur nombre était tel que les censeurs furent dotés d'une liste alphabétique portant sur les prescriptions à faire respecter. Elles sont bien trop nombreuses pour que nous puissions les citer toutes. Aussi nous bornerons-nous à citer quelques exemples les plus significatifs.

Interdiction de faire mention sur les avis de décès du lieu où étaient tombés les soldats, ne pas exagérer le rôle des troupes africaines au détriment des troupes métropolitaines, ne pas traiter d'une possible dévaluation de la monnaie, s'abstenir de traiter des gaz asphyxiants, de la question du blé et de la farine, de dénoncer les carences de l'Etat. Interdiction formelle était faite de publier les mouvements des sous-marins, les prévisions météorologiques et surtout ne pas réveiller la controverse sur la conduite des troupes du Midi. Dans le camp retranché de Toulon la censure fut placée sous l'autorité de l'amiral préfet maritime commandant d'armes et du général commandant le XV^e corps.

Deux jours avant que la censure ne soit instituée *le Petit Var* avait maille à partir avec les autorités qui lui reprochaient d'avoir publié des informations sensibles portant sur le débarquement des munitions, l'ajournement de l'appareillage de l'armée navale, le rappel des permissionnaires et l'armement des postes de défense fixes du littoral. Dans une note frappée du sceau très confidentiel, le sous-préfet de Toulon avisait le préfet du Var qu'il avait convoqué les journalistes du *Petit Var* et leurs confrères des autres titres présents à Toulon qui leur avaient promis d'observer désormais le silence attendu des autorités.

Le 12 septembre 1914 le préfet du Var Pierre ROQUERE prenait un arrêté concernant l'organisation et la diffusion des journaux. Désormais les journaux et écrits périodiques ne pourront publier des titres d'articles d'une largeur supérieure à la largeur maxima de deux colonnes. Les titres dits manchettes sont absolument interdits. Les journaux et écrits périodiques pourront être vendus sur la voie publique par des porteurs mais ils ne pourront être criés, même pas le titre du journal. Les journaux qui viendraient à user de ce mode de vente devront faire figurer en tête de la première page la mention "ce journal ne peut être crié". Ces dispositions arrêtées par le ministre de l'Intérieur, applicables à tous les départements français traduisaient bien la volonté du gouvernement d'éviter tous les titres racleurs, toutes les informations non contrôlées. Il est vrai que l'heure était particulièrement grave. L'armée française pour la seule journée du 27 août avait connu les pertes les plus élevées de son histoire : 27 000 morts. Des pertes plus élevées que celles de la bataille de Waterloo, des pertes plus élevées que dans les rangs des soldats alliés lors du débarquement de Normandie. A l'heure de l'union sacrée, la presse qu'elle soit parisienne ou provinciale acceptait de se soumettre à la censure. Le 1^{er} août, Louis HENSELING, une des meilleures plumes du *Petit Var*,

saluait Toulon l'arme au pied et la presse si souvent bavarde qui témoignait par son mutisme d'une rare discipline et d'un patriotisme réconfortant. Le 9 août Louis HENSELING dans les colonnes du *Petit Var* se félicitait de l'instauration de la censure dans laquelle il voyait une sage mesure du gouvernement prise contre la diffusion des fausses nouvelles et concluait en ces termes : "les canards sont là, bouchez-vous les oreilles. Le canard en ces temps est bête nuisible". Le 4 septembre sous le titre "Devoirs de la Presse", *le Petit Var*, pratique courante à l'époque, reprenait un éditorial du journal *les Echos* : "La presse parisienne a un impérieux devoir, celui de ne rien publier qui n'ait été authentifié et certifié par les ministères de la Guerre et de l'Intérieur, de ne rien publier non plus sur ce qui pourrait renseigner l'ennemi sur nos positions. Au moment où toute la population de la France, où toutes les classes de Français obéissent d'un cœur unique à la plus noble des disciplines, c'est un devoir impérieux pour la presse d'obéir à cette règle de prudence". L'exemple le plus significatif de l'engagement patriotique de la presse devait venir du journal *la Guerre sociale* et de son rédacteur en chef Gustave HERVE, professeur agrégé, militant socialiste et antimilitariste, révoqué de l'enseignement pour avoir prôné le sabotage. Le 4 août, *La Guerre Sociale* affichait à sa une : "Défense nationale d'abord" et en sous-titre : "Ils ont assassiné JAURES nous n'assassineront pas la France". Cette belle allégeance à la censure devait être de courte durée puisque Louis HENSELING



sous le pseudonyme de Gwenplaine le 5 septembre 1914 s'en prenait en des termes très vifs au Bulletin Officiel des Armées dont il déplorait l'imprécision des informations et les récits confiés, je cite, "[...] aux mains imbéciles de retoqués du certificat d'études". Le 13 octobre sous le titre "Non à la censure", *le Petit Var* reprenait un texte du syndicat de la presse parisienne qui s'insurgeait contre la saisie de cinq journaux en moins de quinze jours pour avoir reproduit des informations données dans des titres étrangers. Aller à l'encontre de la censure n'était pas sans risque car les journaux savaient qu'ils s'exposaient à de lourdes sanctions s'ils n'obéissaient pas à ses injonctions, et les sanctions annoncées n'étaient pas de vaines menaces. C'est ainsi qu'au mois de juillet 1915 le conseil de Guerre de la XX^e région militaire siégeant à Troyes condamnait un publiciste parisien à un an de prison ferme et à 1000 francs d'amende pour infraction à la loi du 5 août 1914. Il avait diffusé un article de presse interdit de parution à des militaires. Le 15 octobre 1914 *le Petit Var* revenait sur un communiqué du syndicat de la presse qui se faisait l'interprète de toute la presse française: "La presse française a conscience d'avoir constamment pris depuis le début de la guerre la défense des intérêts nationaux les plus sacrés. Elle n'a pas mérité l'injure quotidienne qui lui est faite, et manifeste sa résolution de ne pas subir plus longtemps la violence imposée à elle par l'arbitraire de ceux qui s'abritent derrière l'autorité du pouvoir". Le 27 décembre sous le titre "A propos de la censure", *le Petit Var* reprenait un texte d'Alexandre BERAUD publié dans *le Radical* : "A l'heure actuelle, je ne crois pas qu'il y ait un

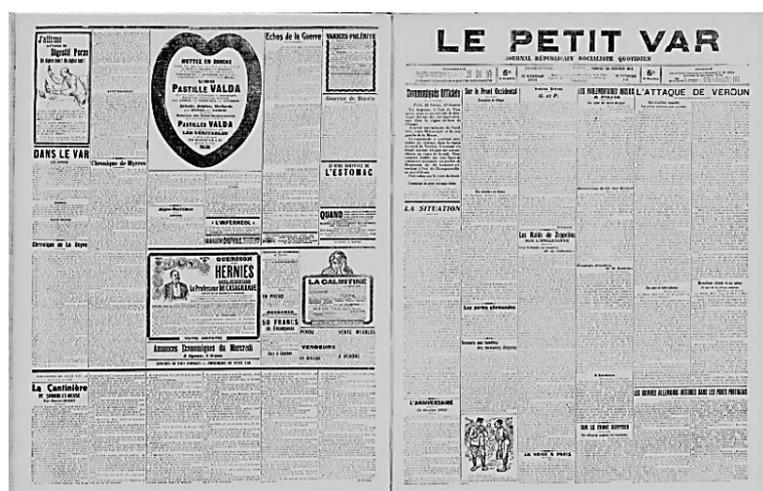
seul journaliste qui soutienne la thèse de la qualité de la censure. L'établissement de la censure n'a servi en rien le salut de la patrie. La censure coupe a tort et à travers. L'occasion admirable pour certains censeurs de servir leur passion politique ou pour couvrir des fautes administratives". Albert CAPUS, journaliste, dramaturge, membre de l'Académie française qui fit toutes ses études au Lycée de Toulon, usa d'une formule qui a traversé le temps : "Pourvu qu'on ne parle pas en ses écrits ni de l'autorité, ni du gouvernement ni de la politique, ni des corps en crédit, ni des blessés, ni des atrocités allemandes, ni du service des postes, on peut tout dire".

CLEMENCEAU, ardent soutien de l'union sacrée qui vit son journal interdit de parution du 29 septembre au 7 octobre 1914 pour avoir révélé que les blessés étaient transportés dans des wagons à bestiaux, fut un ennemi acharné de la censure, dont il usera très largement lorsqu'il sera revenu aux affaires. La censure perdura jusqu'en octobre 1919, le général LEFORT chargé de la démobilisation estimait que la censure et le maintien de l'état de siège ne pouvaient être levés qu'à partir du moment où le gouvernement aurait acquis la certitude que des troubles ne se déclareraient pas dans le pays. En 1919 la censure prenait donc fin mais pas à Toulon si l'on en croit une lettre acerbe datée du 11 février 1919 envoyée par le directeur du *Petit Var* au président du Conseil Georges CLEMENCEAU. Dans cette lettre il déplorait que la commission de contrôle de la presse ait ordre de couper impitoyablement les communiqués d'associations sportives, culturelles, humanitaires, de son journal, supposées pouvant être utilisées comme code durant la guerre alors que cette mesure ne s'appliquait pas à ses concurrents marseillais. Une mesure discriminatoire, des façons autocrates estimait le directeur du *Petit Var* qui ne cachait pas son hostilité envers l'amiral LACAZE, préfet maritime. Cette mesure devait être rapidement annulée, d'autant plus vite que le syndicat de la presse républicaine s'était portée au secours du *Petit Var*. La censure est morte, Louis HENSELING homme pondéré s'il en fut invitait à danser sur sa dépouille et de rappeler avec une indignation jubilatoire que la censure était allée jusqu'à lui interdire de parler de la grève de musiciens, de l'évasion d'un chimpanzé d'un cirque forain. La censure n'est plus, et la vigilance des censeurs est maintenant sévèrement commentée. Elle fut telle qu'ils furent conduits à censurer une interview du général JOFFRE devant être publiée dans *l'Indépendant* de Perpignan. Mieux encore, parler de paix était considéré comme une atteinte à l'effort de guerre. C'est ainsi que le commissaire de police de Fréjus demandait au Préfet du Var s'il était opportun de saisir le bulletin diocésain qui annonçait une neuvaine organisée par l'évêque pour le retour à la paix.



AU FIL DU TEMPS.

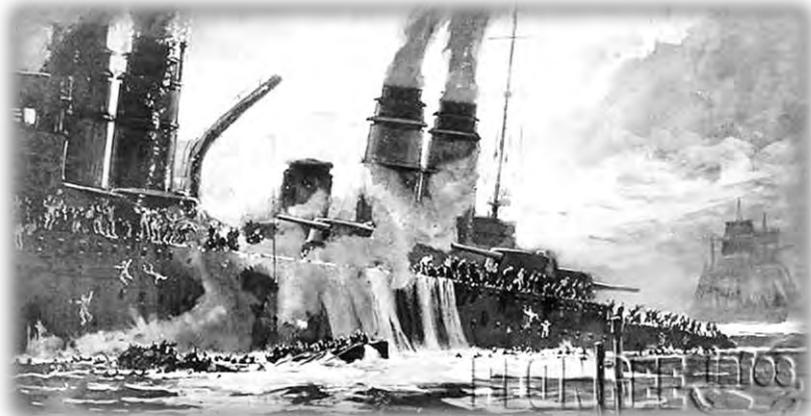
Dès l'ouverture des hostilités, le *Petit Var* qui s'est inscrit dans le grand mouvement d'union nationale se mobilise et devient une véritable machine de guerre. Les faits divers, même les crimes de sang dont ses lecteurs étaient si friands, sont publiés en corps de page sans titre racoleur. La place qui leur est accordée est des plus réduites car il



convient de ne pas inquiéter l'opinion publique déjà traumatisée par la guerre. Les journaux doivent à tout prix remplir leurs colonnes. Un exercice d'autant plus délicat qu'il est interdit aux journalistes de se rendre et de circuler dans les zones des armées et qu'il n'existe de ce fait aucun contrôle des informations officielles. Cette interdiction perdurera jusqu'en 1917. A cet égard le *Petit Var* dont les collections sont si souvent sollicitées par les historiens peut être considéré comme un cas d'école. Au début du conflit le journal mobilise ses colonnes au profit des événements locaux se rapportant à la guerre : mobilisation, réquisitions des chevaux, de la paille, de l'avoine, annonce des premiers morts

au champ d'honneur, installation des hôpitaux militaires provisoires. Au fil des jours les informations locales proprement dites sont réduites à leur strict minimum encore qu'une bonne partie d'entre elles soient consacrées aux incidences de la guerre : arrivée des trains sanitaires, listes des soldats tués ou hospitalisés dans le Var. Les communiqués officiels, les informations officielles venues du front sont d'une totale indigence. Les journaux en sont réduits à utiliser les dépêches d'agences étrangères et à la reprise d'informations publiées par les journaux étrangers. Reste le recours aux courriers des poilus mais on sait qu'il est contrôlé, filtré, voire censuré par les agences postales. Le *Petit Var* comme ses confrères nourrit ses lecteurs d'image d'Épinal et d'échos emplis de ferveur patriotique. C'est par exemple l'annonce de l'engagement, à l'âge de 62 ans, d'un conseiller municipal de

Toulon au 22^e colonial. En 1870 il avait quitté la marine pour servir dans un bataillon de tirailleurs algériens et participer aux combats de l'armée de la Loire. C'est l'altruisme d'un coiffeur du boulevard de Strasbourg, territorial libéré de ses engagements, qui rase et coiffe gratuitement les soldats convalescents. C'est encore l'étonnante attention apportée aux soldats blessés de l'hôpital auxiliaire numéro 32 ouvert à Hyères par une dame de la Croix Rouge. Quand elle apprend qu'un blessé a reçu balles ou éclats d'obus, elle se fait remettre les projectiles sitôt extraits et les fait monter selon leur forme et leur grosseur en breloque ou en épingle de cravate pour le lui offrir. Attention délicate souligne *le Petit Var* qui dit l'embarras de cette femme de bien quand un éclat de 320 grammes fut extrait du corps d'un malheureux blessé. Qu'à cela ne tienne, elle le fit transformer en presse papier monté sur argent. Le soldat allemand n'a droit à aucune mansuétude il est le plus souvent désigné sous le nom ironique de kamarad, de Teuton, de germain, de boche. On lui reproche sa cruauté naturelle, sa duplicité, son inculture. Les pacifistes sont la cible du journal qui reprend l'apostrophe de Joseph GIRARD : "*La vengeance, la haine est un devoir sacré. Taisez-vous philosophes lénifiants. Nous vous écouterons quand nous aurons exterminé les bandits*". A l'heure du communiqué, la foule se pressait devant *le Petit Var* qui affichait les dernières dépêches. En dépit de la censure toujours prête à dissimuler les pertes des armées françaises, les lecteurs du *Petit Var* purent suivre dans des conditions relativement satisfaisantes les opérations en cours, la bataille de la Marne, la course à la mer, le départ du gouvernement pour Bordeaux, qui ne retrouvera la capitale que le 15 décembre. Il ne saurait être question de relater tous les



grands moments de la guerre vécus à travers la presse mais nous nous devons de faire mention des grands événements qui affectèrent plus particulièrement Toulon: l'affaire du XV^e corps sur laquelle nous reviendrons, l'entrée en guerre de l'Italie, la perte du *Bouvet* et du *Léon Gambetta*, l'affaire des mutins de la mer noire devenue une affaire d'état, l'armistice célébré avec un faste extraordinaire, le retour des régiments dans leurs villes de garnison (Toulon, Hyères, Draguignan), l'arrivée des premiers contingents de soldats libérés de leurs obligations militaires. L'entrée en guerre en mai 1915 de l'Italie mérite une attention particulière parce qu'elle marque la fin des préjugés xénophobes nourris envers les Italiens. Travailleurs piémontais pour la plupart, ils étaient accusés de voler leur travail aux ouvriers français, d'être des briseurs de grève. Quelques semaines avant l'entrée en guerre de l'Italie, *Je dis Tout* avait consacré quelques lignes dépourvues d'humanité à l'embarquement à Toulon de familles italiennes rejoignant leur pays. Privées de travail du fait de la mobilisation de leurs patrons, sans doute victimes d'une sourde hostilité elles allaient cacher leur misère dans leur pays qui ne pouvait les nourrir. De leur embarquement *Je dis Tout* ne retenait que le pittoresque: jupes bariolées des femmes, maigres bagages, berceaux, cages à oiseaux, paillasse. Le 26 août c'est un cri de soulagement que pousse *le Petit Var* : l'Italie entre en guerre. A longueur de colonnes le journal se fait l'écho des manifestations de sympathie de la colonie italienne envers la France. Le 31 mai *Le Petit Var* adresse ses sentiments confraternels à la presse italienne dans laquelle il voit le drapeau de la justice, de l'art et de la civilisation, dressé contra la sauvagerie des hordes germaniques. Le massacre des travailleurs italiens à Aigues Mortes en 1893 ne sera plus qu'un mauvais souvenir quand les monuments aux morts érigés au lendemain de la guerre porteront des noms de soldats italiens et provençaux devenus frères d'armes. Tout au long de ces longs mois de guerre *le Petit Var* consacra une place importante aux incidences du conflit sur le quotidien de ses lecteurs, rationnement, restrictions de liberté de circulation, lutte contre les fraudeurs, mesures sociales prises en faveur des familles de poilus. L'armistice signé, *le Petit Var* retournait à nouveau à l'information service en donnant des précisions sur les modalités de démobilisation, les dispositifs législatifs mis en place en faveur des anciens combattants et des veuves de guerre, des mutilés. La plupart des poilus vécurent difficilement leur retour à la vie civile et connurent souvent de grandes difficultés pour reprendre une vie normale. *Le Petit Var* se fit régulièrement l'écho des drames engendrés par la guerre. Dans son édition du 10 janvier 1919, il relate, avec mesure, un de ces drames liés à la guerre. Démobilisé le 2 janvier à Toulon dans un état de délabrement total après avoir servi avec honneur et fidélité au Maroc, un honnête travailleur a retrouvé son modeste foyer rue Pomme de pin, et son épouse aimante et fidèle. Il tente de la tuer et se fait justice ! Récemment libéré un boucher retrouve son échoppe jadis florissante. Mais après quatre ans d'absence ses affaires vont au plus mal et il se suicide en se jetant sous un train à l'Escaillon. Le 9 mars c'est un jeune soldat originaire de la Crau qui se suicide à l'hôpital de Saint-Mandrier car il se croyait atteint d'une maladie incurable contractée en service. Le 25 octobre une veuve de guerre, relatait *le Petit Var*, ne pouvant supporter sa rupture avec son amant, le tua de deux coups de revolver. Pour sa défense elle déclara n'avoir pu supporter de se trouver seule pour la deuxième fois. Nombre de poilus à leur retour découvrirent les liaisons extra-conjugales de leurs épouses, voire des enfants adultérins.

Le 5 décembre 1918 *le Petit Var* révélait avec mesure une délicate affaire d'avortement. Mises en cause, de très nombreuses ouvrières de la pyrotechnie, épouses de poilus qui se seraient fait avorter pour dissimuler leur faute. Avec la fin du conflit se constituaient de nombreuses associations d'anciens combattants qui entendaient faire valoir leurs droits spécifiques et ceux des veuves de guerre et des mutilés. *Le Petit Var* leur ouvrit largement ses colonnes. Et le 30 avril 1919 la Fédération des poilus de l'arrondissement de Toulon y annonçait qu'elle regroupait 25 associations et 10 000 adhérents et prenait la défense des anciens combattants prisonniers de guerre à qui l'on reprochait d'avoir failli à leur devoir.

BOBARDS ET BOURRAGE DE CRANE.

Avec le retour des anciens combattants et des prisonniers de guerre la presse était mise en accusation. Les poilus lui reprochant d'avoir participé à un véritable bourrage de crâne et d'avoir diffusé fausses nouvelles et bobards. Quelques jours après l'ouverture des hostilités, comme nous l'avons souligné précédemment, les journalistes furent interdits dans la zone des armées. Jusqu' à la bataille de la Marne, les contrôles de sécurité étaient restés aléatoires et les journalistes pouvaient se risquer jusqu' à Meaux ou Senlis. Puis ils furent impitoyablement refoulés du champ de bataille. Après avoir connu une baisse de leur tirage du fait de la mobilisation de son électorat masculin, les journaux connaissaient une diffusion sans précédent, l'opinion publique réclamant toujours plus de nouvelles du front. Les journaux en furent réduits à publier les communiqués d'une rare indigence, à avoir recours à des correspondances privées, aux dépêches d'agence étrangères, et trop souvent à leur imagination débridée car ils

affichaient bien entendu leur volonté de soutenir le moral de la nation. Emile THOMAS reporter au *Petit Marseillais* racontait dans ses mémoires que décliner sa qualité de journaliste dans les tranchées revenait à s'exposer aux sarcasmes et à l'ironie caustique des poilus irrités par le contenu des journaux. Les camarades de **Roland DORGELES**, l'auteur des *"Croix de Bois"*, soldat au 39^e de ligne, qui connaissaient sa qualité d'écrivain et de journaliste, lui disaient leur ressentiment envers les journalistes. Ecoutons-le : *"Je ne veux pas adresser de tardifs reproches à mes confrères, mais j'ai plus d'une fois expié pour eux et baissé la tête sous des sarcasmes qui ne m'étaient pas destinés. Victime de la solidarité professionnelle c'est moi qu'on rembarrait quand le colonel ROUSSET réclamait une nouvelle offensive ou quand un autre célébrait le confort de nos gourbis ; et le jour où Maurice BARRES proposa de fabriquer des épaulières avec des couvercles de boîtes de conserve afin de nous garantir des billes de shrapnells, j'ai dû, Dieu me pardonne, faire des excuses au nom de l'Académie"*.



Le 17 août 1914 *l'Intransigeant* annonçait que l'armée allemande battait retraite, que ses soldats se rendaient pour une tartine de pain. Trois jours plus tard les XX^e, XVII^e et XV^e Corps de l'armée française faisaient mouvement en direction de Dieuze et de Morhange. Pris sous le feu de l'artillerie allemande, **le XV^e Corps** dont relevait le 112^e régiment d'infanterie, cher au cœur des Toulonnais et des Seynois, perdait 9 800 hommes. Il en fallait plus pour troubler *l'Intransigeant* qui voyait ses ventes se gonfler. Le 24 août *le Matin* pour ne pas demeurer en reste annonçait que l'armée russe était à trois étapes de Berlin. Aux faux reportages nés de l'imagination fertile de certains journalistes s'ajouta le flot malodorant



d'inepties qui alimentèrent le fameux bourrage de crâne dont voici quelques exemples : les éclats d'obus allemands ne font que des bleus ; la poudre allemande de piètre qualité réduit la portée des canons du Kaiser ; les soldats allemands sont d'une lâcheté révoltante, à la baïonnette ils préfèrent le recours à la mitrailleuse. On réveillonne dans les tranchées françaises, mais en cas d'attaque les convives s'engagent à mourir la fourchette à la main. C'est encore l'histoire d'un ténor lyonnais qui chante à son poste de combat. Les Allemands dans la tranchée voisine sont béats d'admiration. La fusillade cesse. Les hommes de corvée qui travaillaient en avant des lignes françaises rentrent sains et saufs dans leur tranchées. Les caricatures publiées dans les journaux furent de la même veine. Ces histoires édifiantes suscitérent la colère des poilus qui qualifièrent avec mépris leurs auteurs d'embusqués et de littérateurs du territoire. En octobre 1915 dans les colonnes du *Petit Var* Louis HENSELING se demandait pourquoi ces tartarinades échappaient à la censure. Seul *le Canard Enchaîné* qui fut un des premiers titres à se mobiliser contre la censure dénoncera le bourrage de crâne, "ces ragots les plus absurdes qui trouvent spontanément créance dans l'âme ingénue du populaire". En 1916 il organisa un concours auprès de ses lecteurs pour désigner les plus

grands chefs bourreurs de crâne. Les lauréats furent Gustave HERVE venu de l'extrême gauche pour ses papiers enflammés publiés dans son journal *Victoire* et Maurice BARRES qui avait mis sa plume au service de *l'Echo de Paris*.

Face à cette cacophonie médiatique il fallut attendre 1917 pour que le gouvernement et le grand état-major se décident à mettre en place une mission d'information qui regroupa neuf journalistes représentatifs de la presse parisienne et régionale. Les journalistes de cette mission, dûment accrédités, auprès du ministre de la Guerre avaient rang d'officiers. Soumis au régime militaire, ils portaient l'uniforme et leur vareuse était frappée d'un

brassard vert. La mission fut placée sous la direction du lieutenant-colonel PREVOST, officier de réserve, membre de l'Académie française. Elle fut dotée de moyens logistiques convenables et de moyens de transmission nécessaires. Quelques fois censurés, ces journalistes en uniforme furent toujours accompagnés d'officiers durant leurs reportages. Leur mission ne fut pas sans danger puisqu'un de leurs camarades devait trouver la mort dans une tranchée britannique. Parmi ces journalistes se trouvait **Albert LONDRES** dont la notoriété était déjà importante. Il fut exclu de la mission pour avoir enfreint des consignes de sécurité, mais quelques mois plus tard on devait le retrouver sur le front d'Orient où cette fois, en électron libre, il devait gagner ses galons de reporter de réputation internationale. Le seul représentant de la presse de province appartenait à la rédaction du *Petit Marseillais*, Emile THOMAS. Dans un témoignage livré après la guerre il s'indigna du sort réservé à la presse de province dont il constatait qu'on refusait de lui reconnaître l'influence qu'elle exerçait. La coutume étant de considérer que seuls les journaux diffusés dans le périmètre de Paris étaient censés

avoir une influence sur la France qui lit, et Emile THOMAS d'ironiser sur l'ingénuité du gouvernement qui ignorait tout des journaux qui parlaient des Bretons, des Gascons, des Provençaux et des Picards. Il rappelait que lorsqu'en 1914 il avait poussé la porte du ministère de la Guerre, on l'avait accueilli avec condescendance et pitié. Ses reportages en Grande-Bretagne lui avaient permis de constater que l'armée britannique avait pris en considération la presse régionale et encore sous le coup de la colère il écrivait: "*Je m'initiais à tous les détails de l'immense effort britannique et quand je posais une question on n'imaginait pas à la manière du commissaire de police proche de l'opéra-comique qu'un journaliste était fatalement un espion*". En instaurant en 1917 une commission de l'information le gouvernement et le grand état-major espéraient couper court aux rumeurs et aux informations fallacieuses qui se propageaient dans les salles de rédaction. Ils n'avaient fait que reprendre un système mis en place par la Grande-Bretagne dès l'ouverture des hostilités et par les Américains dès leur engagement. Son impact sur la moralisation de l'information fut limité, mais une bonne partie de cet échec relatif était dû à l'attitude des directeurs de journaux qui aux reportages de leurs envoyés spéciaux préférèrent des sujets plus conformes à leur vision des choses. On doit à ces journalistes sous l'uniforme d'avoir donné ses lettres de noblesse au reportage et d'avoir inventé une nouvelle stylistique qui depuis régit l'information.

Avec la Grande Guerre naissaient les magazines photos. Inspirés de la presse américaine ils se regardaient plus qu'ils ne se lisaient. Le plus connu d'entre eux fut **le Miroir**. Lancé en 1912, édité par le *Petit Parisien*, il connut une ascension

fulgurante durant la guerre et payait à n'importe quel prix les documents photographiques se rapportant à la guerre. La plupart des clichés publiés par le *Miroir* furent fournis par des officiers et des sous-officiers qui bravèrent l'interdiction de les diffuser. En dépit de la censure le reportage photographique de guerre s'affirmait et faisait contre poids au service photographique des Armées qui, aux ordres du grand état-major, ne fournissait que des images convenues ou des scènes de reconstitution. Au cours de la guerre le tirage du *Miroir* dépassait le demi-million d'exemplaires. Autre titre qui laissa une place importante dans ses colonnes à la photographie **l'Excelsior** qui peut être considéré comme le pionnier du photojournalisme. Le titre avait largement bénéficié du traitement de l'information photographique initié par *l'Illustration* et *la Vie Illustrée*. *L'Illustration* mérite une mention toute particulière. Fondé en 1843 ce magazine hebdomadaire s'était employé dès sa parution à s'attacher les meilleurs illustrateurs et les meilleurs graveurs parisiens. C'est lui qui ouvrit le champ du magazine illustré d'après la photographie qu'il maîtrisait parfaitement en 1914.



L'ILLUSTRATION



LES 91 PASSE PAS
C'est un soldat aux prises avec l'ennemi, le malade.

En 1912 le ministre de la Défense MESSIMY avait demandé à un de ses collaborateurs une étude sur les modifications à apporter aux tenues militaires, notamment sur la couleur des uniformes. Un projet qui ne fut pas retenu sous la pression des parlementaires méridionaux soucieux de ménager leurs intérêts électoraux en défendant les producteurs de garance. *L'Illustration* qui apporta un intérêt tout particulier aux problèmes militaires, pas plus que les journaux de la presse quotidienne, ne furent critiques envers l'armée française qui en était restée aux charges héroïques du premier empire. Aucun titre ne vint au secours du grand état-major qui entendait se séparer de la cavalerie lourde et qui dut céder cette fois devant le lobby des parlementaires normands soucieux de préserver les intérêts des propriétaires des haras qui fournissaient l'armée en chevaux. Pantalons garance, pantalon électoral dira un général désabusé, attaque à l'arme blanche, sabre et lance d'acier pour les cavaliers, autant d'errements d'une armée mieux préparée à la parade qu'au combat. Aucun journal pour dénoncer le décret du 2 décembre 1913, article 9 du service des armées en campagne : *"L'attaque à l'arme blanche qui seule donne des résultats positifs et décisifs est le mode*

d'emploi de la cavalerie". Fermez le ban. On saura toutefois gré à *L'Illustration* d'avoir défendu l'aviation encore balbutiante.

En 1914 les agences de presse n'avaient cessé de prospérer du fait du développement de la presse avides d'informations venues du monde entier et des progrès des moyens de communication : téléphone, télégraphe électrique, stations radio, extension du réseau de câbles sous-marins. Nous bornerons notre propos à la seule agence française *Havas*, qui en 1914 employait 350 personnes, avait son siège à Paris et une centaine de correspondants à l'étranger. Le 2 août 1914 le gouvernement installait à Paris un centre de contrôle des communications. Au départ toute dépêche qui n'avait pas reçu le visa de la censure ne pouvait être diffusée. A l'arrivée les dépêches étaient impitoyablement sabrées par la censure sans que leurs destinataires n'en soient avisés. Le zèle des censeurs fut sans limite puisqu'il s'appliqua même aux communiqués de l'armée belge. L'usage du téléphone interurbain était interdit et *Havas* ne pouvait plus joindre Londres, Bruxelles et Genève. L'agence *Havas* fortement perturbée par la mobilisation de son personnel demandait à ses correspondants d'interrompre toutes relations avec les agences de pays ennemis et de ne reprendre les dépêches des pays neutres qu'avec la plus



Agence Havas Publicité - Le Service d'Exécution

extrême circonspection. La France fut le seul pays à interdire la publication des communiqués allemands. Cette situation nouvelle devait compliquer singulièrement sa tâche du fait de la concurrence inavouée de certaines agences étrangères de pays réputés amis, et des faits de guerre qui marquèrent la destruction de stations radio, le détournement de câbles sous-marins. C'est ainsi qu'*Havas*, ayant dû avoir recours à la Grande-Bretagne pour l'expédition de ses dépêches, les voyait retardées de 4 à 72 heures. Pour ne pas perdre sa clientèle sud-américaine *Havas* dut se résoudre à transférer son bureau de Londres aux Etats-Unis. *Havas* dont les sentiments nationaux ne furent jamais mis en doute fit l'objet d'une véritable discrimination de la part du gouvernement français et du Grand état-major. *Havas* qui s'était vue refusée d'avoir des correspondants permanents auprès des armées apprenait que



Paul REUTER

satisfaction avait été donnée aux agences *Reuter* et *Press association* qui avaient formulée la même demande alors que les journalistes français demeuraient toujours bannis dans les zones tenues par les armées de leur propre pays. Pierre FREDERIX qui retraça avec talent l'histoire de l'agence *Havas* dira de cet interdit singulier : *"Si vous devez obtenir un laissez-passer pour la zone des armées, soyez marchands de bretelles ou placier en apéritifs. Ne vous avouez jamais journaliste. Un journaliste est un homme*

dangereux". Durant toute la guerre *Havas* utilisa tous les moyens pour continuer à servir ses abonnés étrangers de plus en plus demandeurs d'informations mais aussi de plus en plus circonspects. C'est ainsi que le bureau de Genève de l'agence *Havas* noua d'excellentes relations avec l'agence télégraphique suisse et avec une agence hollandaise. Il fut la source d'informations les plus fiables sur les empires centraux diffusés en France. Quant aux communiqués de l'armée russe ils parvenaient à l'agence *Havas* via Stockholm. Fait singulier l'agence *Havas* bénéficiera d'une liberté d'expression totale de la part des bolcheviques.

Les messages éclairs venus de Russie par l'émetteur de Nauen étaient captés à Stockholm. Le projet d'armistice de Brest-Litovsk publié à Vienne envoyé par le bureau d' *Havas* Bâle arrivera à Paris 48 heures avant qu'il n'arrive par fil de Russie.

A la fin de la guerre les agences de presse au même titre que les journaux seront accusées de bourrage de crâne et d'avoir diffusé des informations erronées. L'agence *Havas* en fera bien entendu les frais. Mais l'agence britannique *Reuter* sera particulièrement affectée par cette accusation. Le nouveau ministre de l'information avait imposé à l'agence *Reuter*, un service qui fut en fait une véritable officine de propagande. Le 16 avril 1916 l'agence *Reuter* diffusait une histoire inventée de toute pièce par un journal belge. L'Allemagne était accusée de transformer les corps humain en matériaux de guerre. Le bureau australien de *Reuter* demanda des explications. L'information fut confirmée par écrit par le directeur de la propagande britannique. Le résultat ne se fit pas attendre longtemps. *Reuter* perdit une bonne part de sa crédibilité dans les pays du Commonwealth et en Asie. Une situation dont bénéficièrent les agences étrangères dont *Havas*.

Evoquer la presse durant la Grande Guerre c'est aussi s'intéresser à une presse singulière dite **la presse des tranchées**. Il s'agit des journaux souvent de très faible tirage rédigés, conçus et diffusés par les poilus avec des moyens dérisoires. Les premiers ont paru dès que le front s'est stabilisé. Les historiens estiment actuellement leur nombre à 500. La majeure partie de ces journaux furent réalisés par des unités engagées sur le front. L'historien Stéphane AUDOUIN-ROUZEAU qui les a particulièrement étudiés, a pu identifier une soixantaine de leurs rédacteurs, artistes et peintres, journalistes, avocats, médecins,



enseignants et même trois sous-préfets ou préfets. Il s'agissait d'une presse non séditeuse toutefois soumise à la censure au niveau de la Division. Elle se voulait humoristique, joyeuse, incitait au rire. La dérision et la crique ne dépassèrent jamais les limites de la taquinerie et jamais elle ne fit état des réalités du combat. Cette presse singulière avait pour but de distraire les poilus, de leur faire oublier l'horreur qu'ils vivaient dans le quotidien. La majorité des rédacteurs et des dessinateurs souvent improvisés étaient de petits gradés et des officiers subalternes. Illustrés par des dessinateurs qui affichaient souvent un beau talent ces journaux étaient un peu la préfiguration de nos bandes dessinées actuelles. Ils optèrent pour des titres de circonstance, parfois désopilants. *Le Canard Poilu*, *L'Echo du Boyau*, *le Godillot*, *L'Echo des Marmites*, *La Baïonnette*...



des situations burlesques rencontrées par les poilus, la nostalgie, les femmes, les poux, les Allemands, des poèmes et des chansons. Le général JOFFRE et le haut commandement manifestèrent toujours un grand intérêt pour ces journaux qui, estimaient-t-ils, contribueraient au moral des poilus. Mieux encore ils en communiquèrent certains à la presse étrangère pour lui montrer combien le moral des poilus était élevé. Tous ces journaux de circonstance disparurent avec la paix retrouvée à l'exception d'un seul *le Crapouillot*. A l'origine ce journal fut créé en 1914 par GALTIER-BOISSIERE sous le nom de *La Gazette poilue*. Très rapidement, ce premier titre abandonné, il devait paraître sous le nom de *Crapouillot* du nom d'un canon de tranchée d'une redoutable efficacité. Anarcho-pacifiste, GALTIER-BOISSIERE, caporal incorporé en 1911, bénéficia dans son entreprise du concours de son père riche médecin. C'est ce qui explique le tirage important du titre qui à plusieurs reprises fut censuré. En 1919 *le Crapouillot* se transformait en revue littéraire et artistique. Il perdurera sous sa forme initiale jusqu'en 1996, à l'exception d'une interruption qui se prolongea durant toute la 2^e guerre mondiale.

GALTIER-BOISSIERE, redoutable polémiste, fut notamment l'auteur d'un roman *"La Fleur au fusil"* remarquable témoignage sur l'entrée en guerre de la France et la première bataille de la Marne. L'affaire du XV^e Corps qui embrasa le midi de la France fut à la une des journaux à deux reprises en 1914 lors de la bataille des frontières et en 1919. En août 1914 la Provence s'insurge. Le XV^e Corps où servent tant de ses fils est composé de soldats issus des départements du Var, des Basses-Alpes des Bouches du Rhône, d'Ardèche, du Gard, de Corse, du Vaucluse. Il compte 15 régiments d'infanterie, deux régiments d'artillerie, quatre bataillons de chasseurs alpins. Dénoncé pour avoir lâché pied devant l'ennemi, il apparaîtra bien vite que cette accusation infamante tenait de la manipulation, de la volonté du ministre de la Guerre de trouver un bouc émissaire pour masquer les erreurs tactiques et stratégiques du grand état-major.





En 1911 le général Victor MICHEL était appelé au poste de vice-président du conseil supérieur de la guerre par MESSIMY ministre de la Guerre. En cas de guerre c'est lui qui doit prendre le commandement des armées françaises. Le 19 Juillet 1911 il présentait son plan de mobilisation et de déploiement des armées françaises en cas de guerre avec l'Allemagne. Le général MICHEL estimait que si les armées allemandes venaient à attaquer la France elles se garderaient bien d'affronter les fortifications de l'est de notre pays et qu'elles y pénétreraient en débordant le Luxembourg et la Belgique en dépit de leur neutralité. Il préconisait de renforcer l'artillerie lourde, d'amalgamer la réserve et l'active pour assurer la protection de nos frontières et d'envisager même une avancée préventive en Belgique. A la suite de l'affaire d'Agadir où il fut jugé trop timoré par MESSIMY ministre de la Guerre, le général MICHEL était évincé et remplacé par le **Général JOFFRE**. Le général JOFFRE, ancien polytechnicien, officier républicain, discret franc-maçon, n'était pas considéré comme un théoricien militaire mais un bon spécialiste de la logistique et des fortifications. Un moment ébranlé par les arguments du général MERCIER, le général JOFFRE ne voulant pas entrer en conflit avec le gouvernement écarta du plan de mobilisation l'amalgame de l'active à la réserve, et à l'artillerie préféra

l'attaque à outrance, jusqu'à l'excès. Il opta pour un nouveau plan de mobilisation, celui du colonel GRANDMAISON qu'il avait en partie inspiré. Sans doute fondait-il sa décision sur les enseignements tirés du rapport du général LOMBARD chef de la mission militaire française, qui avait suivi en observateur le conflit russo-japonais (1904-1905) marqué par l'emploi massif de l'artillerie et des mitrailleuses à la redoutable cadence de tir de 400 coups minute. Le général LOMBARD dans ses conclusions relevait que la puissance de feu ne saurait remettre en question la fameuse *furia* française de nos fantassins seule capable de créer un événement napoléonien et d'emporter la

victoire. C'est en vain que quelques officiers généraux dont les généraux PETAIN et DE LANREZAC dénoncèrent cet aveuglement et le règlement de 1913 qui stipulait que l'artillerie ne devait pas préparer une attaque. Début août l'armée allemande battait retraite et en Moselle trois corps d'armée français dont le XV^e Corps s'enfonçaient en territoire ennemi en direction de Dieuze et Morhange et progressaient d'autant plus rapidement que l'ennemi se dérobait jusqu'au 20 août. Le bulletin des Armées crie victoire. Ce même jour le piège se referme sur l'armée française. Les Lorrains restés Français de cœur alertent en vain le commandement des dangers courus par les unités françaises. Un capitaine qui revient d'une mission de reconnaissance aérienne sur les



lignes allemandes signale une énorme concentration d'artillerie ennemie. Il tente en vain d'en rendre compte au grand état-major mais on l'éconduit. Il tempête et devant son insistance il fut invité à modérer ses propos et même d'être traduit devant un conseil de guerre Le 20 août le drame se précisait. A partir de solides positions établies sur un terrain occupé durant 44 ans, dotées d'un système signalétique pré-positionné pour le réglage de ses tirs, l'artillerie allemande se déchaînait. Ses obusiers à tir courbe d'une portée de 12 kilomètres fauchaient par milliers les fantassins français et réduisaient au silence les batteries françaises. Le 22 août l'armée française connaissait la journée la plus meurtrière de son histoire, 27 000 tués, quatre fois plus qu'à Waterloo, beaucoup plus que le nombre de soldats alliés tombés lors du débarquement de Normandie. Quand sur ordre, le XV^e Corps se replie, il avait perdu 9 800 hommes dont 180 officiers. De ce triste épisode le colonel ALERME, un beau soldat qui chargea à la tête de ses coloniaux dira: *"Les état majors en étaient restés au fusil à pierre. Les canons et les mitrailleuses ont flanqué tout ça cul par-dessus tête, un carnage. Tout ce qu'il y avait de mieux dans l'armée française"*. Le général JOFFRE ne voulant pas désavouer son plan de campagne désignera un bouc émissaire : le XV^e Corps, accusé d'avoir lâché pied devant l'ennemi. Ministre de la Guerre MESSIMY s'emporte et charge un de ses amis le **sénateur GERVAIS** de le clouer au pilori, le terme n'est pas trop fort. Plume servile du ministre de la Guerre il dénonce le 24 août dans les colonnes du *Matin*, le titre qui a le plus fort tirage des quotidiens français, la défaillance d'une partie du XV^e Corps, les troupes de l'aimable Provence surprises par les effets terrifiants de la bataille.



Il annonce que cette impardonnable faiblesse connaîtra la rigueur des châtiments militaires. Les journaux parisiens sous prétexte de préserver l'union sacrée dirigeront leurs attaques non sur le XV^e Corps mais sur GERVAIS et la censure qui aurait dû interdire la parution de l'article publié dans *le Matin*. Mais le mal est fait. Bafoué dans son orgueil de Provençal Charles MAURRAS lance dans *l'Action Française* à l'adresse de MESSIMY: "L'homme ou le corps qui lâche pied devant l'ennemi mérite le peloton d'exécution, mais l'homme d'Etat qui lâche le secret dont il a le dépôt mérite le fouet". Sous l'outrage, c'est tout le Midi qui se mobilise. *Le Petit Provençal* traite d'infamie l'article de GERVAIS, *le Petit Marseillais* de honte du sénat et de fumier de la presse. *Le Petit Var* opte pour une attitude plus modérée car lui aussi ne veut pas briser l'union sacrée, mais il menace de régler les comptes après la guerre et il tiendra parole. Les élus, les maires, la population toute entière vivent l'affaire du XV^e Corps comme un véritable outrage. L'émotion grandira encore quand on apprend que des soldats du XV^e Corps ont été fusillés après avoir été accusés de s'être mutilés volontairement. Dans la nuit du 10 au 11 septembre ils étaient dirigés sur l'ambulance de Ligny en Barois où ils étaient examinés par le médecin major CATHOIRE dont le docteur LAVERGNE, pharmacien du XV^e Corps, dira qu'il était une brute mal embouchée connue pour sa violence. Le docteur CATHOIRE, un Lillois qui nourrit une forte prévention pour les méridionaux qu'il accuse de couardise, reconnaît parmi les blessés six soldats coupables à ses yeux de mutilation volontaire, qui seront condamnés à mort.

Caporal ODDE



Deux d'entre eux seront fusillés après avoir été condamnés par le Conseil de guerre de la 29^e division qui les condamna sans instruction préalable ainsi que le prévoyait l'article 156 du code militaire : Le caporal ODDE de Six-Fours et le soldat TOMASINI originaire de Corse. Le 12 décembre 1918 ils seront réhabilités, décorés de la croix de guerre et leurs familles recevront les excuses de la République. Réhabilitation qui tiendra une large place dans les journaux méridionaux. Le docteur CATHOIRE retiré du front ne fut jamais inquiété et les membres du Conseil de guerre auteurs de cette sinistre parodie de justice bénéficieront de la loi d'amnistie du 24 octobre

Soldat TOMASINI



PARTIE A REMPLIR PAR LE COME.	
Nom	ODDE
Prénoms	Auguste Jules
Grade	1 ^{er} classe
Corps	24 ^e B ^e de Chasseurs
N ^o	1009 ou Corps. — Classe 1912
Matricule	674 ou Recrutement Boulon
Mort pour la France le	14 Septembre 1914
à	Guardsien Général de la 3 ^e Division
Genre de mort	Mort à l'ennemi (Corde)
	Fusillé réhabilité
Né le	19 novembre 1891
à	Six-Fours
Département	Var
Int. municipal (p. Décret Lyon) et d'Etat (art. 1 ^{er})	
Jugement rendu le	6 Septembre 1921
par le Tribunal de	Castellon
acte ou jugement transcrit le	16 Décembre 1921
à	Six-Fours (Var)
N ^o du registre d'Etat civil	118/18

1919. Les soldats du XV^e Corps durant toute la guerre eurent à souffrir de la mauvaise réputation qui leur était faite en dépit d'une bravoure affichée tous les jours sur le champ de bataille. Leurs blessés furent souvent mal traités ou renvoyés au front avant guérison. La paix revenue d'innombrables manifestations furent organisées pour glorifier le XV^e Corps et demander sa réhabilitation. *Le Petit Var*, fidèle à sa promesse, se mobilisa, et Louis HENSELING d'écrire : "il faut que le crime de monsieur MESSIMY commis devant l'ennemi ait une sanction éclatante". Georges LEYGUES devant le parlement qualifia de crime les accusations portées contre le XV^e Corps.

Alors que l'affaire du XV^e Corps mobilisait l'opinion publique, les élus, les journaux, c'est une nouvelle accusation portée contre le Méridionaux qui était révélée par *le Petit Var* le 7 octobre 1919, cette fois contre des marins provençaux. Après une vigoureuse campagne d'Auguste CHAINAS dans les colonnes du *Petit Var*, il fallut toute l'autorité de Georges LEYGUES pour mettre un terme aux allégations fallacieuses d'un capitaine de frégate *mokophobe*.

L'affaire du XV^e Corps ne fut en fait qu'une péripétie de la guerre du Nord contre le Sud parfaitement identifiée aujourd'hui par les historiens. La droite nationaliste qui dominait dans le nord de la France voyait dans le Midi un peuple bavard, peu travailleur, une sortie d'anti-France ouverte à tous les courants antinationaux et antisociaux. Un courant renforcé par les parlementaires du Nord, soudoyés par les betteraviers qui critiquèrent jusqu'à l'indécence le Midi, avec pour seul objectif le maintien du sucrage des moûts propice à toutes les fraudes, alors que les vigneronniers méridionaux criaient misère face à l'effondrement des cours du vin. Les armées en étaient restées à la révolte des vigneronniers et à la mutinerie des soldats du 17^e de ligne dans lesquelles elles voyaient une réminiscence de la commune et dans les soldats du Midi des paresseux antimilitaristes acquis aux doctrines socialistes. BALZAC, TAINÉ, MICHELET, Victor HUGO, Gaston MERY, Alphonse DAUDET et bien d'autres encore, décernèrent de véritables brevets d'indignité aux méridionaux. Une citation entre toutes pour éclairer ce débat nauséux, celle de Georges HUYSMANS qui voyait dans le Midi une race de mendiants, de fanfarons et d'imbéciles: "Je voudrais être Dieu pour verser les tinettes de Bondy sur la ville de Marseille et embrener à jamais cet odieux Midi pour lequel je me sens une haine d'inquisiteur, vive l'Allemagne, à bas Marseille". Des sarcasmes d'autant moins justifiés que dès 1913 l'idéologie s'était bel et bien effacée dans le Midi devant le sentiment national.

Le 6 août 1939 à Wassincourt en présence d'Edouard DALADIER président du conseil, du maréchal PETAIN, de l'évêque de Verdun, un solennel hommage fut rendu aux soldats méridionaux. Mais il n'y eut aucune réparation publique pour réhabiliter dans son honneur le XV^e Corps bafoué pour des raisons d'Etat.

C'est en 1917, l'année terrible, alors que le doute sur l'issue de la guerre s'installait, que l'opinion publique commença à s'interroger sur le crédit que l'on pouvait accorder à la presse parisienne quand éclatait l'affaire du *Journal*. En janvier 1917 le président POINCARÉ demandait à Aristide Briand de faire ouvrir une enquête sur les agissements d'un personnage haut en couleur BOLO Pacha, de son vrai nom **Paul Marie BOLO**, fils d'un clerc de notaire marseillais, escroc de haut vol, connu pour ses entreprises délictueuses en France et à l'étranger. Fort d'une fortune qu'il tenait de son épouse riche veuve d'un négociant bordelais, il était devenu en 1914 conseiller financier du Khalife d'Egypte qui ne cachait pas ses sentiments nationalistes. Déposé par les Britanniques qui le jugeaient trop proche de l'Allemagne il s'était enfui en Suisse et avait chargé BOLO Pacha, qui lui devait son titre, de s'assurer du contrôle de journaux français notamment du *Journal* et du *Bonnet Rouge* et d'en faire des titres pacifistes favorables à l'Allemagne. Les services secrets français eurent tôt fait de connaître les manœuvres de BOLO Pacha qui avait vu son compte crédité de onze millions de marks versés par la Deutsch Bank par l'intermédiaire d'une banque américaine et de différents établissements financiers étrangers.



Arrêté, traduit devant le Conseil de guerre, condamné à mort, BOLO Pacha fut fusillé le 17 février 1917 dans les fossés du fort de Vincennes après que le président de la République ait rejeté son recours en grâce. Cette affaire eut un énorme retentissement en France et singulièrement dans le Var où BOLO Pacha avait acquis la mine du Cap Garonne aujourd'hui transformée en musée. Le 24 octobre 1919, Pierre LENOIR, actionnaire du *Journal*, était fusillé pour commerce avec l'ennemi. Avec la démobilisation des poilus dans leur foyer, la suppression de la censure, l'opinion publique prenait pleinement conscience du bourrage de crâne qu'elle avait subi et prenait la véritable mesure de la vénalité de la presse parisienne qui s'était déjà révélée lors du scandale de l'affaire de Panama. Cette vénalité éclatait au grand jour avec l'affaire RAFFALOVITCH. En 1880 la dette de la Russie atteignait 9 milliards de roubles. Il lui fallait impérativement avoir recours à l'emprunt et c'est tout naturellement qu'elle se retournait vers la France avec qui elle était liée par une alliance, marquée par l'escadre à Toulon le 13 octobre 1883 d'une escadre russe. Un événement mémorable toujours présent dans la mémoire collective des Toulonnais. **L'emprunt** qui sera levé en France devait permettre à la Russie de couvrir ses dépenses militaires et mener à bien d'importants travaux stratégiques. Plus de 1 500 000 Français souscrivirent à



cet emprunt pour plus de 17 milliards de francs or, chiffre de 1917, sous formes d'obligations industrielles, d'emprunts garantis par l'Etat. Pour assurer le succès de cet emprunt, le gouvernement fit appel au civisme des Français. La Russie aura recours à une large publicité dans les journaux français. Une manne providentielle qu'ils se disputèrent âprement, surveillée avec bienveillance par le gouvernement français qui ira jusqu'à mobiliser la banque de France et mettre en place un organisme répartiteur. La Russie distribuera cette manne publicitaire au mieux de ses intérêts et pour acquérir la docilité de la presse mettra en place une véritable officine de corruption. Le succès de cet emprunt était primordial pour la Russie, et pour assurer son succès il convenait de donner du pays une image pacifiée, d'occulter les difficultés qu'il traversait, assassinats, jacqueries, émergence du bolchevisme pour ne pas effrayer les souscripteurs. A la tête de cette officine de corruption **Arthur RAFFALOVITCH**, conseiller secret du ministre des finances russes, personnalité très en vue à Paris. Entre le 5 décembre 1923 et 1924, *l'Humanité* publiait une série de documents retrouvés dans les archives du tsar, les rapports du conseiller secret du ministre des finances russes à Paris, couvrant la période de mai 1897 à juillet 1917.



Les Français apprenaient, avec stupeur, que le représentant du ministre des Finances russes avait distribué plus de 6 millions de francs or aux directeurs de journaux et à des journalistes à qui il avait demandé de publier pour assurer le succès de l'emprunt russe en cachant dans leurs reportages la véritable situation politique et militaire de la Russie. En prenant plusieurs abonnements à l'agence *Havas* pour la somme de 10 000 francs or par mois, RAFFALOVICH obtiendra dans ses dépêches un certain adoucissement des mauvaises nouvelles venues de Russie. Un journaliste dont le nom de code *Ratmir* fut révélé par *l'Humanité*, poussa même la complaisance moyennant finances, voyages et décorations, à donner aux autorités russes la liste des exilés politiques hostiles au tsar se trouvant à Paris. Après la révolution russe il devait poursuivre une belle carrière en devenant le directeur de la revue *France* et le mémorialiste du maréchal FOCH. Sur la foi de publications mensongères sur lesquelles l'Etat ferma les yeux pour ne pas contrarier sa politique tsariste, des milliers d'épargnants souvent très modestes furent ruinés. L'emprunt russe répudié par les bolcheviques s'élevait à 17 milliards de francs or soit le tiers de l'épargne française. Cette corruption devait affecter la quasi-totalité des journaux parisiens. La presse régionale à l'exception d'un seul titre ne fut pas éclaboussée par ce scandale. Dès 1920, la presse allait connaître une crise sans précédent. Le nombre de quotidiens parisiens passait de 80 à 33 et en 1934 *le Journal* ne tirait plus qu'à 300000 exemplaires. Seule la presse régionale tirait son épingle du jeu. Son tirage dépassait celui de la presse parisienne. Modernisée grâce à une prospérité financière apportée par la guerre, plus prudente dans ses engagements, explorant des pans entiers de l'information ignorés ou dédaignés par la presse de la capitale, victime de son parisianisme, elle devenait un des acteurs importants de la société française.



En 1913, dans *la République des camarades*, Robert JOUVENEL écrivait : "*Aucune profession n'est plus décriée que celle de journaliste, aucune n'est plus flagornée*". Un constat bien amer qui ne peut nous faire oublier que si la Grande Guerre révéla la médiocrité, la vénalité de nombreux journalistes, elle devait aussi révéler des grandes plumes dont les noms ne sont pas oubliés plus de cent ans après la fin d'un conflit qui vida la France de ses richesses matérielles et humaines. Parmi eux Albert LONDRES un mythe, mais aussi un modèle pour les jeunes journalistes. Albert LONDRES dont les parents avaient bien vite constaté qu'il n'était pas fait pour des études croyait en son destin de poète. Ce fut le grand reportage qui le consacra et lui valut d'être cité à l'ordre de la nation après sa disparition à bord du paquebot *George Philippar* en 1932. En 1910 alors qu'il n'a que 26 ans il est introduit auprès de la direction du *Matin*. La guerre éclate, *le Matin* envoie sur les routes ses meilleurs reporters. Albert LONDRES est alors un obscur échetier parlementaire dont la signature n'a jamais été publiée. La bataille de la Marne s'est achevée. Une nouvelle offensive allemande se précise. Faute de journalistes disponibles, le rédacteur en chef décidait d'envoyer Albert LONDRES sur le front. Accompagné d'un photographe, il arrive à Reims au soir du 19 septembre 1914 où la cathédrale est prise sous le feu de l'artillerie allemande. Le spectacle est dantesque. Sur son carnet de note quadrillé, armé d'un seul mauvais crayon, il écrit son premier reportage. Pas de télégraphe encore moins de téléphone, c'est à bord d'une locomotive qu'Albert LONDRES rejoindra Paris et sa rédaction et le lendemain sa signature s'affichera à la une du *Matin*. Curieux, rétif, refusant le compromis, Albert LONDRES sera l'honneur de la presse vilipendée, le journaliste qui lui assigna ses véritables lettres de noblesse, le journalisme d'investigation.

En 1913, dans *la République des camarades*, Robert JOUVENEL écrivait : "*Aucune profession n'est plus décriée que celle de journaliste, aucune n'est plus flagornée*". Un constat bien amer qui ne peut nous faire oublier que si la Grande Guerre révéla la médiocrité, la vénalité de nombreux journalistes, elle devait aussi révéler des grandes plumes dont les noms ne sont pas oubliés plus de cent ans après la fin d'un conflit qui vida la France de ses richesses matérielles et humaines. Parmi eux Albert LONDRES un mythe, mais aussi un modèle pour les jeunes journalistes.

Albert LONDRES dont les parents avaient bien vite constaté qu'il n'était pas fait pour des études croyait en son destin de poète. Ce fut le grand reportage qui le consacra et lui valut d'être cité à l'ordre de la nation après sa disparition à bord du paquebot *George Philippar* en 1932. En 1910 alors qu'il n'a que 26 ans il est introduit auprès de la direction du *Matin*. La guerre éclate, *le Matin* envoie sur les routes ses meilleurs reporters. Albert LONDRES est alors un obscur échetier parlementaire dont la signature n'a jamais été publiée. La bataille de la Marne s'est achevée. Une nouvelle offensive allemande se précise. Faute de journalistes disponibles, le rédacteur en chef décidait d'envoyer Albert LONDRES sur le front. Accompagné d'un photographe, il arrive à Reims au soir du 19 septembre 1914 où la cathédrale est prise sous le feu de l'artillerie allemande. Le spectacle est dantesque. Sur son carnet de note quadrillé, armé d'un seul mauvais crayon, il écrit son premier reportage. Pas de télégraphe encore moins de téléphone, c'est à bord d'une locomotive qu'Albert LONDRES rejoindra Paris et sa rédaction et le lendemain sa signature s'affichera à la une du *Matin*. Curieux, rétif, refusant le compromis, Albert LONDRES sera l'honneur de la presse vilipendée, le journaliste qui lui assigna ses véritables lettres de noblesse, le journalisme d'investigation.



"TUE-LA" : LE CHATIMENT DE LA FEMME ADULTERE.

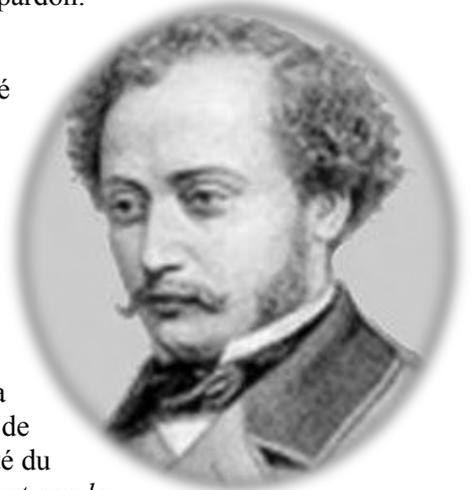
Par Bernard HAMON



Mariée sans enthousiasme, en 1869, à dix-neuf ans, avec Arthur DUBOURG, un rentier de dix ans son aîné, Denise MAC LEOD, déçue par ce mariage malgré la venue d'un enfant, pressait sans succès son mari de consentir à une séparation. Le hasard fit qu'elle rencontra à Paris un jeune homme qu'elle aurait souhaité épouser quelques années plus tôt mais que ses parents avaient éconduit, pour la raison qu'il était sans fortune. La passion de jeunesse se réveilla ; ils devinrent bientôt amants. Un ami commun mit à leur disposition une chambre dans un immeuble de la rue des Ecoles pour abriter leurs amours. L'attitude de sa femme ne tarda pas à alerter DUBOURG qui, le 22 avril 1872, après l'avoir suivie, y surprit les amants. L'homme s'enfuit par les toits, avant que DUBOURG n'eût ouvert la porte, mais la tenue de sa femme ne laissait aucun doute sur l'adultère. Il se rua sur son épouse et lui porta violemment plusieurs coups avec sa canne-épée si violemment qu'elle se cassa, puis avec un poignard. Denise mourut trois jours plus tard. Arthur fut emprisonné avant de comparaître devant la Cour d'assises de la Seine le 14 juin 1872. La publicité accordée par la presse à cette affaire de mœurs, le fait qu'elle impliquait des protagonistes issus de la bonne société, les détails vaudevillesques de ce crime passionnel, donnèrent au procès un grand retentissement. Mais que risquait juridiquement le mari trompé qui s'était fait lui-même justice ? Le Code pénal, dans son article 324, reconnaissant au mari outragé le droit de se venger précisait que "le meurtre commis par l'époux sur son épouse ainsi que sur le complice à l'instant où il les surprend en flagrant délit dans la maison conjugale est excusable" et, de fait, nombre de procès de ce type avaient eu pour issue l'acquittement du mari. Toutefois cet assassinat, commis par DUBOURG en dehors du domicile conjugal, semblait échapper à cette clause, ce qui apportait à ce procès un intérêt supplémentaire. D'ailleurs le procureur, cherchant visiblement à rester dans les dispositions de l'article 324, se montra compréhensif et enclin à l'indulgence : *"Un mari, expliqua-t-il, a pu être un mauvais mari et a pu ne pas avoir pour sa femme les tendresses qu'il devait lui porter ; mais sa femme a failli ; il reste le grand justicier de son honneur."* Et pourtant le jury, bien qu'il eut écarté la préméditation – malgré la canne épée et le poignard porté par DUBOURG à l'instant du crime – et accordé des circonstances atténuantes à l'accusé, ne suivit pas les réquisitions du procureur : DUBOURG fut condamné à cinq ans de prison. Le public qui s'attendait à un acquittement manifesta bruyamment et l'opinion publique, dans sa grande majorité, jugea cette condamnation scandaleuse. La polémique ne tarda pas à devenir vive, non seulement entre ceux qui approuvaient ou contestaient le verdict mais, plus généralement entre les partisans du châtement de la femme adultère par le mari trompé et ceux qui préconisaient le pardon.

ALEXANDRE DUMAS FILS : L'HOMME-FEMME.

C'est Henri D'IDEVILLE¹ qui, sans attendre l'ouverture du procès, avait lancé cette polémique en publiant, dans le numéro du journal *Le Soir* du 6 juin, un article intitulé "L'Homme qui tue et l'homme qui pardonne", dans lequel il se montrait partisan du pardon en se référant notamment à la parole du Christ prononcée devant la femme adultère : *"que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre"*. Alexandre DUMAS fils, friand de ce genre de fait-divers, qui ne dédaignait pas d'assister à ces procès d'assises, et projetait, d'ailleurs, d'écrire une pièce traitant de l'adultère et de son châtement² réagit en publiant une lettre ouverte où il manifestait son désaccord avec le point de vue D'IDEVILLE qui avait pour conséquence de toujours rejeter la faute de la femme sur l'homme. Mais, rétorquait-il, la responsabilité première de ce genre d'affaire ne revient-elle pas à la société qui a prononcé l'indissolubilité du mariage ? Car la séparation légale, si difficile à obtenir, *"ne libère pas, ne rompt pas la chaîne"* ; bien au contraire *"elle condamne les deux, le coupable et la victime aux mêmes peines, au célibat et à la stérilité"*. Pire encore, les enfants qu'ils pourraient avoir, l'un ou l'autre, après leur séparation, risquent de naître de père et mère inconnus, épithète qui sera à n'en pas douter "la honte et le chagrin de toute une vie"³. Ne ferait-elle pas mieux alors d'accorder le droit au divorce aux époux désunis au lieu de s'obstiner à maintenir ces dispositions aliénantes ? Faudra-t-il toujours attendre qu'un homme trompé tue sa femme coupable d'adultère pour que la question revienne au premier plan. Alors, poursuit Dumas,



¹ Henri D'IDEVILLE (1830-1887), diplomate en retraite, auteur d'un *Journal d'un diplomate en Italie*.

² A. DUMAS fils, *L'Homme-Femme, Réponse à M. Henry D'IDEVILLE*, Michel LEVY frères, 1872. Ce livre qui obtiendra un grand succès, aura plus de 20 éditions durant l'année 1872. La pièce sera *La Femme de Claude*, dont nous parlerons plus loin.

³ A. DUMAS fils, *op. cit.*, pp.104-105. DUMAS était bien placé pour en parler étant né illégitime et n'ayant été reconnu par son père qu'à l'âge de sept ans. Rappelons qu'il faudra attendre 1972 pour qu'une loi abolisse la distinction entre enfants légitimes et illégitimes.

Les féministes¹ accourent pour revendiquer l'égalité entre la femme et l'homme et, par conséquent une éducation identique. Mais cette revendication n'a pas de sens, car la femme est un être d'une autre forme et d'une autre fonction que celle de l'homme. Car, en créant l'homme en premier Dieu a fait de la femme, "*chair de sa chair, os de ses os [...] un être de subordination et d'aide*" créé pour lui assurer une descendance comme l'atteste la Genèse.

C'est donc l'éducation de l'homme qu'il faut changer, en laissant la femme dans la situation qu'elle connaît aujourd'hui. C'est lui qu'il faut éduquer afin qu'il devienne non son ennemi mais son chef comme d'ailleurs elle le demande. Il lui appartient donc, dans le mariage, en restant lui-même irréprochable, de l'initier, de la comprendre et de lui faire comprendre la vie, de la subordonner, de "l'utiliser souvent" aussi, bref de se montrer à la fois "époux, ami, frère, père et prêtre". Ainsi sera constitué, dans l'harmonie, le triangle Dieu-Homme-Femme, base fondamentale des sociétés civilisées. Ainsi progresseront-ils ensemble vers la rédemption finale. Cependant s'il arrivait que son épouse, refusant ses avis, le trompe et prostitue son nom avec son corps, alors, lui enjoint DUMAS : "Déclare-toi personnellement, au nom de ton Maître, le juge et l'exécuteur de cette créature. Ce n'est pas la femme ; elle n'est pas dans la conception divine, elle est purement animale, c'est la guenon du pays de Nod, c'est la femelle de Caïn ; Tue-la"².



Cet appel au meurtre, s'il fut approuvé par beaucoup, fut condamné vertement par d'autres. Certains s'en amusèrent comme cet auteur inconnu qui fit jouer au Théâtre du Palais Royal un vaudeville dont le titre montrait bien le caractère du propos³. Gustave FLAUBERT trouva ce livre "*d'une médiocrité profonde*". Emile ZOLA, pour sa part, s'empressa de confier au journal *La Cloche*, un article sans équivoque consacré à DUMAS fils et à son ouvrage :

"Remarquez qu'au fond tout cela est d'une affreuse banalité. La chanson recommande aux époux d'être unis "dans les liens du mariage". Mais les choses ne vont pas de ce train-là avec M. DUMAS. Sa gloire lui a jeté les bras autour du cou et lui a soufflé qu'il devait décrocher les étoiles. Et il parle du triangle formé par Dieu, l'Homme et la Femme. Ce triangle lui entre ses pointes dans le crâne, il prophétise, remue l'histoire de l'humanité, établit les classifications les plus surprenantes, accouche enfin, après des grimaces épouvantables, de vérités qui empêcheront la bourgeoisie terrifiée de goûter d'un mois les joies de l'hymen. [...] Mais il y avait,

vous devez le comprendre, un certain ragoût à conseiller le meurtre. Et c'est pour cela que nous avons eu la vision apocalyptique du triangle au milieu duquel le féroce auteur a écrit : "Tue-la!". Cela fait bien, accroché sur le boulevard, en face du public de M. Dumas. Ce philosophe qui tue est la coqueluche des bourgeois bien mis ."

EMILE DE GIRARDIN : L'HOMME ET LA FEMME.

Emile DE GIRARDIN⁴ s'empressa de répondre aux propos soutenus par son ami DUMAS. Il se sentait doublement fondé à le faire, car, d'une part, il était, lui aussi, enfant naturel et, d'autre part, lassé des frasques adultérines de sa deuxième femme, il venait de s'en séparer. A la fin du mois de juillet il publia *L'Homme et la Femme – L'homme suzerain, la femme vassale – Lettre à M. A. DUMAS fils* à laquelle il joignit un mémoire, écrit en 1852, relatif à la liberté dans le mariage afin d'étayer ce qu'il avançait. Après avoir rappelé les articles du Code civil qui instituaient la suzeraineté de l'homme sur sa femme et cité la parole de NAPOLEON qui les avait inspirés⁵, il revenait sur la réflexion de DUMAS – la séparation sépare, voilà tout, elle ne libère pas – en affirmant que le divorce n'était qu'une solution imparfaite car il laissait pendant le problème des enfants. Pourquoi, soutenait-il ne pas adopter ce que la Convention avait proposé, à savoir qu'il appartenait aux époux de régler librement les conditions de leur union ? L'Etat, par ses juges, était-il fondé à se prononcer dans une affaire privée ?



¹ Il semble bien que DUMAS soit l'auteur de ce néologisme qu'il emploie d'ailleurs de façon négative.

² *Ibidem*, pp. 175-176. Le pays de Nod est le nom du pays où se réfugia, suivant la Bible, CAÏN après le meurtre d'ABEL et où il prit femme. D'aucuns pensent à une guenon.

³ *Tue-la ! Ou elle te tuera ! Ou l'Homme/femme ! Ou la Femme-homme ! Ou Alexandre embêté par Emile ! Ou Emile embêté par Alexandre ! Scènes de la Vie conjugale, par ***.* (17 août 1872).

⁴ Emile DE GIRARDIN (1806-1881) était le fils adultérin du comte DE GIRARDIN, dont il prit le nom sans y être autorisé, avant de réussir une entrée éclatante dans le monde du journalisme. Fondateur de *La Presse* en 1836 qu'il céda pour fonder *La Liberté* en 1866. Il entretint des relations amicales avec George SAND dont il publia en feuilleton *Histoire de ma vie* (5.10.1854-17.08.1855),

⁵ "*La femme est donnée à l'homme pour qu'elle fasse des enfants. La femme est notre propriété, nous ne sommes pas la sienne, car elle nous donne des enfants, et l'homme ne lui en donne pas. Elle est donc sa propriété, comme l'arbre à fruit est celle du jardinier*". E. DE GIRARDIN, *L'Homme et la Femme*, M. LEVY, 1872, p.8.

Ne serait-il pas plus simple de reconnaître la liberté dans le mariage civil en accordant à la mère la propriété des enfants puisque "procréer des enfants, les développer physiquement, est sa fonction naturelle ; les instruire, les développer moralement est sa fonction sociale" ? Ainsi la maternité serait-elle réhabilitée, la distinction entre enfants légitimes et illégitimes, qui entraîne la mise hors-la-loi de ceux-ci privés du statut d'héritier, abandonnée. Le dilemme tuer/pardoner n'aurait plus de sens et la femme, qui resterait propriétaire de ses biens, serait affranchie du souci de la paternité. Sans doute conviendrait-il de rétablir le divorce mais à la condition de le considérer comme une solution préalable à la mise en place de ces dispositions. Et, s'adressant à DUMAS : "La voilà donc la femme dont vous dites que *"son esclavage est sa puissance, son génie"* ! [...] *La voilà donc la femme dont vous combattez l'affranchissement en le tournant en ridicule et en appelant "féministes" ceux qui sont d'un autre avis que le vôtre. Féministe ! Soit. Je m'honore de l'être...*". Aussi, sans exclure le devoir réciproque de fidélité, le temps était-il venu de choisir entre le régime de la paternité présumée, en vigueur, et le régime de la maternité portant en elle-même sa preuve, qui est le régime de la nature. En conclusion de sa lettre il affirmait : "[...] *je suis pour le droit humain qui, n'admettant pas l'inégalité de la femme, la féodalité conjugale, n'admet comme solution ni "l'homme qui pardonne" ni "l'homme qui tue"*."

Gustave FLAUBERT avec sa verve habituelle donnait, après lecture du livre, son sentiment à son amie Edma ROGER DES GENETTES, se désolant du succès de ces publications : "*Ah! Moi aussi, je savoure ces infections. C'est à vous dégoûter de l'adultère! Chose bien gentille en soi, pourtant! Quels plats lieux communs, quelle crasse ignorance! Et GIRARDIN qui ouvre le bec! Et Mme Olympe AUDOUARD habituée à ouvrir autre chose et qui fait sa partie dans ce concert. Rien ne me semble plus comique que tous ces cocus faisant dorer leurs cornes et les exhibant aux populations.*"

GEORGE SAND : "L'HOMME ET LA FEMME, REPONSE A UN AMI".

George SAND ne pouvait rester insensible vis-à-vis de cette polémique menée publiquement entre ses amis sur des questions qu'elle avait elle-même abordées. Toutefois sa position était pour le moins délicate voire inconfortable car on la savait liée, depuis le début des années 1850, tant avec l'un qu'avec l'autre, par des liens d'amitié. Elle donnait du Mon cher fils à DUMAS qui, de l'âge de son fils, l'appelait Maman, et était resté en sympathie avec GIRARDIN qui avait publié en feuilleton son "*Histoire de ma vie*" dans son journal *La Presse* durant plus d'un an. Elle connaissait les souffrances qu'ils avaient endurées dans leur jeunesse, soumis aux railleries de leurs camarades du fait de leur bâtardise et des difficultés qu'ils avaient surmontées pour se faire reconnaître par leur père. Elle-même n'avait certainement pas oublié les railleries dont son fils Maurice avait souffert alors qu'il était en pension en raison de la séparation de ses parents. Elle connaissait également leurs opinions sur le mariage, sur la condition de la femme et le sort des enfants. Ainsi était-elle depuis longtemps au courant de la position de GIRARDIN qui "n'admettait qu'une mère et des enfants dans la constitution de la famille". De même savait-elle la position de DUMAS sur le droit du mari de châtier sa femme adultère. Dans son roman "*L'Affaire Clémenceau*", en effet, il avait décrit les souffrances d'un mari trompé qui finissait par tuer sa femme, alors que George SAND dans "*Le dernier Amour*", paru cette même année 1866, avait choisi l'option du pardon. Ils en avaient discuté et SAND l'avait incité à traiter du cas inverse où la femme se trouve en présence d'un mari qui la trompe. Que doit-elle faire alors ? Peut-elle pardonner ? DUMAS n'avait pu lui répondre que, dans un tel cas, la seule voie pour la femme était de prendre un amant. Elle fut néanmoins surprise par "*L'Homme et la Femme*" comme le montre sa réaction consignée, le 15 juillet dans son agenda : "*Ce soir nous lisons le nouvel ouvrage de DUMAS qui veut qu'au nom du bon Jésus on tue sa femme. Strange indeed !*"

Aussi, à la suite de la publication DE GIRARDIN, se décida-t-elle à intervenir en utilisant le feuilleton qu'elle s'était engagée à remettre au journal *Le Temps* chaque quinzaine. Sans doute d'autres motivations avaient entraîné sa décision. Elle n'avait certainement pas oublié les réactions de certains critiques théâtraux, deux ans plus tôt, à la suite de la représentation de "*L'Autre*" – où elle traitait des conséquences de l'adultère sur l'enfant – qui avaient dénoncé la pièce comme "*malsaine*" et "*immorale*" car elle n'était "*autre chose que la réhabilitation de l'adultère*", ce qui n'était pas. Cette occasion lui permettait une mise au point de ses positions vis-à-vis de la femme et du mariage, comme elle l'avait fait un an plus tôt en matière politique.

Le 4 septembre, *Le Temps* publia le feuilleton, intitulé "*L'Homme et la femme. Réponse à un ami*". Le titre choisi, "*L'Homme et la Femme*", désignait clairement Emile DE GIRARDIN en dépit du sous-titre "*Réponse à un ami*", plus vague sur l'identité du correspondant. Cependant ce titre masquait la double destination d'une réponse adressée non seulement à GIRARDIN mais aussi, et surtout à DUMAS dont elle contestait sans ambiguïté la démonstration qui reposait, soutenait-elle, sur des sources sans valeur : "*Qu'ai-je à faire de la Genèse recueillie et commentée par un travail tout humain, écrivait-elle, quand la Genèse vraiment*



divine et souveraine est là vivante et palpitante autour de moi ? Quand elle est l'air que je respire, la vie qui remplit ma poitrine, l'ordre et la beauté qui raniment mon cœur prêt à s'éteindre ?" Quant à l'Ancien Testament, elle lui déniait toute autorité dans le monde des faits. Etabli et transmis par des hommes, il en reflète leurs défauts et "partout où la barbarie des anciennes institutions y reparait, il est abominable". Aussi "nul prophète, si ingénieux et si convaincu qu'il soit, n'apportera plus aux âmes saines les principes de mort, les idées d'asservissement, les instincts de vengeance, les fureurs de destruction qui ont régi des sociétés primitives". Enfin comment justifier une vengeance en appelant le concours de l'Évangile qui apporte, tout au contraire un idéal de douceur et de pardon ! C'était, sans équivoque, retirer à DUMAS toute valeur à son interprétation et par là, à sa conclusion. Mais la critique ne s'arrêtait pas là, car elle refusait à DUMAS "toute classification logique" susceptible de placer la femme "dans une sphère particulière". Car elle-même rejette, depuis toujours, toute relation de souveraineté entre l'homme et la femme, en affirmant tout au contraire une complémentarité destinée à reproduire la vie. Ainsi n'y avait-il "qu'un type dans chaque espèce¹" et le père et la mère étaient également nécessaires pour élever leur enfant – elle rappelait discrètement à ce propos qu'elle, "comme tant d'autres", avait "expérimenté sans succès" la séparation. Elle concluait "Briser la famille ? Non jamais !" Ce serait priver l'enfant de "l'union de la tendresse et de la force" dont il a besoin pour les posséder à son tour. Dès lors comment faire ? Elle avouait n'avoir aucune théorie pour répondre à cet impératif. Et d'ailleurs, "ayant été jeté par le sort dans des nécessités contraire à [ses] instincts et à [ses] convictions", elle ne pouvait recommander que la recherche constante de l'égalité entre l'homme et la femme. On le constate ici, si elle ne dénonce pas le divorce, elle craint cependant les conséquences d'une famille rompue sur l'avenir des enfants.

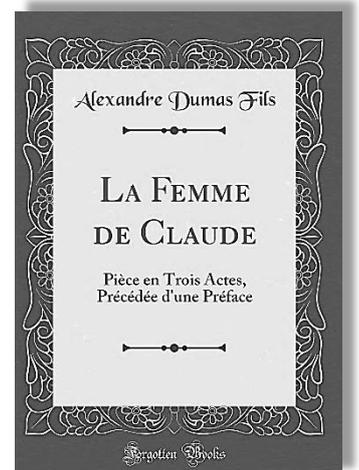
Quelques jours plus tard, elle écrivit à GIRARDIN pour lui préciser sa pensée. Sans renier l'estime qu'elle lui portait, si elle refusait, comme lui, le droit attribué à l'homme de châtier, elle ne pouvait accepter "la suppression du père dans la famille". Comment penser la disparition de la famille ? "L'idéal n'est-il pas l'égalité, l'union, la paix, l'amour dans le mariage, et par mariage, je n'entends pas autre chose que l'élevage des enfants par ceux qui les ont mis au monde". Car, tout en plaignant le sort de la femme, elle aime l'homme : "C'est mon fils, mon frère, mon père, mon ami ; j'aime son autorité quand il n'en abuse pas ! Je voudrais qu'on l'amenât à considérer la femme comme son égale et à la traiter en conséquence. Mais lui ôter ses enfants, quelle cruauté ! Je vous l'ai dit souvent, il y a en moi de graves lacunes à l'égard de la logique. Le sentiment parle plus haut et crie : "Périsse la logique plutôt que l'amour"."

Nous ignorons si DUMAS répondit aux critiques émises dans son article, mais il semble bien qu'il le prit mal car la Correspondance ne contient aucune lettre de lui durant le second semestre 1872. Il est vraisemblable, d'ailleurs, qu'elle craignait de l'avoir blessée car elle le devança dans la présentation des vœux, en cherchant l'apaisement : "Ça m'est égal qu'on tue sa femme si elle est un monstre [...] Ça m'est égal qu'on cherche des autorités dans la Bible. Je me contente de ne pas respecter ce genre d'autorité qui ne s'impose pas à mon esprit et à ma race, mais toutes les opinions étant libres, je me défends de celles qui ne me vont pas, sans m'étonner des autres." Cette mise au point resta sans effet, mais il est vrai que DUMAS était en répétition de sa nouvelle pièce, et il fallut attendre le voyage à Paris de George SAND à la fin du mois d'avril, où ils se rencontrèrent à plusieurs reprises, pour que le différend s'apaise.

LA FEMME DE CLAUDE.

Comme il l'avait annoncé, en effet, DUMAS s'était attelé à la rédaction d'une pièce dans laquelle il revenait sur le sujet pour justifier les idées avancées dans cette réponse à D'IDEVILLE qui avait fait tant de bruit. "La Femme de Claude" fut représentée, le 16 janvier 1873 au Théâtre du Gymnase-Dramatique, avec un vif succès. L'argument était tendu vers cette démonstration : un mari qui finit par tuer de sang-froid l'épouse dont il s'était séparé pour cause d'adultère et qui revient, jouant de sa séduction, dans l'intention de lui ravir le secret d'une invention promise à un avenir lucratif. La polémique rebondit. CUVILLIER-FLEURY, dans le *Journal des Débats*, posa la question de savoir de quel droit DUMAS s'érigait une nouvelle fois en moraliste. Cherchait-il à imposer un ordre nouveau ? Sur quelle légitimité s'appuyait-il pour remettre en question des lois établies par le politique et le religieux ? DUMAS lui répondit dans une longue lettre publiée en mars 1873, donnée comme préface dans l'édition en volume de son drame.

Sa légitimité ? Il la tirait des souffrances endurées en sa qualité d'enfant naturel : "Né d'une erreur, j'avais les erreurs à combattre". Ainsi, expliquait-il, la loi "qui allait me constituer tous les devoirs des autres hommes sans me reconnaître tous leurs droits, avait permis à mon père de m'appeler à la vie, dans l'ordre naturel, en lui laissant la faculté, une fois la chose faite, de m'abandonner complètement, dans l'ordre matériel, physique, social et moral".



¹ Rappelons ce qu'elle écrivait le 12-13 janvier 1867 à FLAUBERT : "Un homme et une femme c'est si bien la même chose que l'on ne comprend pas les tas de distinctions et de raisonnements subtils dont se sont nourries les sociétés sur ce chapitre-là.", FLAUBERT *Correspondance*, op. cit., t. III.

Puis, analysant sa pièce, il arrivait à la justification du châtement en reprenant l'intervention du Christ devant la femme adultère. Mais, à supposer, que le mari soit alors sorti de la foule en répondant au Christ *"Maître, moi je suis sans péché ; Jésus eût été forcé de lui dire : "Frappe" ! "* *"La Femme de Claude"* devient, dès lors, une paraphrase de la parole du Christ car "sans péché [Claude] a pardonné vingt fois" les frasques de sa femme alors que, par son comportement, elle est devenue un danger public ; aussi ne se fait-il pas justice *"il fait justice"*. Il pallie l'insuffisance des lois humaines pour se placer dans la loi de Dieu. *"Claude ne tue pas sa femme, l'auteur ne tue pas une femme, ils tuent tous les deux la Bête, la Bête immonde, prostituée, infanticide, qui mine la société, dissout la famille, souille l'amour, démembré la patrie, énerve l'homme, déshonore la femme dont elle prend le visage et l'apparence, et qui tue ceux qui ne la tue pas"*. Ce n'est donc pas un appel au meurtre de la femme adultère qu'il a voulu lancer – après tout il y a des maris qui n'ont que ce qu'ils méritent – mais bien démontrer les erreurs d'une loi incomplète.

Ces précisions ne convainquirent pas George SAND qui s'interrogeait toujours sur l'attitude de DUMAS : *"Pourquoi Alexandre a-t-il cru nécessaire de bâtir toute une théorie, tout un dogme qui n'est ni du temps ni du milieu où nous vivons ? Je ne sais pas. Je déclare que je ne comprends pas"*. Elle écrivit à DUMAS le 12 avril mais en suivant la mise en garde de son ami HARRISSE : *"Il a l'épiderme excessivement sensible, surtout à l'endroit de ses comédies, qui sont pour lui "œuvres de sacerdoce". "* Elle se garda donc de parler morale mais cette préface ne modifia en rien son jugement initial comme elle le notait dans son agenda, le 21 avril 1873 : *"Beaucoup d'esprit, mais raisonnablement vague et contradictoire."*

Les divergences de points de vue entre les deux écrivains restèrent cependant profondes. George SAND ne pouvait qu'être en désaccord avec le rôle de moraliste que DUMAS revendiquait depuis plusieurs années déjà : *"Toute littérature, soutenait-il, qui n'a pas en vue la perfectibilité, la moralisation, l'idéal, l'utile, en un mot, est une littérature rachitique et malsaine, née morte"*. Car si elle avait, dans son œuvre, défendu ses idées dans de nombreux domaines, politiques, religieux et sociaux, elle s'était toujours gardée de les présenter comme des ensembles organisés et indiscutables. Elle avait, tout au contraire, constamment désapprouvé ceux qui théorisaient depuis le père Enfantin et les saint-simoniens jusqu'au Souverain pontife et les catholiques. Une des raisons en était qu'elle considérait toute vérité comme relative et donc susceptible d'évoluer en fonction des progrès de la connaissance humaine. D'ailleurs elle-même, pouvait-elle encore revendiquer ce qu'elle écrivait à Félicité DE LAMENNAIS, en 1837, lors de sa décision de mettre fin aux *"Lettres à Marcie"* qu'elle publiait dans son journal *Le Monde* : *"Pour vous dire en un mot toutes mes hardiesses, elles tiendraient à réclamer le divorce dans le mariage. J'ai beau chercher le remède aux injustices sanglantes, aux misères sans fin, aux passions souvent sans remède qui troublent l'union des sexes, je n'y vois d'autre issue que la liberté de rompre et de reformer l'union conjugale."* Était-elle encore capable de soutenir cette hardiesse, alors que dans son article du *Temps* elle n'évoquait qu'une seule fois le mot divorce, et encore comme une possibilité parmi d'autres ? C'est qu'alors elle raisonnait au lendemain d'une séparation légale, persuadée qu'elle pourrait assumer seule les responsabilités de la famille. Devenue grand-mère, préoccupée de l'avenir de ses petits-enfants, elle reconnaissait l'utilité d'un mariage garant de la famille. Ainsi, elle qui se réjouissait autrefois du mariage manqué de François BULOZ, écrivait à Maxime DU CAMP trente années plus tard : *"Mariez-vous [...] la famille est le port [...] mais ce n'est pas la femme que l'on peut aimer plus que soi-même, c'est l'enfant."* C'est bien ce qu'elle soutenait dans *"Réponse à un ami"*, même en faisant le constat que les rapports de l'homme et de la femme n'étaient encore *"en bien des cas, une lutte sauvage, un empiétement continuel des droits mal définis"* et poursuivait-elle : *"Quelque parti que nous prenions dans ces questions brûlantes, efforçons nous de trouver tout ce qui tiendra au rapprochement des cœurs, à l'union des intelligences, au respect du but commun, l'enfant"*.

Ses propos marquent bien le désarroi profond ressenti au sujet de la situation inextricable de la femme mariée en butte à l'infidélité d'un mari. Quelques années plus tôt, déjà, elle confiait à DUMAS : *"Que peut-elle faire ! Elle ne peut pas le tuer. Elle est prise de dégoût pour lui, ses retours à elle, lui font lever le cœur. Elle se refuse, mais elle n'en a pas le droit. – Ah ? Qu'est-ce qu'elle fera ? Elle ne peut pas se venger, elle ne peut même pas se préserver, car il peut la violer et nul ne s'y opposera. Elle ne peut pas fuir ; si elle a des enfants elle ne peut pas les abandonner. Plaider ? Elle ne gagnera pas si l'adultère du mari n'a pas été commis au domicile, elle ne peut pas se tuer, si elle a un cœur de mère ? Cherchez une solution, moi je cherche. Direz-vous qu'elle doit pardonner ? Oui, jusqu'au pardon physique qui est l'abjection et qu'une âme fière ne peut accepter qu'avec un atroce désespoir et une invincible révolte des sens."*

Un désarroi d'autant plus profond qu'à l'instar des régimes précédents la jeune et fragile Troisième République, alors menacée par les conservateurs majoritaires dans son assemblée, ne semblait pas prête, à l'instar des régimes précédents, à modifier le Code civil dans un sens favorable à la femme.

George SAND n'était plus quand Jules FERRY fit voter, le 27 juillet 1884, une loi bien timide qui accordait cependant à la femme le droit de demander le divorce en cas de l'adultère du mari.

Mais il faudra attendre le début des années 1970, près d'un siècle plus tard, pour que l'autorité parentale soit confiée aux deux parents, le divorce rendu possible par consentement mutuel et que les mêmes droits soient reconnus aux enfants légitimes et illégitimes.

" LE GOULAG (1918-1986) VU PAR LES HISTORIENS ET LES RESCAPES : BARBARIE CONCENTRATIONNAIRE ET SILENCES ASSOURDISSANTS DE L'OCCIDENT... "

Par le Dr André BERNARDINI-SOLEILLET

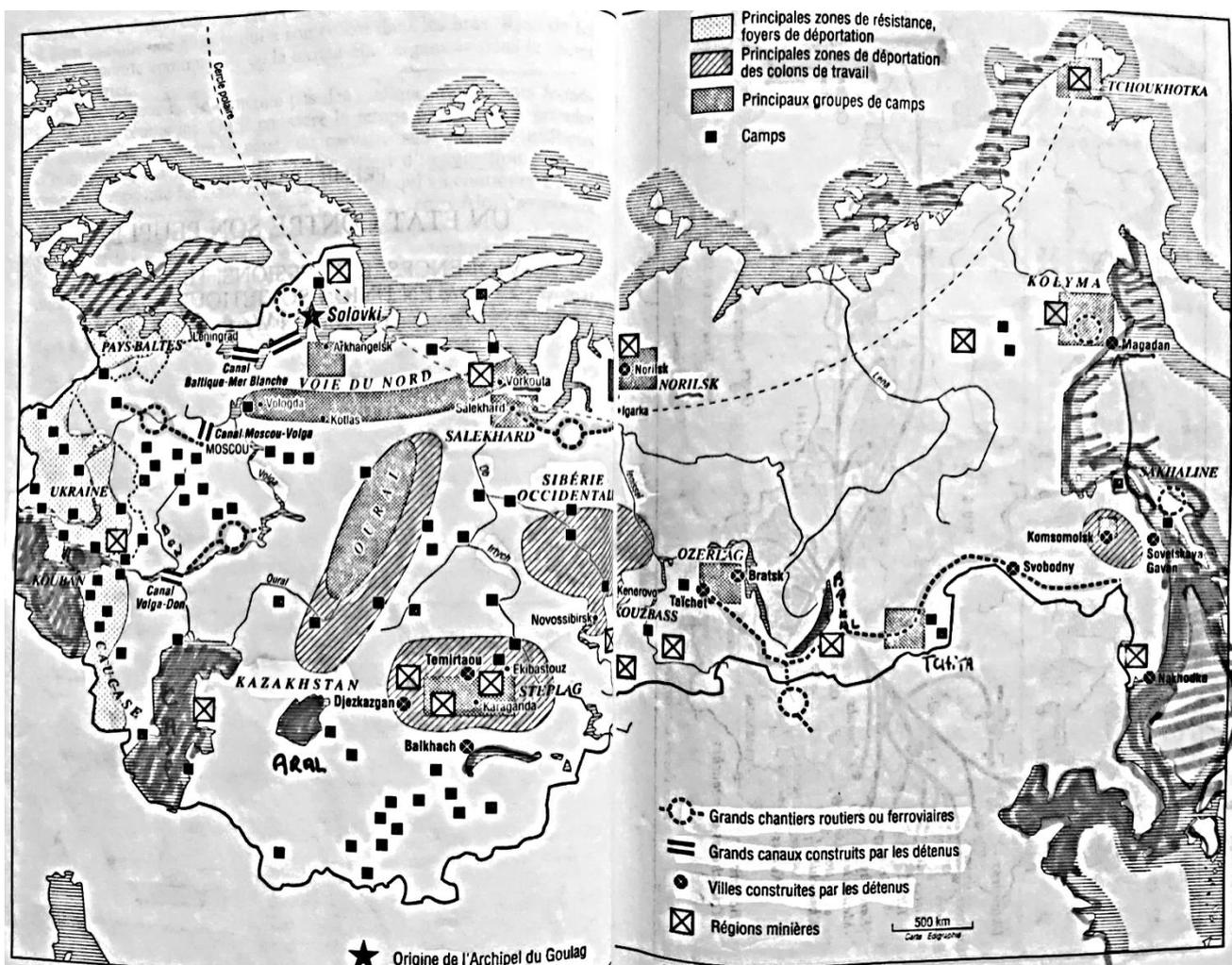


I- INTRODUCTION.

En cette année anniversaire de la Charte des Droits de l'Homme (1948), signée à l'O.N.U. par 55 états, U.R.S.S. comprise, nous allons nous pencher sur le plus grand système concentrationnaire du 20^e siècle :

- **Unique par sa durée** (1918-1986), de LENINE à GORBATCHEV.
- **Unique par son ampleur** : des camps de travail forcé par milliers, des détenus, "esclaves d'Etat" par millions, et aussi des millions de morts par cette "machine à broyer", "ce hachoir à viande", selon l'expression de SOLJENITSYNE.
- **Chose insolite** : les archives entrouvertes en 1990-1992 pour les dossiers individuels ne seraient à nouveau disponibles qu'en 2044...
- **Chose curieuse** :

- ✓ **Ignorance** de la majorité des gens instruits, aussi bien étrangers que russes, des sites sinistres abritant le Goulag (les îles Solovski, la Kolyma, le Dalstroï, Vorkhouta, Norilsk etc.) et du catalogue des atrocités de ce 20^e siècle ; et pourtant la majorité des gens serait stupéfaite d'apprendre que la répression soviétique a fait plus de morts que les batailles de la Somme, de Verdun et aussi d'Auschwitz et Dachau réunis.



- ✓ **Indifférence** : le nom de Goulag est loin de contenir toute la charge d'émotion et d'horreur que dégagent les expressions telles que : "camp de concentration nazi, camp de la mort de Polpot au Cambodge, ou révolution culturelle de Mao"...
- **Chose plus grave** : Pas de tribunal international Nuremberg ; pas de repentance ; pas de commémoration nationale rendant hommage aux victimes. *"La répression fut terrible, mais nécessaire à la modernisation de l'U.R.S.S"* (POUTINE)

Comme pour la Shoah n'y-a-t-il pas devoir de mémoire et devoir d'histoire ?

II - ET TOUT D'ABORD QUE RECOUVRE CE TERME GOULAG ?

- **C'est un sigle qui est devenu un nom** : (*Glavnoie Oupravlienie Laguèri*) qui signifie : Direction Principale des Camps. Ce terme englobe tout le système répressif en U.R.S.S. Lequel dépend de la police politique, branche du ministère de l'Intérieur et pas du ministère de la Justice.
- **C'est un système** : des milliers de camps de travail forcé, des prisons, des zones d'exil. Des forçats concernant de vrais criminels et des faux politiques, de simples citoyens, des femmes et aussi des enfants.
- **C'est un pays à l'intérieur du pays, une civilisation séparée** : 8% de la population totale environ, à son apogée sous STALINE suivant les historiens.
- **Ses buts** : isoler, exploiter, liquider, terroriser la population (procès publics truqués, faux complots, le dernier en 1953 concernait celui des "blouses blanches", les médecins juifs).

III - NAISSANCE ET EVOLUTION DE CE SYSTEME REPRESSIF.

Selon les archives et les témoignages rapportés dans *"Le livre noir du communisme"* écrit par 11 historiens, il y a continuité de 1918 à 1986. LENINE inaugure "la terreur rouge" dès 1918 :

- **Les objectifs** : créer "l'homme nouveau" en éliminant les "ennemis de classe" (la bourgeoisie, le clergé, les partis d'opposition etc.). Le projet, c'est le socialisme ; le mode de gouvernement, c'est la terreur *"une révolution sans peloton d'exécution n'a aucun sens"* dicit TROTSKI. *"Nous n'avons que faire de la justice"*.
- **Les moyens** :
 - ✓ **Une police politique** (la *Tcheka*, créée par DZERJINSKI) qui arrête, condamne sans jugement, incarcère.
 - ✓ **Des camps de travail forcé** dénommés "Camps de Concentration", terme utilisé bien avant l'appellation des camps nazis. (21 en 1919, 101 en 1921). Détenus de droit-commun et détenus politiques étaient censés être réhabilités par le travail ; les gardiens étant des "éducateurs"...
 - ✓ **Un parti bolchévique**, loyal et discipliné, "avant-garde du prolétariat" (seulement 9% d'ouvriers, suivant l'expression "40 000 marteaux, 400 000 cartables"...).



LENINE



STALINE

Mais la guerre civile ruine l'économie. Toute l'activité productive, non liée à la guerre s'effondre. Les paysans, *"masse à demi-sauvage à l'individualisme animal"* (dicit TROTSKI) dont la production est en grande partie réquisitionnée, se révoltent, vont mourir de faim (5 millions de morts) ou sont déportés dans des colonies de peuplement en Sibérie, voire dans les camps.

Les ouvriers se révoltent aussi : *"le travailleur doit obéir à l'état ouvrier comme un soldat"*. A la militarisation des usines s'ajoute l'arme alimentaire pour punir ou stimuler... A cela, s'ajoute par solidarité la révolte des marins de Kronstadt, qui pour les uns sont fusillés ou noyés dans des péniches ou envoyés au Goulag.

LENINE mort en 1924, STALINE arrive.

Jusqu'en 1927, desserrement de la répression, suivant la tactique révolutionnaire, *"deux pas en avant, un pas en arrière"*. Et en 1927, le grand tournant : collectivisation agricole forcée, industrialisation forcée vers la Sibérie, pour exploiter les mines d'or, d'uranium, de charbon, de bois, pétrole, gaz... Il faut à tout prix vendre des matières premières pour acheter des machines-outils à l'étranger. La main d'œuvre, bon marché, sera puisée à volonté dans toutes les régions de l'U.R.S.S. par un système de quotas renouvelable à l'envi, en invoquant le sabotage de l'économie comme raison de condamnation et réquisition...

De 1939 à 1941, l'accord secret STALINE-HITLER entraîne une soviétisation forcée des territoires partagés : Pologne, Ukraine, Pays Baltes et, de ce fait, les tièdes et les résistants de ces pays vont connaître déportation ou détention.

STALINE mort (5 mars 1953), KHROUCHTCHEV libère partiellement les camps mais BREJNEV, de 1964 à 1986, resserre la vis et envoie les opposants politiques "dissidents" dans les hôpitaux psychiatriques et les camps restants, jusqu'à ce qu'en 1986, GORBATCHEV libère tous les détenus politiques.



KHROUCHTCHEV

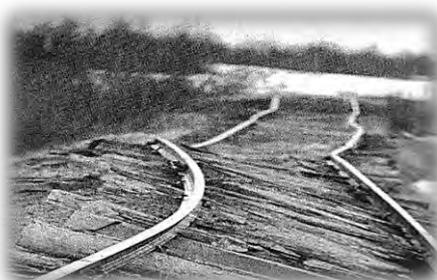
III - LES CAMPS ET LA VIE DES CAMPS : comment y arrivait-on ?

(cf. CHALAMOV dans son livre "Les Récits de la kolyma").

- **L'arrestation** : le plus souvent la nuit, par surprise ou après des convocations répétées à la prison de la Loubianka, dans un climat de violence, car on arrêtait des "capitalistes"...
- Puis, c'était **la prison** : le plus souvent, isolement dans un box de 1,30 m sur 3 m dans un silence total avec ça et là, pendant des jours, voire des mois, des interrogatoires sans fin. Le commissaire enquêteur devait, coûte que coûte, obtenir des aveux : "nous avons les moyens de vous faire parler ; même si vous n'êtes pas coupables, impossible de vous relâcher car les gens diraient qu'on arrête des innocents". Pour le commissaire enquêteur, il en allait d'une promotion ou d'un blâme si échec !
- Et après, **le transport vers les camps**, "le convoi" : le trajet vers la gare se faisait dans des camions banalisés ("les corbeaux noirs") avec des pancartes "pain, fruits et légumes", puis on traversait la Sibérie en train, soit dans des wagons à bestiaux avec un trou central servant de WC, soit dans des wagons ordinaires sans aucune commodité... De plus, supplice de l'eau : on léchait les stalactiques de gel suspendues dans les wagons, car la ration consistait à un morceau de pain, un hareng salé et un quart de litre d'eau par jour.
- Enfin, **l'arrivée au camp** : épuisés, ils franchissaient le grand portail où était inscrit : "par le travail, la liberté ; en U.R.S.S, le travail est affaire d'honnêteté, de gloire, de vaillance et d'héroïsme". Après 3 jours de repos, lavés, rasés totalement de la tête au pied, habillés de misérables hardes, se faisait la sélection : le travail le plus pénible et le plus mortifère était celui des "Travaux généraux" dans les forêts et les mines d'or, d'uranium et de charbon. L'hiver, on travaillait jusqu'à -50° et l'été on était dévoré par les moustiques pour ceux qui étaient à l'air libre.
- **Les camps** : ils sont très nombreux. A la fois de très grands complexes étalés sur 2 à 300 km (475 recensés) et aussi des milliers de petits camps temporaires ou permanents suivant leur destination : construction de villes (Magadan, Norilsk), de grands canaux, de voies ferrées, soit aussi des camps-laboratoires de recherche (*charchkas*) peuplés d'ingénieurs et spécialistes en tout genre (comme TUPOLEV et KOROLEV, le père des fusées intersidérales).

Deux exemples de grands travaux que la propagande avait imprudemment portés aux nues :

- ✓ en 1931, avec un pari de le construire en deux ans "vite et bon marché", le canal de la mer blanche à la baltique ; 227 km, 180 000 détenus (*zeks*), avec leurs pelles et leurs pioches ; mais ce canal de 3 mètres de profondeur, 6 mètres de large, gelé 6 mois par an se révéla inaccessible aux bateaux de gros tonnage... (constaté par SOLJENITSYNE qui y resta une journée entière).



- ✓ De même la voie ferrée entre l'Ob et le Iénisseï, terminée en 1953 (Sibérie occidentale) : construite l'hiver dans la Toundra, se désagrège au printemps ; d'où son nom de "voie morte".

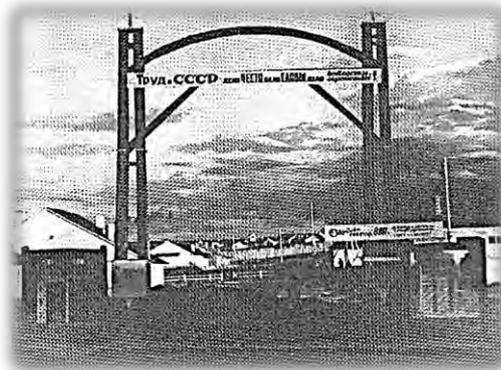
- **La contenance** des camps du *goulag* tournait, en permanence aux alentours de 2 à 3 millions de détenus avec une augmentation dans les années d'après-guerre encadrés par environ 200 000 gardes.

➤ **L'encadrement** :

- ✓ **Les commandants de camps** : beaucoup sont des officiers de la Tcheka en disgrâce ; changés souvent d'affectation pour conduite délictueuse (trafic en tous genres...) certains étaient indifférents ou cruels ; d'autres, plus rarement se montraient humains vis-à-vis des détenus tel BERZINE, chef du Dalstroï, terrible camp de la Sibérie extrême orientale (STALINE le fit fusiller).



- ✓ **Les gardes** : analphabètes à 42%, jeunes paysans pauvres engagés sous contrat, ou anciens détenus, ou anciens soldats de l'armée rouge, prisonniers des allemands, libérés



en 1945 et considérés comme des lâches, voire des collaborateurs des Nazis (160 000). Ces gardes à qui l'on confisquait leurs papiers étaient parfois cruels, persuadés par les autorités du camp que les détenus étaient des espions, des saboteurs ou des traîtres à la patrie.

➤ **Les détenus :**

- ✓ **Les "droit-commun"** dits "criminels socialement proches". A 90% des citoyens ordinaires, ouvriers et paysans (12% d'illettrés, 42% d'analphabètes). Boucs émissaires de l'échec économique, accusés de sabotage. Les accusations étaient le plus souvent délirantes : vol de bottes en caoutchouc dans un bazar : 6 ans de Goulag. 5 miches de pain : 10 ans. 2 fois 10 minutes de retard au travail dû aux transports publics incohérents : 5 ans. Un vétérinaire qui avait soigné des chiens d'étrangers ; une cantatrice qui avait dansé avec l'ambassadeur du Japon ; une actrice qui avait refusé de coucher avec le chef de la Tcheka ; une blague ou une critique de STALINE (ce qui est arrivé à SOLJENITSYNE en 1944) : goulag, goulag, goulag !!!
- ✓ **"Les politiques"** dits "socialement dangereux" : condamnés sous le terrible article 58 alinéa 10 avec les accusations telles que : "agitation antisoviétique, activité contre-révolutionnaire et la plus grave, activité contre-révolutionnaire terroriste trotskiste" qui conduisait aux travaux généraux les plus durs du Goulag...d'où à une mort certaine. Ce terme est, en fait, un fourre-tout : opposants politiques (Menchéviks, Socialistes modérés, Trotskistes), résistants nationaux (Ukraine, Pays Baltes, Pologne), religieux orthodoxes, soldats russes anciens prisonniers de guerre,
- ✓ **Communistes soviétiques et occidentaux** vivant en U.R.S.S. (grande purge de 1937 !)
- ✓ **Les truands** : en particulier ceux "du milieu", pègre avec ses lois féroces, protégée de l'administration car utilisée pour contrôler les "politiques" ; autorisés à toutes sortes de violences et de racket sur les autres détenus.
- ✓ **"Les crevards"** : (10% des détenus) ; "ceux qui ont atteint la fin de vie ou par ironie, ceux qui ont touché au socialisme" (expression de Jacques ROSSI, détenu communiste français au Goulag). Rendus fous par la faim, atteints de maladies multiples, ils déliraient, fouillant les poubelles, insensibles aux poux et aux coups, guettés par d'autres détenus qui attendaient leur mort pour les dépouiller.
- ✓ **Les mourants** : dans les mines et les forêts, l'espérance de vie était inférieure à deux ans (tuberculose, typhus, épuisement au travail). La tactique des commandants de camps consistait à libérer les moribonds et à garder secrets les morts, par crainte de punition de l'administration centrale, car c'était autant de « machines-outils » qui allaient faire défaut. On cachait les morts aux détenus : sortis la nuit sur une charrette avec une étiquette au gros orteil portant leur nom et leur matricule, recevant un coup de pic dans le crane par le surveillant de porte s'assurant ainsi qu'ils ne bougeaient plus,, ils étaient jetés dans une fosse secrète préparée à l'extérieur du camp. L'été le sol se dégelant, parfois les cadavres décomposés remontaient à la surface et là, on récupérait leurs dents en or, pour ceux qui en avaient...mais les étiquettes se diluant dans la terre mouillée, ces pauvres morts restaient pour toujours anonymes, sans lieu de sépulture connue, privant à jamais leur famille d'un travail de deuil à visée apaisante...
- ✓ **Les femmes** : en 1949, on comptait 503 000 femmes, beaucoup accusées de vol de nourriture, la faim les y poussant) dont 24 000 avec des enfants en bas âge ; 9 300 de ces femmes étaient enceintes. Astreintes aux mêmes normes de travail, elles étaient maltraitées car leur productivité était moindre. Certaines, de gré ou de force, succombaient aux gardes et aux truands pour être protégées, voire se faire mettre enceinte pour espérer une éventuelle amnistie...



- ✓ **Les enfants** : leur vie était terrible, ne restant qu'un an et demi au contact de leur mère, qui venait toutes les quatre heures leur donner le sein. Dès l'âge de deux ans, on les envoyait en orphelinat, où leur nom était changé... Certaines mères préféraient les empoisonner avec du sucre mélangé au tabac. Quant aux enfants des "politiques", ils étaient humiliés (on prenait leurs empreintes digitales) et maltraités : "oubliez vos parents, ce sont des ennemis du peuple". Dès l'âge de douze ans, beaucoup d'enfants errants, petits délinquants, pouvaient être accusés, condamnés.



(Apple BAUM dans son livre sur le Goulag rapporte les cas de 169 enfants mineurs, arrêtés, interrogés avec extorsion de faux aveux et envoyés dans des colonies d'éducation par le travail...) Dès quinze ans, ils étaient expédiés dans des camps d'adultes où souvent ils servaient de larbins et de gitons aux truands qui en fabriquaient des délinquants, voire des tueurs à gage, à leur sortie, sans notion de bien et de mal...

Pourtant, certains détenus s'en sortirent (SOLJENITSYNE, CHALAMOV, TUPOLEV, KOROLEV). Alors qu'au bout de 3 semaines, les hommes étaient brisés par la faim, par l'angoisse et le chacun pour soi haineux, certaines stratégies de survie les sauvaient :



Alexandre SOLJENITSYNE

- ♦ La première était **la tricherie** (en russe la truffe). La ration alimentaire dépendait de la réalisation du travail fixé par le chef de brigade ; la norme était impossible à atteindre, car très vite épuisante au bout de quelques jours ; alors, "graisser la patte du Normeur" était une condition de survie. Du commandant du camp au simple garde, tout le monde trichait, comme dans toute l'U.R.S.S. d'ailleurs suivant l'expression en cour "*ils font semblant de nous payer, on fait semblant de travailler*"...
- ♦ "**Etre planqué**" pour éviter les travaux généraux mortifères était aussi recherché : les domestiques des truands, les mouchards, les cuisiniers, les menuisiers, les aides-infirmiers aussi.
- ♦ Quant aux **travailleurs de choc** qui dépassaient la norme de travail imposée, ils étaient au tableau d'honneur, dormaient dans des lits avec de beaux draps mais ne faisaient pas de "vieux os" car ils mouraient un jour brutalement de surdosage !



- ♦ **Se faire hospitaliser** donnait quelque répit : le médecin, souvent considéré comme un "demi-dieu" soulageait mais ne pouvait pas dépasser un certain taux de malades. Parfois les détenus s'automutilaient pour accéder à l'infirmerie (section de 3 doigts à la hache ou acide dans les yeux...).



- ♦ **Les vertus de la vie quotidienne** : réseaux d'autodéfense contre les criminels ; solidarité ethnique des Polonais, des Baltes, des Ukrainiens.
- ♦ **Activités de l'esprit** : écrire sur du papier à cigarette ; SOLJENITSYNE faisait des vers dans sa tête et les apprenait par cœur ; d'autres priaient, fabriquaient des objets, des jouets pour les enfants des chefs. Dans certains camps parfois : orchestre, théâtre, conteurs... En fait, ces activités étaient au bon vouloir des chefs de camp.
- ♦ **Les évasions étaient possibles** : par exemple, en 1947, 10 400 tentatives, 3000 repris. Les paysans étaient poussés à arrêter les fugitifs, soit par peur de la prison, s'ils ne les dénonçaient pas, soit par cupidité (250 roubles s'ils ramenaient la tête d'un évadé). On partait à 3, puis on se retrouvait à 2, le troisième étant égorgé dans son sommeil pour servir de viande...

V - DIFFERENCES ET SIMILITUDES AVEC LES CAMPS NAZIS :

(cf. les historiens COURTOIS et WERTH dans le livre noir du communisme).

➤ Similitudes :

- ✓ Ces camps étaient contemporains.
- ✓ Les détenus étaient incarcérés pour ce qu'ils étaient et non pas pour ce qu'ils avaient fait : chez les Nazis, étaient étiquetés sous-hommes asociaux les Juifs, les homosexuels, les handicapés, les Tziganes. Pour les Soviétiques, c'était les ennemis du peuple "socialement dangereux" (paysans réfractaires, ouvriers révoltés, officiers, résistants nationaux à la soviétisation baltes, polonais, ukrainiens etc.).

- ✓ **Même rhétorique pour se légitimer** : les Juifs étaient accusés d'être responsables des malheurs de l'Allemagne (cf. HITLER dans *Mein Kampf*) ; les "ennemis du peuple" soviétiques, responsables des échecs économiques par sabotage...
- ✓ **Même pédagogie de "mise à mort"** : diabolisation, négation de leur humanité : désignés comme vermine répugnante, herbe toxique, saleté à purifier, chiens surnois ukrainiens serviles des Nazis.
- ✓ **De ce fait, leur isolement du parti et de la société est légal**. Souvent frappés voire torturés dès leur arrestation, les condamnés se retrouvaient dans les camps de travail forcé, pour des périodes parfois longues et renouvelables, notamment pendant la période de guerre.
- ✓ **Même slogan inscrit sur le portail à l'entrée du camp** : pour les Nazis : "*Arbeit macht frei*" (le travail rend libre) et pour les soviétiques : "Par le travail, la liberté".



➤ **Les différences :**

- ✓ **Le Goulag dura plus longtemps** (1918 1986).
- ✓ **Plus grand nombre et diversité des camps russes** (500 d'un côté et 50 de l'autre).
- ✓ **Finalité économique du travail forcé chez les soviétiques** en plus de l'élimination physique délibérée pour certains...
- ✓ **Survivants possibles** (très rarement dans les mines d'uranium ou les centrales nucléaires), on pouvait dans les camps devenir garde, menuisier, cuisinier, mouchard, avec possibilité d'amnistie, parfois (femmes, enfants ou autres).
- ✓ **Les bourreaux se retrouvaient parfois, par leur comportement délictueux, eux même des détenus.**
- ✓ **Au totalitarisme de race génocidaire des Nazis, s'opposait un totalitarisme de classe « politicide »** : le peuple prolétarien devait être purifié de la bourgeoisie...

VI - POURQUOI L'OCCIDENT DEMEURAIT SILENCIEUX ?



KRAVTCHENKO

➤ Alors qu'il savait par ses éclaireurs de la conscience que furent, en 1946, KRAVTCHENKO ("*J'ai choisi la liberté*"), et en 1949 David ROUSSET, rescapé des camps Nazis, dénonçant dans *le Figaro* l'existence des camps et accusé de " trotskyste falsificateur" par ARAGON dans "*Les lettres françaises*".

➤ En 1949, un rapport de l'ONU, en 1962, SOLJENITSYNE ("*Une journée d'Yvan Denissovitch*") et le témoignage de 277 rescapés...

➤ Les raisons invoquées furent diverses et variées : pénurie des sources : archives à peine entrouvertes de 90 à 92, accès aux sites des camps interdit, aucun rescapé interviewé ou filmé par la télévision.



David ROUSSET

- Pénurie d'images de cinéma : alors qu'on connaissait la tragédie de la Shoah par le film "Nuit et Brouillard", "La Liste de Schindler" de SPIELBERG. Alors qu'on connaissait EICHMANN, HIMMLER. Qui connaissait DZERJINSK, IAGODA et BERIA ?
- Rôle de la propagande soviétique : pression sur les journalistes occidentaux accrédités à Moscou, discrédit de SOLJENITSYNE, montré comme un ivrogne, un "cul béni" et un antisémite...
- Par ailleurs, une "gauche" occidentale aveuglée avec ses thuriféraires de renom. Léon BLUM (1947) : "*Staline est un homme de génie extraordinaire, à comparer à RICHELIEU, CROMWELL, CAVOUR*".
- THOREZ et DUCLOS : le rapport de KHROUCHTCHEV, dénonçant en 1956 les "*erreurs de Staline est un faux grossier*". La députée VAILLANT-COUTURIER : "*Je considère le système pénitentiaire soviétique comme indiscutablement le plus souhaitable dans le monde entier*".



Jean Paul SARTRE

➤ Des intellectuels comme SARTRE : "*Tout anticommuniste est un chien*". "*N'étant pas membre du parti, il ne m'appartenait pas d'écrire sur les camps soviétiques*". Et répondant à CAMUS et ARON : "*Comme vous, je trouve inadmissible ces camps, mais inadmissible tout autant l'usage que la presse bourgeoise en fait chaque jour*".

ARAGON dans le "*Front rouge*" écrit "*Les yeux bleus de la révolutions brillent d'une cruauté nécessaire*".

Curieusement, jusque dans les années 80, le sort des dissidents ne gênait pas les intellectuels qui ne voulaient retenir que les idéaux de justice sociale et d'égalité pour tous. Aussi, les témoignages sur le Goulag ont-ils été rejetés par ceux-là même qui acceptaient ceux d'ELI WIESEL et de PRIMO LEVI sur les Nazis... A ceux qui se plaisaient à dire en parlant de la révolution : "*on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs*" le dissident BOUKOVSKI répondait : "*On a vu les œufs cassés mais on n'a jamais vu l'omelette...*".

➤ D'autres raisons peuvent expliquer mutisme et indifférence :

- ✓ **Indifférence des contemporains** : en 1945, nos deuils empêchaient de voir la souffrance des autres ; indifférence illustrée par l'adage : "A quoi bon chercher la tristesse chez autrui quand chez soi on pleure à chaudes larmes."
- ✓ **Rôle important de l'URSS pendant la guerre** : en effet, grâce à la bravoure du soldat russe, galvanisé par l'amour de la patrie, et l'aide matérielle des alliés, les armées allemandes furent arrêtées en novembre 1942 devant Stalingrad. On n'avait pas envie de rappeler que les camps nazis fermant, les camps soviétiques florissaient et qu'un meurtrier de masse avait été vaincu par un autre, du même acabit...
- ✓ Par ailleurs, **à Nuremberg l'URSS était dans "le camp du bien"**. Son procureur passait pour le chantre de l'antifascisme. De plus, le génocide juif occupant tout l'espace, on oubliait le pacte STALINE-HITLER, de même que le massacre des officiers polonais à Katyn...
- ✓ Enfin, **grande naïveté des alliés à Yalta en 1945** : ROOSEVELT qui avait une grande sympathie pour "oncle Joe" livra l'Europe de l'Est à STALINE avec comme condition des élections libres dans chaque pays, ce qui n'est jamais arrivé...



Roosevelt et Staline à Yalta

VII - CONCLUSION :

- Des forçats par millions : selon les historiens, 28 700 000 détenus ou déportés. Soviétiques civils : 18 millions. Soldats russes prisonniers libérés envoyés au Goulag sur 420 000 passés dans les camps de filtration, 160 000 ont été envoyés au Goulag. Soldats allemands prisonniers de guerre 4 200 000. Déportés nationaux en Sibérie environ 6 millions. Baltes, Ukrainiens, Tchétchènes etc.
- Des morts par millions : (cf. "Le livre noir du communisme") : 20 millions de morts (révolution, guerre civile, famine, déportation, exécution : 800 000). Goulag : 3 millions et demi sans compter les morts dans les trains, dans les prisons...
- Ce qui est grave : il n'y a pas eu de procès de Nuremberg, il n'y a pas eu de repentance nationale, pas de procès pour les bourreaux. Les russes ignorent leur histoire. Les archives concernant le Goulag ont été ouvertes par ELTSINE en 1990-92, concernant les dossiers individuels expurgés du nom des dénonciateurs puis refermées jusqu'en 2044.



SAKHAROV

L'historien va alors puiser dans les archives périphériques des administrations régionales et des anciennes républiques d'U.R.S.S. Par ailleurs, il n'y a pas de héros glorifiés. Les rescapés SOLJENITSYNE, CHALAMOV, SINIASKI, DANIEL, SAKHAROV etc. sont ignorés. Certes il y a le musée du Goulag à Moscou, mais son histoire s'arrête en 1958 (les hôpitaux psychiatriques sont omis). Il y a aussi l'O.N.G. le Mémorial fondé par SAKHAROV en 1988, régulièrement taxé "d'extrémisme" par le pouvoir, "d'agent de l'étranger".



Mémorial

- A noter, une attitude ambiguë de POUTINE : "La répression a été terrible mais nécessaire à la modernisation de l'U.R.S.S. ; celui qui ne regrette pas l'U.R.S.S. n'a pas de cœur, mais celui qui souhaite sa restauration n'a pas de tête." Il a restauré l'hymne national soviétique ; il autorise des monuments érigés à STALINE. Depuis qu'il est au pouvoir, il refuse qu'il y ait une cérémonie officielle nationale en l'honneur des victimes du Goulag.
- Attitude positive pour STALINE : le fantôme de STALINE plane encore sur la Russie, estimant que la politique du "Petit Père du Peuple" était un mal nécessaire à la réalisation des objectifs de l'U.R.S.S. Il existe 30 musées en son honneur et un pèlerinage à Gori, sa ville natale en Géorgie. Le dernier sondage montre que 50 % des Russes le louent, 20% le rejettent et 30% sont indifférents.
- L'attitude actuelle des Russes à l'égard du Goulag est diverse : grande ignorance pour les plus jeunes, indifférence pour beaucoup, ils ne veulent pas chercher à savoir, car, pour eux la période d'ELTSINE après celle de GORBATCHEV a conduit l'U.R.S.S. au chaos... Prudence car certains de leurs parents ont été de gré ou de force des collaborateurs ou pire... Orgueil car à cette époque l'U.R.S.S. était puissante.
- Le Goulag reflétait la société soviétique. Dès 1917, fracture définitive de civilisation. D'un côté une *Nomenklatura* privilégiée (le parti, la police, l'armée etc.) avec sa bureaucratie stupide et sa "bourreaucratie" terrible : on fusillait sans raison, on volait sous prétexte de nationalisation, on trichait à tous les étages de la société : on évaluait la récolte sur pied et non moissonnée. On englobait les tracteurs rouillés dans les statistiques, comme les appartements sans escaliers...



POUTINE

- **D'un autre côté, une société qui selon SOLJENITSYNE était gagnée par la "gale des âmes"** : angoisse permanente de l'arrestation, méfiance de chacun car des mouchards de partout ; avec comme conséquence des rapports humains dégradés : diminution de la cordialité, diminution de l'hospitalité et lâcheté. Par exemple, on ignorait la famille du père arrêté, son épouse était considérée comme une ennemie, comme une pestiférée.
- **Comment un idéal d'émancipation du peuple**, de fraternité universelle, de justice sociale devint, en octobre 1917, doctrine de toute puissance de l'Etat, pratiquant la discrimination systématique de groupes sociaux (Bourgeoisie, Clergé...) ou nationaux (Baltes, Ukrainiens...) recourant aux déportations de masse et trop souvent aux massacres gigantesques, source d'une tragédie planétaire par utopie mortifère.
- **Comme pour la Shoa peut-on dire : "Plus jamais ça." ??**
Il y a donc un devoir moral de mémoire, pour honorer ces morts anonymes et innocents, le plus souvent sans lieu connu de sépulture. Il y a aussi un devoir d'histoire : l'histoire n'est-elle pas la science du malheur des hommes ? Laissons parler CHATEAUBRIAND : *"Lorsque dans le silence de l'abjection l'on entend plus retentir que la chaîne de l'esclave et la voix du délateur ; lorsque tout tremble devant le tyran et qu'il est aussi dangereux d'encourir sa faveur que de mériter sa disgrâce, l'historien paraît chargé de la vengeance des peuples"*. Loin de nous la vengeance ! Qu'il apporte simplement connaissance des faits et éléments de vérité ; qu'il soit "l'historiographe du mensonge"; qu'il soit le porte-parole de ceux empêchés par la terreur de dire la vérité.
- **Ne nous leurrons pas !** Le plus jamais ça, est illusoire. Il y aura toujours des Goulags ! Il y a une face cachée dans la nature humaine : celle d'avilir, de détruire, de transformer nos semblables en êtres vils (vermine, herbe toxique, chien servile...) dignes d'être incarcérés, torturés, massacrés.
L'homme aime le pouvoir et son ivresse le pousse à la mégalomanie, oubliant très vite promesses et idéaux invoqués. Gare aux révolutions ! Après chaque révolution, la démocratie est à réinventer et l'histoire nous apprend qu'elle vient le plus souvent rouler et mourir aux pieds des dictateurs. Gare aux révolutionnaires qui veulent créer "l'homme nouveau" en élevant l'homme comme la corde élève le pendu !... Osons affirmer haut et fort à l'instar de Benjamin CONSTANT :

"Que l'Etat se borne à être juste, nous nous chargerons d'être heureux !"



Anciennes baraques du camp-goulag d'Oumtchak

Images du Goulag...



"BALADE PATRIMOINE".

Sortie pédestre du samedi 4 mai 2019 :

Mazaugues, la glacière Pivaut, les ruines du vieux Rougier (Le castrum et la chapelle Saint-Jean, les ruines du village médiéval).

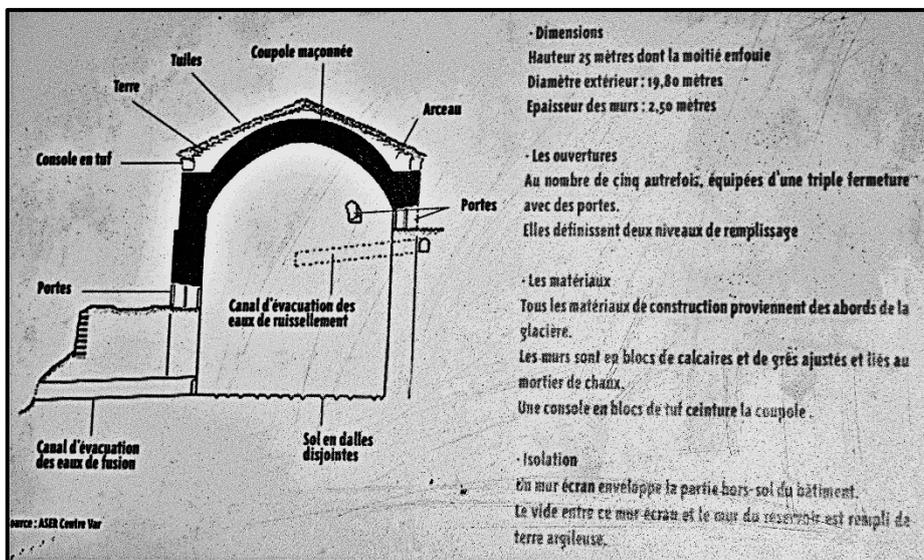


Notre petit groupe, accompagné aujourd'hui par notre ami Raoul DECUGIS, prend la route de Mazaugues, avec une météo très clémente, pour une belle journée de balade ensoleillée. La première étape nous conduit à la glacière Pivaut.



Et c'est avec beaucoup d'attention et d'intérêt que nous écoutons la petite conférence passionnante de Raoul.

Si vous souhaitez découvrir l'essentiel de cette causerie, vous pouvez, en vous rendant sur notre site "Les Amis de La Seyne Ancienne et Moderne", retrouver notre **Filet N° 126**, de mars 2013. Vous y trouverez le compte rendu d'une conférence de Raoul DECUGIS qui s'intitulait : "De la Grèce antique à nos jours, la glace : une histoire pleine de fraîcheur !" Voici quelques lignes tirées de cette conférence...



" Le processus de fabrication est pratiquement le même partout. L'eau des nombreuses sources est canalisée en direction de bassins de 50 cm de profondeur, à proximité des puits à glace. Lorsque la température descend au-dessous de -5°C , et quand la glace atteint 15 cm d'épaisseur, après trois journées de gelées continues, le découpage peut commencer et doit être effectué le plus rapidement possible. L'ouvrier, équipé d'un ciseau en acier à long manche de bois, taille des blocs dans la masse de glace. Un autre, à l'aide d'un râteau à double crocs, tire ou pousse les blocs sur le chemin. Ils sont ensuite acheminés jusqu'à la glacière, à l'aide de brouettes, à dos de mulet ou sur des charrettes, et même plus tard avec des wagonnets. La glace est alors précipitée au fond du puits, qui est recouvert d'une grille en bois faite de gros rondins, et garnie de paille. Des ouvriers étendent la glace et serrent les blocs à l'aide de mailloches ou de cognées, et la battent avec des pilons en bois munis de poignées, appelés "dame" en Provence. Ainsi continue le remplissage, les parois étant garnies de paille au fur et à mesure. Quand les ouvertures supérieures sont atteintes, la dernière couche de glace est recouverte de paille, et les orifices sont soigneusement fermés, en attendant les premières chaleurs. Pour l'opération inverse de déchargement, on utilise un moule à glace, ou cornue. Il est constitué de deux demi-cylindres en fer de 5 mm d'épaisseur, un mètre de hauteur, 70 cm de

diamètre, assemblés par deux charnières opposées maintenues par une broche démontable pour ouvrir le moule, après sa remonté à l'air libre, et permettre le démoulage. La glace a dû être à nouveau cassée, le moule rempli, la glace "damée", pour faire un bloc homogène de 300 kg ! Les cylindres sont alors chargés sur des charrettes à deux roues, 6 à 8 par charretée, soit entre 2 tonnes et 2.5 tonnes. Cette glace est acheminée de nuit dans les villes destinataires. Dans notre région, il n'existe que des puits à glace entièrement maçonnés, en partie enfoui dans le sol, constitué essentiellement de blocs de calcaire, de lauzes et de tuf pour les coupoles. L'intérieur est enduit d'un crépi dur et lisse, destiné à augmenter l'étanchéité de la glacière. L'évacuation des eaux de fusion se fait à travers des pavés disjoints, l'eau s'infiltrant dans le sol. Les murs ont une épaisseur moyenne de 2 à 2,5 mètres à la base, et de 1,25 à 1,75 mètre au sommet. La voûte en forme de coupole parfaite est recouverte de terre et de sable de 15 à 45 cm. Les tuiles terminent l'édifice. La hauteur totale des puits varie de 12 à 25 mètres, et la circonférence de 30 à 60 mètres. Un gardien résidait en permanence sur le site".

Après cette première étape riche d'enseignements, place au pique-nique dans la bonne humeur. Mais c'est encore l'occasion d'obtenir toujours plus d'informations auprès de Raoul.



C'est cette fois Rougier qui est notre but.

LE VILLAGE MEDIEVAL DE SAINT JEAN



« Un site restauré par de jeunes bénévoles internationaux »

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, des jeunes bénévoles s'investissent chaque année dans des actions citoyennes qui permettent de restaurer, réhabiliter, aménager et de mettre en valeur le patrimoine architectural, l'environnement et les petits équipements socio-éducatifs dans un souci de développement durable. Ils participent volontairement et bénévolement à la réalisation d'un travail en commun, dans un souci de partage avec les générations futures.



L'histoire du site
Les fouilles archéologiques menées par Gabrielle D'Archimbaud, à partir de 1961, sur le sol du village de Saint-Jean, ont permis, pour la première fois en France, de pénétrer l'organisation d'une communauté du Moyen Age. Elles ont cerné l'apparition d'un habitat villageois groupé, centré autour du château et de l'église, ce qui constitue un des faits majeurs de l'évolution du paysage rural. Depuis 1989, l'APARE intervient sur le confortement et l'entretien des édifices de ce site exceptionnel, classé Monument Historique en 1967.

Une dynamique associative

L'Association pour la Participation et l'Action Régionale (APARE), créée en 1979, est une organisation de jeunesse et d'éducation populaire agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. L'APARE se caractérise par des chantiers liés à l'espace rural, à la mise en valeur des villages, à la restauration du patrimoine bâti et à la protection de l'environnement. L'APARE a réalisé plus de 300 interventions qui ont regroupé plus de 5 000 jeunes. Au-delà de l'engagement réel que représente un chantier de jeunes volontaires, c'est également un fabuleux outil de découverte authentique de la Provence et de rencontre amicale entre jeunes issus de tous les pays.



La vocation du site

Le Castrum de Saint-Jean, construit à la fin du XIIème siècle, solidement bâti en pierres, entouré de larges murailles, surmonté de tours, occupe une position stratégique exceptionnelle, sur la colline surplombant le village actuel. De ce promontoire, le panorama offre une vision unique sur les massifs de la Sainte-Baume, du Verdon jusqu'aux Ecrins. En dessous du Castrum, nous découvrons le vieux village médiéval. La municipalité de Rougiers met en œuvre continuellement une dynamique d'accueil vers un public nombreux qui adhère aux actions de valorisation du patrimoine régional.

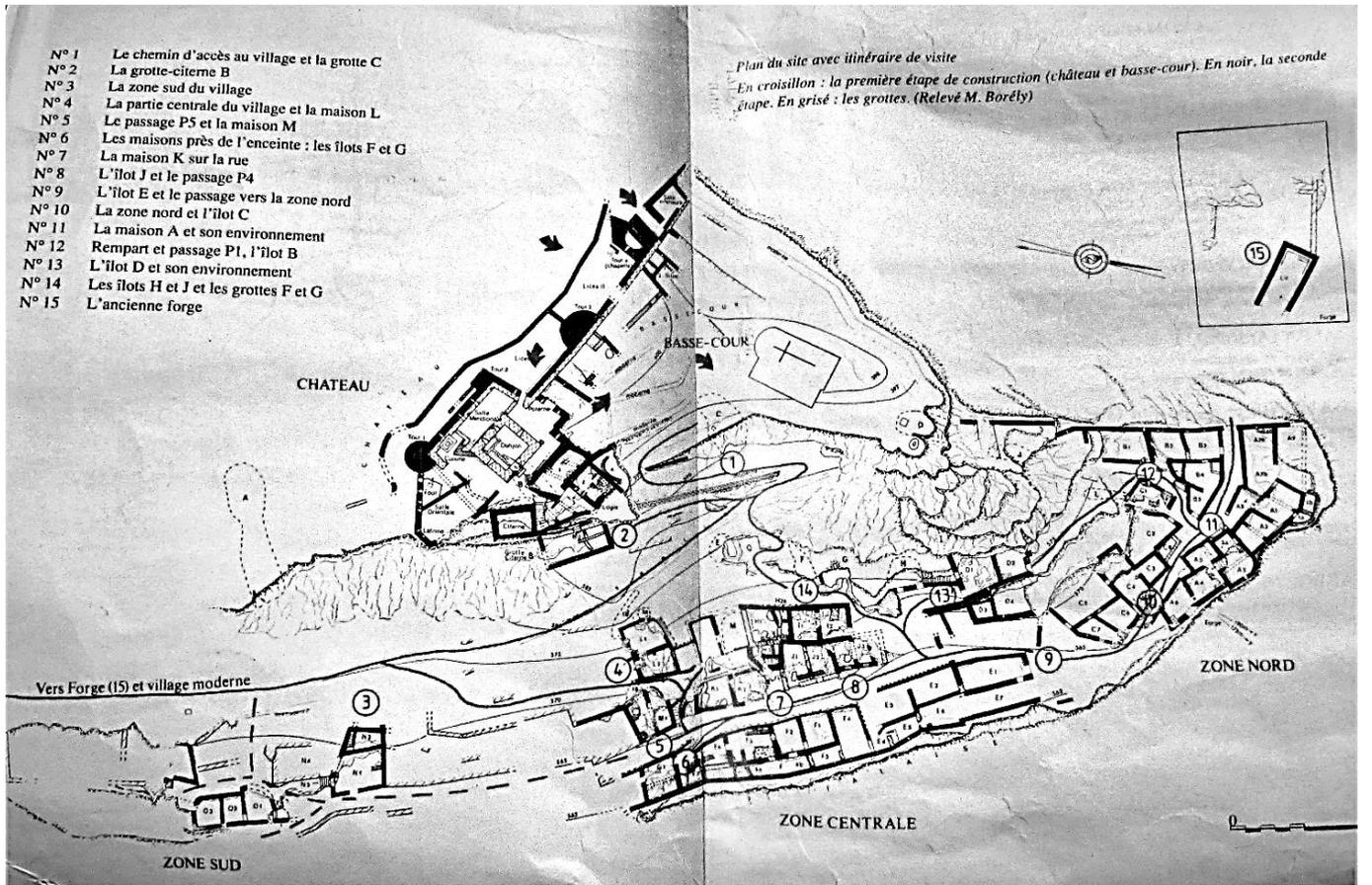
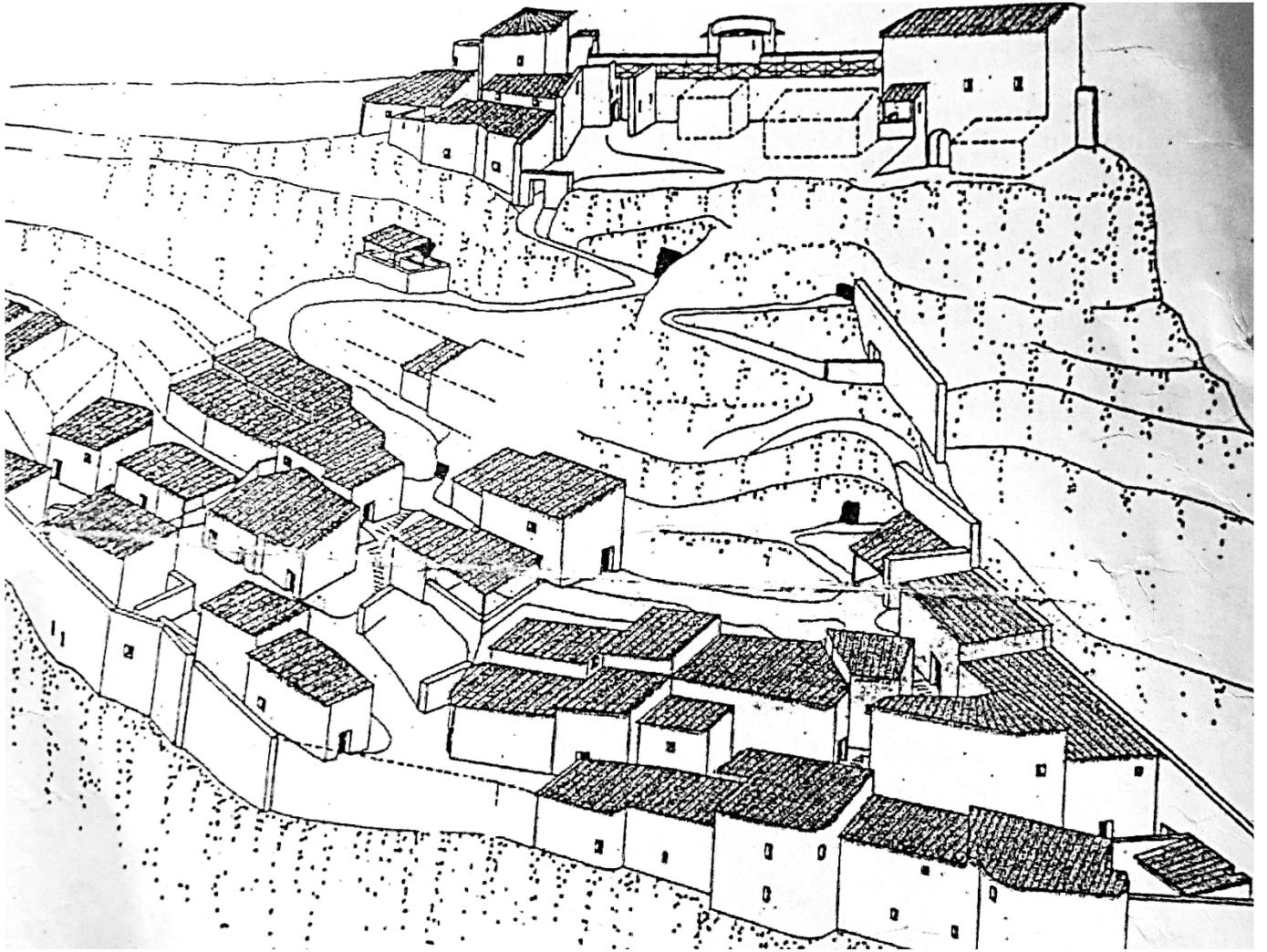


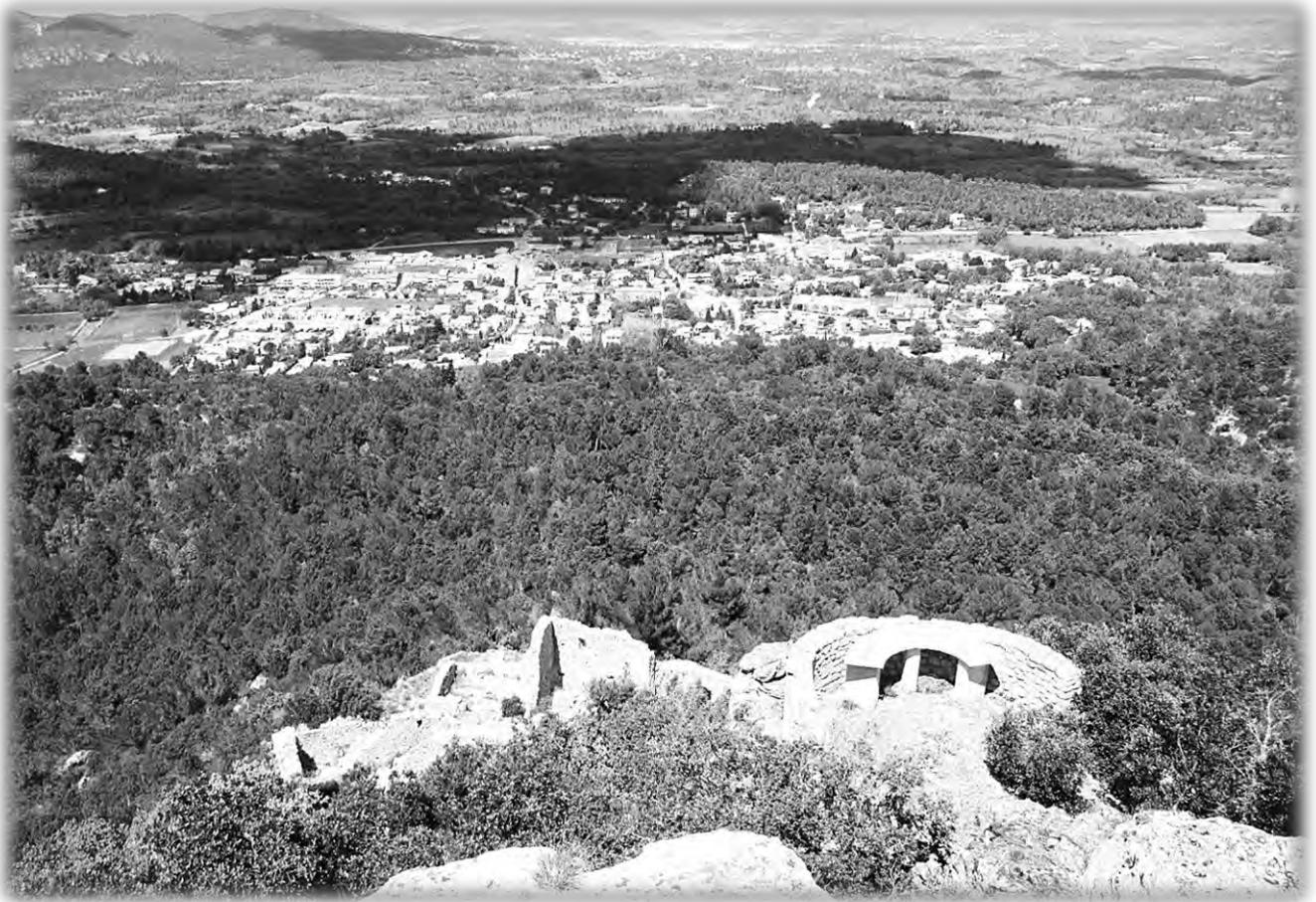
Les jeunes construisent notre Région

Les chantiers bénéficient du soutien financier des :
Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative – Ministère de la Culture et de la Communication –
Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable – Ministère des Affaires Sanitaires et Sociales.
Le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur - Les collectivités territoriales où se déroulent les chantiers.



Les associations de chantiers en région PACA sont regroupées au sein de la
Commission Régionale des Associations de Chantiers – CORAC
www.corac.org







Fin XII^e siècle, le castrum Saint-Jean est construit par Geoffroi DE SIGNES. Classé monument historique, le site a livré 94000 tessons de céramique, 1700 pièces métalliques, 130 monnaies, des "morceaux" de verre. Rougiers est l'exemple d'un village médiéval abandonné dès le Moyen-Age au profit de la plaine. Quant au castrum, la peste noire de 1385 le videra quasiment.

Samedi 18 mai 2019.

SORTIE DE PRINTEMPS : "NICE, BAIE DES ANGES".

C'est dans la joie et la bonne humeur que nous avons pris la route de Nice, dès 7 h 30, en ce samedi 18 mai. La météo nous laissait craindre quelques averses. Finalement, même si le soleil fut rare, la pluie n'était pas au rendez-vous et notre sortie put se dérouler dans de bonnes conditions.

La matinée était chargée, avec deux visites.

Ce fut d'abord le superbe Parc Phœnix : sept hectares de verdure en plein cœur de la ville.

Comme le signale le site de ce parc, il est idéalement situé à l'entrée ouest de la ville, et offre ainsi à ses visiteurs un superbe espace de détente et de découvertes visuelles et olfactives.

"Le Parc Phœnix, labellisé "Jardin remarquable", est un écrin de verdure qui abrite plus de 2500 espèces de plantes dont certaines remarquables et préservées dans un décor paysager méditerranéen. Membre de l'association française des parcs zoologiques, il présente aujourd'hui plus de 2000 animaux représentés par 70 espèces différentes de mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, et insectes.



Sa serre de forme pyramidale appelée le "Diamant vert" est une des plus hautes d'Europe : sur 7000 m² et 25 mètres de haut sont ainsi reconstitués 6 climats tropicaux et subtropicaux différents. Tout est mis en scène pour offrir un feu d'artifices de couleurs aux visiteurs.

Il porte le label "jardin remarquable" depuis 2011 et vient d'être renouvelé en juillet 2016 pour 5 ans.

Son nom "Phœnix" vient du palmier "Phœnix canariensis", le palmier-dattier des Canaries, maintenant utilisé comme plante d'ornement du monde entier.



Les loutres



Les iguanes

climat tropical humide a été reconstitué. Il est chaud et humide l'été et plus frais et sec l'hiver. L'humidité est maintenue grâce aux arrosages fréquents et abondants l'été, tous les 2 jours, et plus rares l'hiver, 1 à 2 fois par semaine seulement. Une brumisation par système haute pression d'eau osmosée contribue à maintenir une hygrométrie (degrés d'humidité dans l'air) élevée, autour de 80 %.

" Dans la serre centrale, un climat tropical humide a été reconstitué. Il est chaud et humide l'été et plus frais et sec l'hiver. L'humidité est maintenue grâce aux arrosages fréquents et abondants l'été, tous les 2 jours, et plus rares l'hiver, 1 à 2 fois par semaine seulement. Une brumisation par système haute pression d'eau osmosée contribue à maintenir une hygrométrie (degrés d'humidité dans l'air) élevée, autour de 80 %. La serre est chauffée pour ne pas descendre au-dessous de 16° l'hiver. Les plantes soumises à ces conditions ainsi qu'à la longueur des jours vont fleurir de préférence au printemps et en été, et avoir une courte période de repos l'hiver.



Les ouistitis



Les porcs épics

Les plantes présentées ici ont été choisies en fonction du climat d'origine dans lequel elles poussent : elles proviennent de tous les continents où il y a une zone à climat tropical humide. Dans la serre, elles ne sont pas regroupées par zone géographique mais par besoin (eau et lumière notamment) ».



Sous la serre ...

Place ensuite, juste à côté du parc, au Musée des Arts asiatiques.

"Le plan imaginé par Kenzo TANGE repose sur la combinaison d'un carré, symbole de la Terre, et d'un cercle, symbole du Ciel. Le bâtiment évoque également un mandala tibétain, représentation géométrique et symbolique de l'univers servant de support à la méditation. L'architecture très pure et de dimensions modestes se compose de volumes géométriques élémentaires superposés avec légèreté : un grand cylindre coiffé d'une pyramide en verre repose sur une base composée de quatre cubes en porte-à-faux. Toute la force du bâtiment réside dans l'alternance entre transparence et opacité,



légèreté et massivité. Les matériaux de construction utilisés sont le béton armé, les dalles de marbre blanc, le verre, et l'acier brossé. Placé au milieu des parfums et de la verdure, le musée des Arts asiatiques est construit sur le lac du parc, donnant l'illusion de flotter sur l'eau. L'esthétique architecturale du musée repose sur le contraste des formes pleines et des parois transparentes. Le marbre blanc recouvrant les murs du musée lui apporte une apparence de robustesse tandis que les pans de verre lui concèdent de la légèreté. Ces volumes sont nettement séparés par des ouvertures linéaires donnant l'impression que l'architecture se joue des lois de la pesanteur".



En plus des collections relativement modestes venant de Chine, Japon, Inde et Asie du Sud-Est, le musée nous a offert deux superbes expositions temporaires :

► **LA PREMIERE INTITULEE "L'INTUITION DE LA COULEUR » ETAIT CONSACRE A KALON CHHOUR.**

"Peintre d'origine chinoise installé à Nice depuis de nombreuses années, il fut postimpressionniste dans un premier temps, son processus créatif s'orientant par la suite vers l'abstraction. Depuis une

trentaine d'années, il explore les potentialités de la couleur à travers des peintures à l'huile sur lesquelles il compose d'intangibles masses évanescentes.

Souvent monumentales, ses toiles invitent le spectateur à une immersion totale dans des atmosphères chromatiques destinées à provoquer l'émotion ».



► **LA SECONDE, "L'ASIE REVEE D'YVES SAINT LAURENT".**

Elle rassemble trente-cinq modèles, inspirés par l'Inde, la Chine et le Japon, ainsi que des croquis, des bijoux, et des photographies.



" Cette présentation est une adaptation, pour le musée des Arts asiatiques de Nice, de la première exposition temporaire thématique du musée Yves SAINT LAURENT Paris, qui a ouvert ses portes à l'automne 2017 dans l'ancienne maison de couture du créateur.

Les tenues du couturier dialoguent avec les costumes et bijoux traditionnels provenant des collections du musée des Arts asiatiques. De cette confrontation surgissent des pistes pour comprendre les sources d'inspiration du couturier et son cheminement pour aboutir à une œuvre totalement originale".



Pour retrouver les superbes couleurs de ces deux visites, rendez-vous page 4 de couverture...

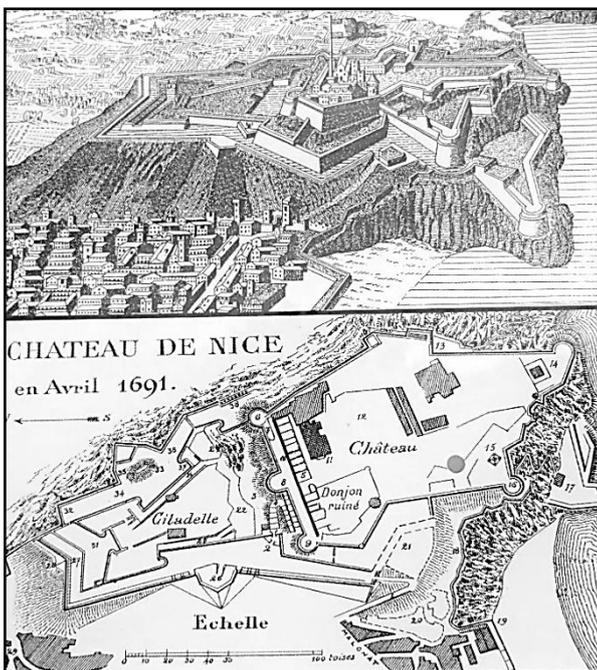


Après cet indiscutable plaisir des yeux, il était temps d'aller se restaurer dans un beau restaurant du centre-ville, "La maison de Marie". Les petits farcis niçois, la daube et ses gnocchis et les variations autour de l'ananas en dessert n'ont fait que des heureux...



Ayant repris des forces, nous pouvions nous lancer à l'assaut de la colline du château qui domine la ville. Les ascenseurs furent très appréciés, et c'est donc dans d'excellentes conditions que nous avons pu découvrir ce site exceptionnel.

" Jadis berceau de la cité, le château – doté d'une citadelle réputée imprenable – fut entièrement détruit par les troupes de LOUIS XIV en 1706. Véritable labyrinthe de verdure apprécié pour la fraîcheur de ses sous-bois et de sa surprenante cascade, ce lieu de promenades offre un point de vue remarquable sur la Baie des Anges, la vieille ville et le port. L'endroit est désormais connu comme parc et jardin, lieu culte pour les habitants et place incontournable pour les nombreux touristes. Ses nombreux panoramas époustouflants et accessibles du lever du jour jusqu'à la tombée de la nuit lui ont valu le surnom de "Berceau du soleil", tant le lieu offre des paysages magnifiques et variés, selon l'emplacement où

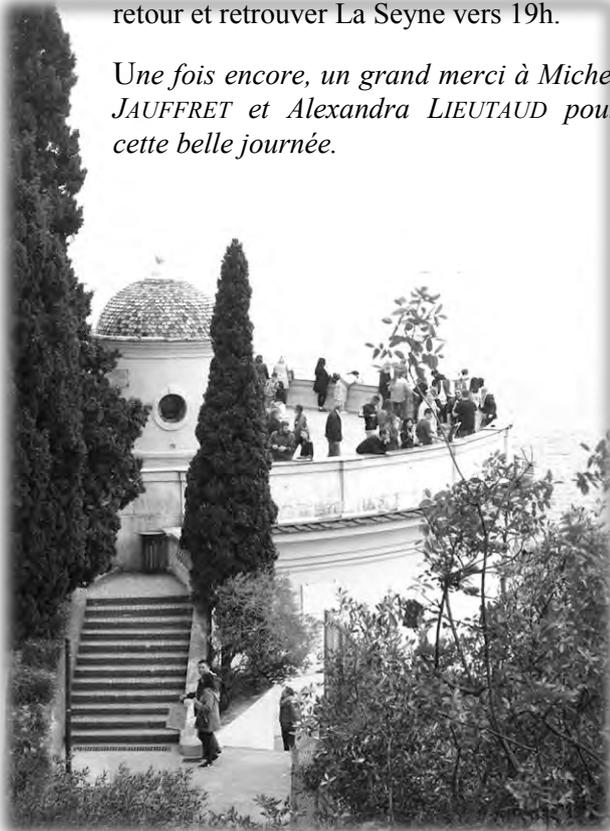




l'on se trouve sur la colline, que ce soit au lever du soleil côté Port de Nice et jusqu'à son coucher côté promenade des Anglais. C'est un site de vestiges archéologiques : les fouilles toujours actives tentent de mettre à jour de nouvelles traces du passé...c'est une église paléochrétienne du V^e siècle qui vient d'être retrouvée sous les vestiges de la cathédrale du XI^e siècle".

Il ne restait plus qu'à prendre le chemin du retour et retrouver La Seyne vers 19h.

Une fois encore, un grand merci à Michel JAUFFRET et Alexandra LIEUTAUD pour cette belle journée.



Conférence du lundi 17 juin 2019

" LES ECOLES DE NOTRE ENFANCE "

par J.-C. AUTRAN et J.-M. JAUFFRET

➤ Petite histoire de l'éducation en France et des écoles de La Seyne. (J.-C. AUTRAN).

On apprenait dans notre enfance que c'était CHARLEMAGNE qui avait "inventé les écoles" en France. C'est une idée fautive, car, mis à part l'école du Palais à Aix-la-Chapelle qu'il avait créée, notre "empereur à la barbe fleurie" avait seulement restauré – pour une élite uniquement – les écoles de la Gaule romaine. Les Romains, mais aussi les Grecs et les Perses, avaient en effet créé un système éducatif dans tout leur Empire, destiné aux enfants à partir de 7 ans et issus de familles riches, l'enseignement étant à l'époque très coûteux.

Le modèle romain de l'enseignement fut perpétué dans les écoles presbytérales, monastiques ou épiscopales qui lui adjoignirent un enseignement religieux.

Pendant environ un millénaire, l'Eglise détenant le monopole du savoir, l'enseignement reste aux mains du clergé. Jusqu'au XVI^e siècle, il est généralement donné en latin et il est exclusivement réservé aux garçons. Son but est de former un corps de fonctionnaires rigoureux et une élite aristocratique.

Certes, des progrès sont à noter au XII^e siècle avec la création des universités et, au XVII^e siècle, avec le développement des "petites écoles" destinées à donner une instruction de base aux enfants, des rudiments de calcul et de grammaire. Le pouvoir du roi LOUIS XIV encourage ces écoles, mais sans s'impliquer, ni dans l'organisation, ni dans le financement. Ces petites écoles, toujours réservées aux garçons, sont sous la dépendance des évêques et des communautés locales. Le financement vient uniquement des familles. On est encore très loin d'une éducation populaire.

A La Seyne, vers la fin du XVII^e siècle, on note des tentatives d'enseignement public grâce à Messire Jean-Pierre DANIEL, ancien curé de La Seyne, qui avait fondé, rue de l'Evêché (qui deviendra la rue d'Alsace), une école de filles. MM. LOMBARD et HONORÉ, avaient créé, eux, une école de garçons dont ils étaient le grammairien et le régent d'école. Ces tentatives se sont terminées par des échecs aisément explicables : on s'apercevait que le fonctionnement était coûteux, qu'il fallait payer des maîtres ou des maîtresses, entretenir des locaux, les chauffer, se procurer du matériel, etc. Les compétences étaient rares et la pédagogie peu attrayante. Il n'existait d'ailleurs pas encore d'école pour former les maîtres. Et les parents devaient participer à ces dépenses.



Le modèle romain de l'enseignement fut perpétué dans les écoles presbytérales, monastiques ou épiscopales qui lui adjoignirent un enseignement religieux.

Du côté des élèves, le manque d'hygiène cause à l'époque des maladies fréquentes et parfois mortelles. L'atmosphère de la classe est difficilement respirable car une odeur infecte se dégage des corps et des vêtements malpropres. Cet inconfort ainsi que les châtiments corporels n'incitent guère les enfants à fréquenter l'école assidûment. Imaginons que dans une pièce unique, pompeusement appelée *salle de classe*, s'entassent des dizaines d'enfants à un point tel qu'il n'est pas possible de satisfaire toutes les demandes des parents. A La Seyne, même dans les années 1830, le nombre

des enfants scolarisés est encore faible (138 garçons et 102 filles).

Les équipements sont sommaires : point de tables pour travailler – où les aurait-on mises ? – le tableau noir n'apparaîtra que vers 1840. L'alphabet et quelques syllabes sont placardés au mur. Pas de cartes de géographie ni de matériel scientifique. Pas de livres, non plus : ils sont rares et chers et la plupart des familles ne peuvent pas les acquérir. Dans les quelques disciplines d'enseignement – lecture, grammaire, calcul – rien n'est uniformisé quant au contenu ou à la méthode.

Au début du XIX^e siècle, le maître d'école accompagne encore les enfants à l'office religieux et, dans certaines localités, il lui arrive même de jouer le rôle de sacristain, de balayer l'église et de parer l'autel.

Les parents ne poussaient pas non plus leurs enfants à s'instruire, un peu par ignorance de leurs intérêts, mais surtout parce que leurs enfants, dès qu'ils atteignaient l'âge de onze ou douze ans, et quelquefois avant, étaient dirigés



vers les ateliers, embarqués comme mousses, ou employés aux travaux des champs. Aussi maigre qu'elle ait pu être, leur contribution à l'économie familiale était la bienvenue, tant la misère était grande dans les foyers de travailleurs.

Quant aux filles, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, leur éducation n'apparaissait pas indispensable. Dans *Les Femmes Savantes*, MOLIERE ne fait-il pas dire à Chrysale :

"Nos pères sur ce point étaient gens bien sensés,
"Qui disaient qu'une femme en sait toujours assez
"Quand la capacité de son esprit se hausse
"A connaître un pourpoint d'avec un haut de chausse".

D'ailleurs, les femmes resteront longtemps interdites de métier d'instituteur.

Il faut arriver en 1793, pour que la Convention décide la création des écoles primaires et décrète l'instruction primaire obligatoire et gratuite pour tous. DANTON dit ainsi : "il faut doter le Peuple de l'éducation nationale. [...].

Après le pain, l'éducation est le premier besoin du peuple". Mais il y avait loin du désir à la réalité parce que, comme toujours, se posait le problème financier et la Convention avait besoin d'argent pour faire la guerre. Comment le gouvernement pouvait-il résoudre les problèmes de l'Enseignement, alors qu'il fallait assurer en priorité la défense nationale et que le peuple ne mangeait pas à sa faim ?

A La Seyne, à la suite d'une séance, le 26 novembre 1793 (29 frimaire an II) relative à l'instruction publique, le Conseil Municipal de La Seyne adopte cependant le principe de la création d'une école primaire. Cette école fut ouverte le 28 septembre 1794 au sous-sol de l'immeuble dit *Maison de la Dîme* (en provençal *Lou Daimé*) où se trouvait anciennement l'Intendant du Roi. C'est le citoyen Pierre SENES qui enseigna à lire et à écrire les premiers éléments de la langue latine et l'arithmétique aux enfants, conformément à la loi du 29 frimaire. Mais cette expérience sera également de courte durée.

La situation de l'éducation change peu sous BONAPARTE et sous le Premier Empire, bien que le Consulat ait créé les premiers lycées, qu'une Université impériale ait été créée en 1806 et qu'un statut militaire ait été donné à l'école Polytechnique.

Ce n'est que dans le courant du XIX^e siècle que l'éducation, longtemps réservée à une élite, va finalement se démocratiser en France (et

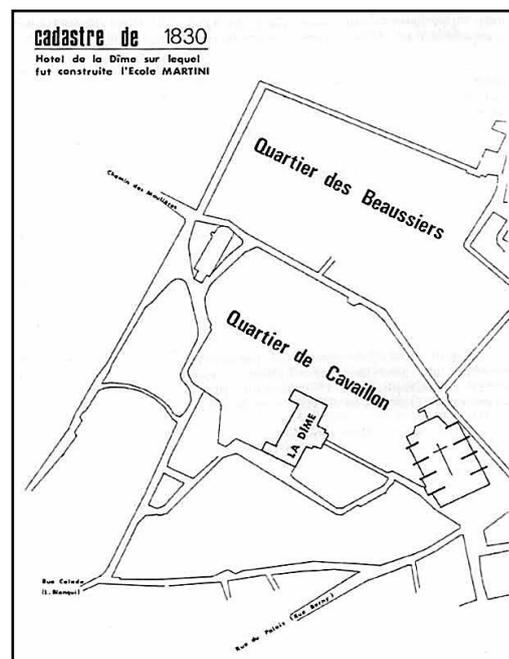
en Europe) et l'on va voir le pourcentage d'illettrés diminuer considérablement. Au cours de ce XIX^e siècle, les gouvernements successifs s'efforcent d'améliorer l'enseignement primaire, tout en devant accepter ou lutter contre la volonté de l'Eglise catholique de contrôler la formation intellectuelle et morale des jeunes Français.

François GUIZOT, Ministre de l'Instruction publique, fait approuver par le gouvernement de LOUIS-PHILIPPE une loi (28 juin 1833) que l'on doit considérer comme une première action positive en faveur de l'éducation populaire. La loi GUIZOT de 1833, fait ainsi obligation aux communes de plus de cinq cents habitants de créer et d'assurer le fonctionnement d'une école primaire, de payer le salaire de l'instituteur, et aux départements de créer une école Normale pour former ces derniers.

Mais cette loi n'institue ni la fréquentation scolaire obligatoire, ni la gratuité absolue, celle-ci étant réservée aux enfants des familles indigentes. Elle n'institue pas davantage

la laïcité, puisqu'elle stipule que l'instruction primaire élémentaire comprend nécessairement l'instruction morale et religieuse.

A La Seyne, dès le 5 juillet 1833, le Conseil municipal présidé par son Maire Louis Balthazar BERNY, boulanger, décida l'application de la loi Guizot. De ce jour date la création de l'école Martini, du nom de son premier directeur Jean-Baptiste MARTINI et installée dans l'ancienne Maison de la Dîme. On dira aussi l'*Ecole des Messieurs*, tandis que, pour les filles, une première école est créée en 1846 rues Messine / Clément Daniel. Mais le clergé conserve une influence considérable sur l'enseignement et les conflits entre les enseignants laïques et les enseignants ecclésiastiques vont perdurer pendant encore des décennies.



Ainsi, à La Seyne, un collège des R.R.P.P. Maristes est créé en 1849. L'année suivante, la loi Falloux officialise la dualité des systèmes d'enseignement : à côté d'un enseignement public financé par l'Etat peut se développer un enseignement "libre" essentiellement formé d'écoles catholiques. De plus, elle confère à l'Eglise catholique un droit de contrôle très important sur l'organisation, les programmes et la nomination des maîtres de l'enseignement public. Le Second Empire va favoriser encore davantage l'enseignement privé catholique.

A La Seyne, sont ainsi créés : l'Ecole des Frères Maristes (Externat Saint-Joseph) (1852) ; le Couvent de la Présentation (1858) ; l'Orphelinat Saint-Vincent-de-Paul (1872) ; l'Ecole Sainte-Thérèse (1876).

Quand l'autorisation d'ouvrir le pensionnat aux Maristes fut accordée, les milieux congréganistes de La Seyne crièrent victoire. Un ecclésiastique de notre ville que cette nouvelle avait particulièrement exalté s'adressa aux dirigeants de la future école en ces termes : *"C'est de La Seyne que le Capitaine d'Artillerie BONAPARTE a pris la ville. C'est de La Seyne, si vous faites bien votre devoir que, par ce collège, la religion doit encore la prendre"*.

Il faut cependant attendre les lois Jules Ferry de 1881 et 1882 (il faudrait aussi citer les noms de Jean MACE, de Ferdinand BUISSON, de Paul BERT) pour que l'instruction soit rendue laïque, gratuite et obligatoire. L'éducation religieuse dans l'enseignement public est supprimée et il est interdit aux religieux d'enseigner dans le public.

Enfin, avec la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, considérant que l'Eglise n'avait pas su s'adapter à l'évolution sociale et intellectuelle de la société, qu'elle manquait de souplesse et avait constamment intrigué pour reprendre ses prérogatives de l'Ancien régime, la responsabilité d'enseigner les jeunes Français fut transférée du pouvoir ecclésiastique au pouvoir politique.

L'école devient alors un ascenseur social pour tous les enfants d'ouvriers et d'agriculteurs qui accèdent à l'éducation. Les instituteurs sont la cheville ouvrière de ce système, qui tient grâce à cette croyance dans un progrès social grâce à l'école, dont ils se font le relais.

Les *Hussards noirs* sont les figures emblématiques de cette époque. Luttant dans leurs "maisons d'école" contre leur municipalité cléricale et le curé de leur paroisse, ces instituteurs, souvent d'origine modeste, inculquent aux écoliers les valeurs de la République par l'enseignement de l'histoire, de la morale et de l'instruction civique.

- ✓ 2 écoles maternelles : Rue d'Alsace ("L'Asile"), Jean-Jaurès (1901)
- ✓ 2 écoles primaires de garçons : Martini (1833), Fort-Caire / Pissin / François-Durand (1910).
- ✓ l'école primaire mixte : Sablettes (1902).
- ✓ l'école primaire de filles : Clément Daniel (1846).

Mais ce petit nombre d'écoles publiques (6) va rester inchangé jusqu'à la Seconde guerre mondiale, les quelques projets de construction de nouvelles écoles ou d'extension des anciennes lancés par la municipalité à la fin des années 1930 n'ayant pu voir le jour en raison en raison du conflit – conflit qui va en outre, en 1943-1944, détruire complètement la maternelle Jean-Jaurès et l'école des Sablettes et partiellement l'école François-Durand.



Ecole des Sablettes, année 1917



Comme le montrent les listes ci-dessous et les dates, la grande majorité des écoles que La Seyne possède aujourd'hui sont l'œuvre des municipalités d'après-guerre. Les structures d'enseignement à La Seyne au début du XXI^e siècle :

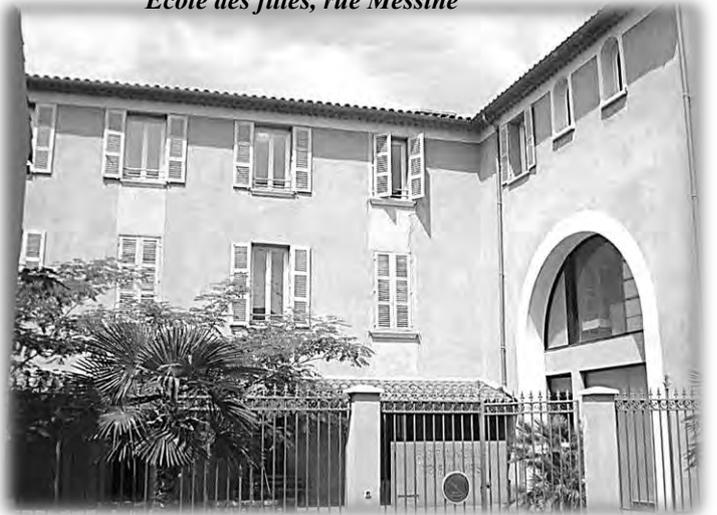
✓ 15 écoles maternelles : Jean-Jaurès (1901) ; Jean-Jacques-Rousseau (1947) ; Pierre-Sémard (1947) ; Léo-Lagrange (1948) ; Edouard-Vaillant (1955) ; Amable-Mabily (1961) ; Romain-Rolland (1969) ; Anatole-France (1971) ;

Jean-Zay (1973) ; Toussaint-Merle (1973) ; Eugénie-Cotton (1976) ; Victor Hugo ; Marie Mauron ; Antoine de Saint-Exupéry ; Georges Brassens (2002)

✓ 13 écoles primaires : Jean-Baptiste Martini (1833/1980) ; Sablettes / Léo-Lagrange (1902/1946/1973) ; François Durand / Emile-Malsert (1910/1951/1973) ; Les Plaines / Jean-Jacques-Rousseau (1945/1970) ; Berthe / Maurice-Thorez / André Malraux / Jean Giono / Lucie Aubrac (1946/2012) ; Ernest-Renan (1946/1962) ; Jules-Verne (1963) ; La Rouve / Jules-Vallès / Marcel-Pagnol (1963) ; Toussaint-Merle (1973) ; Jean-Zay (1973) ; Antoine de Saint-Exupéry ; Georges Brassens (2002) ; Jacques-Derrida (2005).

✓ Etablissements secondaires : Lycée Beaussier (1960) ; Lycée Paul-Langevin (1971) ; Collège Marie-Curie (1931/1963/1971) ; Collège Henri-Wallon (1970) ; Collège Paul-Eluard (1976) ; Collège Jean-L'Herminier (1979).

Ecole des filles, rue Messine



✓ Enseignement privé : - *Structures anciennes disparues* : Pensionnat de la Sainte-Trinité (1842-1868) ; Ecole des Frères Maristes / Externat Saint-Joseph (1852 - ≈1930) ; Orphelinat Saint-Vincent-de-Paul (1872-1963) ; Couvent de la Présentation (1858-1902) - *Structures actuelles* : Institution Sainte-Marie (collège et lycée) (1849) ; Institution Sainte-Thérèse (maternelle et primaire) (1876)



14. La SEYNE-sur-MER — Collège des Maristes



1. LA SEYNE-sur-MER (Var) — Ecole MARTINI - Ecole Primaire - La cour des petits



Ecole Sainte-Thérèse, rue d'Alsace

Quelques précisions sur l'histoire de l'école Martini :

C'est surtout l'école Martini – qui était pour les Seynois "la grande école" – que nous allons évoquer ci-dessous, car c'est dans cette école que nous avons nos principaux souvenirs.

Nous avons vu qu'en application de la loi GUIZOT, cette école fut créée en 1833, qu'elle fut installée dans l'ancienne Maison de la Dîme et qu'elle prit le nom de son premier directeur, Jean-Baptiste MARTINI. On disait aussi l'*Ecole des Messieurs*. On y assurera l'éducation des jeunes Seynois pendant 143 ans !

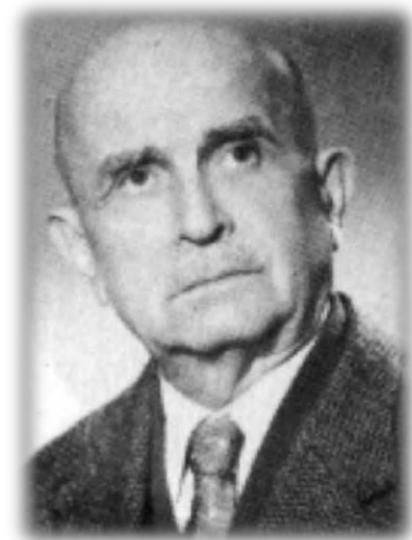
Pendant les premières décennies, la situation de cette école va demeurer très précaire, les municipalités ayant beaucoup de peine à payer le salaire des instituteurs et n'ayant aucun budget alloué à l'achat de matériels ou de manuels scolaires. Et on compte jusqu'à 100 élèves par classe !



4. LA SEYNE-sur-MER (Var) — Ecole MARTINI - Le cours moyen

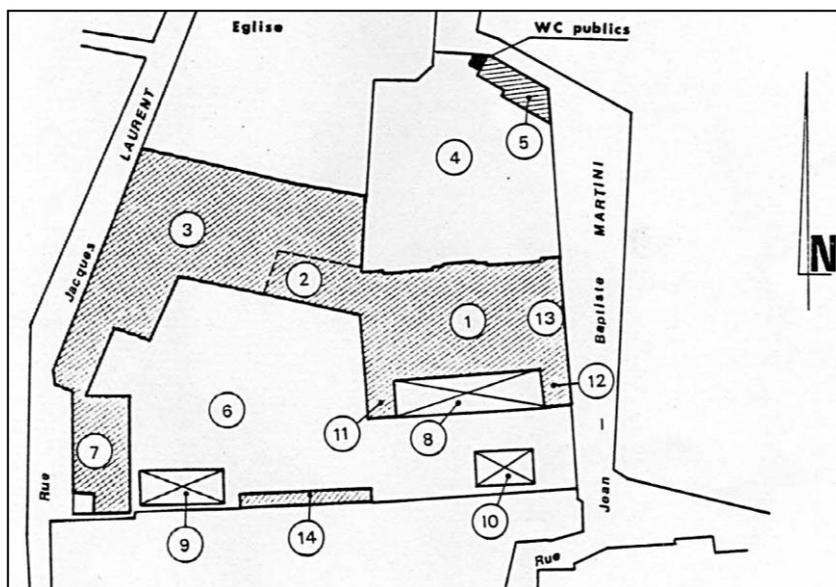
Elle ne va réellement s'affirmer qu'à partir des lois de séparation de l'Eglise et de l'Etat et elle va voir croître rapidement ses effectifs (plus de 800 élèves en 1900-1910, dans des classes qui n'ont alors plus que 40 à 50 élèves) au détriment de l'externat Saint-Joseph où l'enseignement était toujours payant. Des extensions vont devenir nécessaires autour des vieux bâtiments de la Dîme, mais sans aucune harmonie architecturale. Aux salles de classe du "moderne" vont s'ajouter des ateliers (menuiserie, chaudronnerie serrurerie...). Quinze directeurs vont se succéder à la tête de

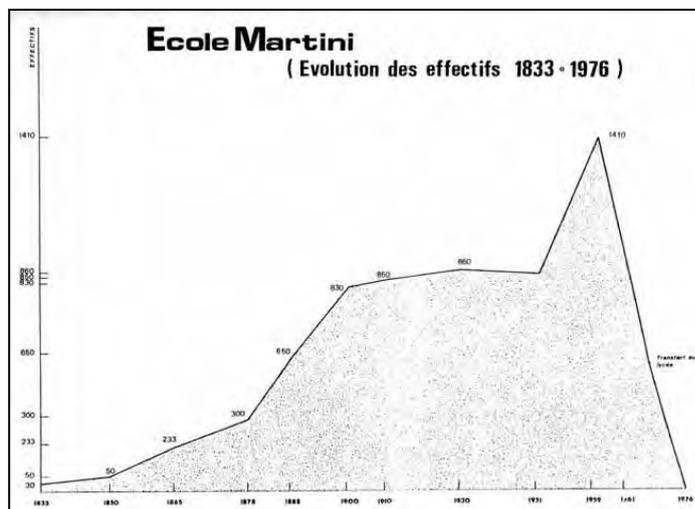
l'école, dont seuls les premiers (Jean-Baptiste MARTINI, Adrien MARTINI) et les 4 derniers (MM. MENDES, MALSERT, GRAC, BERTRAND) ont des noms qui parlent à notre génération.



11. LA SEYNE-sur-MER (Var) — Ecole MARTINI - Atelier de chaudronnerie

C'est sous la direction de M. MALSERT (1932-1951) que l'école Martini va arriver au faîte de sa carrière. Sans poste de surveillant, sans secrétaire administratif, M. MALSERT va pourtant faire régner une discipline rigoureuse pendant 20 ans, tout en faisant profiter les nouveaux professeurs de sa longue expérience, remplaçant parfois au pied-levé un professeur absent, tout en suivant personnellement l'orientation professionnelle de chacun des élèves à leur sortie de l'école. La bonne entente régnait entre les professeurs, qui se retrouvaient alors chaque fin d'année autour d'un banquet convivial. Mais le déclin de l'école va commencer à son départ : retour à un certain laxisme, querelles politiques, rivalités entre enseignants du moderne et du technique que les nouveaux directeurs ne sauront pas maîtriser, accroissement du nombre d'élèves rendant la situation de l'école ingérable malgré le rajout de préfabriqués et le cloisonnement de certaines salles de classe... La grande cour de récréation est réduite à sa plus simple expression. Les enfants y grouillent et la direction interdit d'y courir. L'école Martini est devenue un monstre. En 1960, année du déplacement vers le lycée Beaussier, on avait dépassé les 1400 élèves.





Mais la vieille école Martini continua à se dégrader. Les vieux bâtiments, les préfabriqués, le sous-sol furent mis à la disposition d'associations locales comme les anciens combattants, l'entente philatélique, les cours de français aux immigrés, l'Ecole Municipale de Musique ou la Clique de l'Union Sportive Seynoise. C'est ainsi que notre Ecole Martini, jusqu'à la limite de ses forces, rendit des services considérables aux Seynois de souche ou de fraîche date, tant que ne fut pas prise la décision cruelle mais inéluc-



table de nos édiles d'en venir à sa démolition. Le mois de décembre 1976 la vit disparaître. 143 ans d'histoire locale venaient de s'effacer. Mais le nom de Martini s'est perpétué avec toujours une rue Martini, une nouvelle école primaire Martini et, bien sûr, le parking Martini.

➤ **Les souvenirs des écoles de mon enfance (Jean-Michel JAUFFRET).**

Mon propos va être moins historique que celui de Jean-Claude AUTRAN. Il faut dire que la période dont je vais vous parler se situe juste après la guerre de 1939-1945. Elle est celle, je crois, de toutes les écoles primaires de La Seyne. Période où la ville, durement touchée par les bombardements, les privations, les restrictions, avait de la peine à se relever, mais malgré tout époque douce à mon cœur d'enfant.

✓ **Mes cours de récré de l'école Martini.**

Pourquoi cet intitulé ? Parce que, durant mon enfance, je n'ai connu que les classes et les cours de récréation de l'école Martini, la petite cour et la grande cour.

- **La petite cour** : elle se situait au nord de l'école Martini. Elle était réservée aux petites classes et aussi à la classe des déficients scolaires. J'ouvre une parenthèse pour dire que, nous les enfants, nous disions "la classe des gagas". Nous n'avions pas un langage édulcoré.

1. LA SEYNE-sur-MER (Var) — Ecole MARTINI - Ecole Primaire - La cour des petites





Madame LAGARDE s'occupait du C.P. Il fallait voir avec quel dévouement elle nous apprenait les rudiments de l'alphabet, avec quelle patience de sa belle écriture faite de pleins et de déliés elle écrivait au tableau noir les mots simples de la vie, soulignant à la craie rouge les lettres importantes. Sur nos cahiers, nous tachions tant bien que mal, tout en tirant la langue, de copier les mots qui nous étaient si difficiles à comprendre, et tout ceci avec un simple crayon.

Je me souviens encore, au printemps, la craie faisait une poussière pulvérulente et les rayons de soleil, mélangeant ses particules blanches et rouges, produisaient un mini arc-en-ciel dans cette classe.

Des éclats de voix nous parvenaient de la classe voisine, celle des enfants déficients. Il faut dire que le maître avait fort à faire, les enfants ayant tous des âges différents, entre 6 et 14 ans !

Madame LAGARDE nous faisait la lecture du roman célèbre *Sans Famille*. C'était le mercredi après-midi, car, à cette époque-là, c'était le jeudi qui était jour de congé. Quel bonheur cette lecture ! J'en garde au fond du cœur un souvenir impérissable. Je crois que c'est à la suite de ces lectures que j'ai adoré lire, et je lis toujours beaucoup, et même énormément.

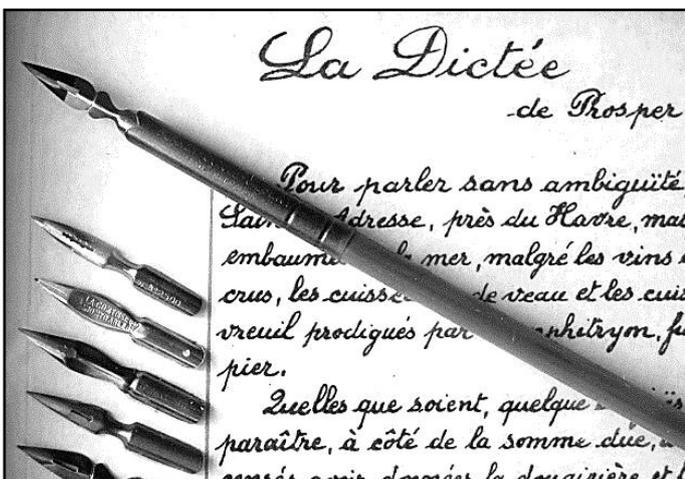
Venait l'heure de la récréation, on aurait dit un vol de moineaux. On se précipitait sous le portique sous lequel se trouvait un tas de sable et là, il n'était plus question d'écriture ou de chiffres. Seules les billes avaient droit de cité. C'étaient des billes en terre. Il me semble me souvenir qu'on disait les "patari"¹.

Durant cette récréation, la surveillance était assurée par nos maîtres et maîtresses, comme on disait.

Qu'il pleuve, et alors on allait se réfugier dans le sous-sol, endroit célèbre où les gymnastes se réunissaient, où avaient lieu les rares séances de cinéma éducatif. Bien plus tard, dans les années soixante, les répétitions de la Clique US Seynoise feraient résonner ces vieux murs.

L'hiver, dans cette petite cour située au nord, il faisait froid. Qu'importe ! Les parties de billes n'avaient que faire de la météo. Pourtant, je peux dire que les vêtements que l'on portait étaient bien minces. Tout d'abord, on allait à l'école avec des pantalons courts. Nos jambes étaient toutes marbrées. De gros cache-nez en laine et un béret basque sur la tête complétaient nos vêtements d'écoliers. Ah ! J'allais oublier les galoches. Elles étaient très solides et pouvaient résister aux multiples coups de pieds dans les boîtes et autres cailloux.

Quand on retournait en classe après la récré, on était heureux de sentir la chaleur de cet infâme poêle qui fumait tout le temps, avec le vent, qui nous faisait tousser. Qu'importe ! Le matin, il était froid, mais on l'entendait crépiter et ce petit bruit nous réjouissait.



Comme c'était juste après la guerre, à la récré, on nous distribuait un comprimé vitaminé et un quart de lait. On avalait cela avec sérénité. C'était nos "Kinders" à nous.

Cette petite cour, qui nous semblait immense, en a vu passer des générations d'écoliers !

Venait la fin de l'année scolaire, on allait changer de cour de récréation. Quelle promotion ! Fini le simple crayon ! Nous allions avoir droit au porte-plume avec les plumes "Sergent Major" et à l'encre violette.

J'étais heureux la première fois que j'ai écrit avec un porte-plume : j'avais les doigts tachés d'encre et c'est avec fierté que je marchais les mains en avant afin de montrer à tout le monde ma promotion.

¹ André BLANC écrivait en 2001 dans *Le Filet du Pêcheur* : "Billes en terre cuite et vernies, en verre et multicolores, les "agates", les "patari", en grès verni. On jouait "au trou", ou "au pot", "au rond", "au triangle", "aux 5 villes" qu'il fallait prendre et défendre depuis la capitale qui était au centre."

- La grande cour.

Là commençait les choses sérieuses car cette cour côtoyait les classes modernes et techniques.

En entrant dans cette cour, la première personne que l'on voyait était la concierge, en même temps infirmière. Tous les jours, elle préparait un énorme chaudron de soupe pour les enfants qui mangeaient à la cantine. Ceux-ci apportaient leur gamelle et la faisait chauffer sur l'immense cuisinière de la cantine. "On ne parlait pas encore de restaurant scolaire, ni de repas bio !".

J'ai eu plusieurs maîtres et maîtresses, mais je me souviens plus particulièrement de :

- Madame ROUMIEUX, femme à la voix forte. Aux beaux jours, c'était la litanie des tables de multiplication récitées en chœur par toute la classe : 3 fois 1 : 3 ; 3 fois 2, 6, etc., qui résonnait sous le préau.

- Monsieur BOTTERO : c'est lui qui m'a fait passer l'examen d'entrée en sixième moderne. Homme intègre, droit, il



représentait à lui seul les hussards de la République, il était toujours prompt à défendre l'école laïque. Tous les matins, sur le tableau, une phrase pour la morale ou l'instruction civique. "Où est passé cet enseignement ? Disparu. Evaporé". Ceci est un commentaire personnel, mais je crois qu'il est partagé par beaucoup de monde. Avec M. BOTTERO, que de trains se sont croisés dans ma tête, que de bassins se sont vidés, troués, percés. Il fallait calculer, soustraire, diviser... Parlons aussi des accords du participe passé. Souvent, il me disait : "*JAUFRET, tu as tort, pourquoi t'entêtes-tu ? Tu t'entêtes et tu te tues*". Ou alors, cette phrase typique : "*Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement / Et les mots pour le dire arrivent aisément*"¹. Il m'a appris

à aimer les sciences, car il avait toujours quelque chose à nous montrer et à nous expliquer.

- Sur le même palier se trouvait Monsieur VACCHERO. Redouté de tout le monde, instituteur de la vieille école, toujours prompt à distribuer des gifles. Combien de Seynois lui doivent d'avoir réussi à obtenir le "Certificat d'Études Primaires" ! C'était un homme très sévère et les enfants que nous étions avaient les jambes qui tremblaient en sa présence.

Quant à la récréation, alors là, c'était du sérieux ! Finies les billes en terre, vivent les agates ! Elles brillaient au soleil. Nous faisons attention de ne pas nous les faire voler par les plus grands. Elles roulaient dans nos poches, déformées par leur volume. De temps en temps, en classe, une de ces malheureuses tombait au sol, elle rebondissait et venait taper contre un banc.

Soit le maître faisait semblant de ne rien voir, soit la punition était subite et le gamin avait droit à cinquante lignes. Cette cour de récréation, pleine de cris, quelquefois de pleurs, elle en a vu des jeux d'enfants, des jeux simples, car, à l'époque, il n'y avait rien, ou presque rien, pour nous amuser.

Au printemps, il y avait les jeux de noyaux de cerise. On teintait les noyaux avec des encres de différentes couleurs, on prenait une boîte de chaussures, on y faisait des alvéoles, et il fallait projeter le noyau afin de le faire pénétrer dans la boîte. Il faut y rajouter le jeu des osselets, qui exigeait beaucoup d'adresse.

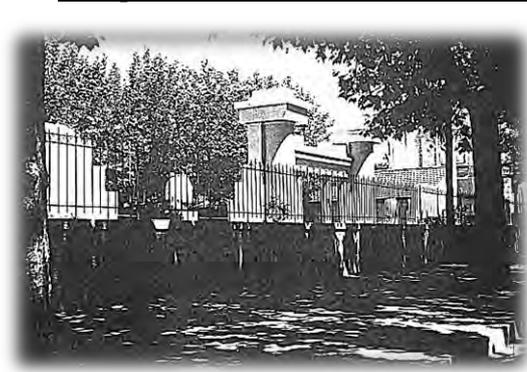


¹ BOILEAU, *Art poétique*, Chant I.

Dans cette cour, un alignement de robinets servait de point d'eau. C'est là que l'on préparait l'encre violette : le maître sortait la poudre, la versait dans une bouteille et on faisait le complément d'eau. Bien souvent, l'élève chargé de cette tâche avait les doigts plus violets que la bouteille. Les maîtres et les maîtresses arpentaient la cour de récréation tout en nous surveillant. C'était l'époque où les grandes idéologies tenaient lieu de référence à leurs discussions animées. Et nous, enfants, il nous arrivait de ne pas comprendre les éclats de voix.

De l'autre côté de notre cour se tenaient les classes de l'enseignement moderne et technique. Mais on les regardait avec envie et crainte. Envie, parce que c'était là qu'allait se jouer notre destin d'adulte. Et crainte de quitter le cocon de la primaire et le confort d'avoir un seul maître... Mais c'est une autre histoire. J'en garde un souvenir impérissable. Je ne cite que quelques noms de mes professeurs : Messieurs AUTRAN, DARY, MURACCIOLI, FABER, LAURE, PINSON, TROUBAT. J'en oublie. Je les remercie de m'avoir fait ce que je suis devenu.

➤ ***Quelques autres souvenirs (Jean-Claude AUTRAN).***



A la différence de Michel JAUFFRET, mes premiers souvenirs scolaires se situent à l'école Ernest Renan, construite en préfabriqués en 1945 sur le haut du boulevard de 4-Septembre, à l'emplacement de l'ancien patronage laïque, qui avait été pulvérisé par une bombe le 29 avril 1944. Ma scolarité commença à la rentrée des vacances de Pâques 1950, de sorte que je n'effectuai qu'un seul trimestre de cours préparatoire dans la classe de Madame ROBERT. Il est vrai que mes parents m'avaient appris à lire auparavant. Mais c'était la première fois que je quittais le cocon familial, et ce seul trimestre me parut interminable, plus long que chacune des années scolaires complètes qui suivirent.

Au cours des 3 années suivantes : Mme Marie-Claire SUPERCHI en CE1, M. Charles MELGAZZA en CE2 et Mme Marie-Louise MERLE (l'épouse du maire) en CM1, le temps passa plus vite : je m'étais peu à peu habitué à la collectivité, je devins bon élève et les seuls problèmes dont je puisse me souvenir résultaient de mon extrême timidité. Egalement, étant le fils d'un conseiller municipal bien connu de la municipalité Toussaint MERLE, certains me collaient déjà (à 9 ans) une étiquette politique.

A l'école Ernest Renan, les jeux de récréation étaient comparables à ceux racontés par Michel JAUFFRET à Martini : les billes : le pot, les cinq-villes,... et aussi les "pignons" de cerise... Mais l'on courait aussi beaucoup dans cette cour en terre battue, on y faisait des courses de vitesse, on y jouait aussi à l'as ou à "l'as-délivre", sans parler de jeux plus violents et défendus comme *batti lou batéou* (qui se déroulaient plutôt dans un angle mort de la cour, hors de la vue des 5 maîtres et maîtresses).



La dernière année de primaire (1953-1954), j'aurais dû l'effectuer dans la classe du directeur, M. François ROBERT, un brave homme, qui justement n'avait pas l'autorité qu'on aurait pu attendre de sa voix puissante, de sa haute stature et de ses énormes mains qui lui permettaient de distribuer de redoutables gifles. D'autant que cette classe était composite avec des niveaux CM2 et "fin d'études" et donc ingérable, avec des élèves allant de 10 à 14 ans. C'est pourquoi, mes parents me déplacèrent (avec plusieurs de mes camarades) vers l'école Martini, dans la classe de M. BOTTERO, au 1^{er} étage, dont Michel JAUFFRET a déjà parlé. Etage qui permettait d'accéder aussi au CM2 de M. STAUFFER ainsi qu'aux classes de fin d'étude de M. Albert BOUCAUD et de Mlle CAZENAVE.

Les autres maîtres et maîtresses de primaire, je ne les ai connus que de nom : Mmes ROUMIEUX, CLERC, PAUL, MOUCHE, STEPHAN,... et bien sûr M. ALZIARY avec sa classe de "retardés" ou de "perfectionnement".

Dans la classe de M. BOTTERO, (nous étions 42 élèves !), ça ne plaisait pas. Le maître nous chauffait à blanc pour avoir un maximum de succès au concours d'entrée en 6^e ou au certificat d'études. Je me souviens surtout des nombreuses leçons à apprendre, puis à réciter (ce n'était pas mon fort) ainsi que des innombrables règles d'orthographe, de grammaire, de calcul que nous devions répéter ensemble à haute voix. Et M. BOTTERO, ayant toujours à la main cette redoutable règle de 60 cm, les coups pleuvaient souvent sur les parties charnues des élèves. Les CM2 avaient accès à la cour des grands, comme les élèves des collèges moderne et technique. Les jeux y étaient différents. On ne jouait plus guère de billes (le sol était goudronné et en pente), on bavardait, on courait, on criait, on se chamaillait pour des riens, les plus surexcités se faisant un plaisir d'embêter et de passer leurs nerfs sur les plus sages...

Une autre activité beaucoup plus calme qui était fréquente à l'époque, c'était la collection de timbres. On amenait nos carnets à la récréation et on procédait à des échanges. Cela a depuis longtemps complètement disparu chez les jeunes, ce qui est dommage car, pour moi qui ai longtemps continué, je trouve que c'était une formidable entrée à la Culture, qu'il s'agisse de sites et monuments, de personnages illustres ou de commémoration d'évènements importants.

L'entrée en 6^e, comme Michel l'a rappelé, c'était un changement majeur : Changement de professeur à chaque heure et souvent changement de salle.

A l'époque, l'augmentation rapide des effectifs dans ces vieux locaux de l'école Martini posait des problèmes considérables au Surveillant Général, M. GARCERIES, qui devait en début de chaque année essayer de résoudre l'impossible équation : Horaires des professeurs – Nombre de classes de chaque niveau – Heures de cours par discipline – Salles disponibles.

Il avait fallu rajouter des préfabriqués métalliques dans la cour, diviser des salles en deux avec des cloisons en bois (imaginez un cours de français avec une dictée, qui côtoyait la salle de musique).

De ces années, je garde donc le souvenir de conditions d'enseignement de plus en plus difficiles entre 1954 et 1960 : effectifs pléthoriques par rapport aux bâtiments vieillissants et inadaptés de l'ancien "hôtel de la Dîme". Ce n'est que lorsque les classes de lycée commencèrent à migrer vers le nouvel établissement de Beaussier, au début de l'année 1960 (où l'on avait dépassé les 1400 élèves), que l'on recommença à pouvoir respirer. Mais ceci est une autre histoire.

Nous n'avons aucune photo de classe de cette époque, sauf une de la chorale de 1956, avec Mlle TOUMSIN, sur le port de La Seyne, devant le cinéma Rex.

Je garde aussi un souvenir vivace des innombrables fou-rires pris en classe. Je ne saurais plus dire pourquoi. On riait pour un rien. On se moquait bien sûr souvent de *certain*s professeurs pour leurs manies, leurs mimiques, leurs tics, leurs défauts de prononciation, leur négligence vestimentaire,... On leur colait donc des surnoms : tout le monde connaissait *Spinchou, Pèpè, Fraïse, Bogue, Taupe*,...

Mais si nous avons eu quelques professeurs incompetents, nous en avons eu une majorité d'excellents et dont je garde un souvenir respectueux. A ceux-là je tiens à rendre hommage pour avoir contribué à faire ce que nous sommes aujourd'hui, à avoir obtenu des situations honorables, et ce n'est pas sans peine que je réalise que presque tous sont maintenant disparus, en premier lieu mon père, Marius AUTRAN, mais aussi MM. LAURE, LAPORTE, BOUILLARD, TROUBAT, POLGE, CAGNON,... et parfois encore bien jeunes comme MM. TURQUAY, PINSON, MURACCIOLI, VILA, MESNAGE... Pratiquement seul de cette époque, M. FABER est encore parmi nous, dans sa 101^e année !



➤ **Jean-Michel JAUFFRET pour conclure :**

Nous arrivons à la fin de nos souvenirs. Nous en aurions bien d'autres, mais comme tout a une fin, je vais terminer par ceci :

Parce que nous avons tous été enfants, parce que nous avons tous pris le chemin de l'école communale, nous portons tous en nous, rétrospectivement, des valeurs et des représentations communes, presque une culture et souvent une morale.

L'odeur de l'encre violette a imprégné les salles de classes jusqu'à la victoire finale du stylo à bille, mais la craie n'a pas tout à fait disparu.

La calculette a peut-être mis fin aux inlassables répétitions chantées des tables de multiplications.

Mais je veux dire une chose : il n'y a pas de crise de l'enseignement, il n'y a que des crises de la société.

Mes amis, j'espère que ces propos vous auront fait chaud au cœur. Je vous remercie.



Sources :

Souvenirs personnels et familiaux (Archives orales).

Histoire de La Seyne (Louis BAUDOIN, 1965).

Histoire de l'école Martini - L'enseignement à La Seyne de 1789 à 1980 (Marius AUTRAN, 1982).

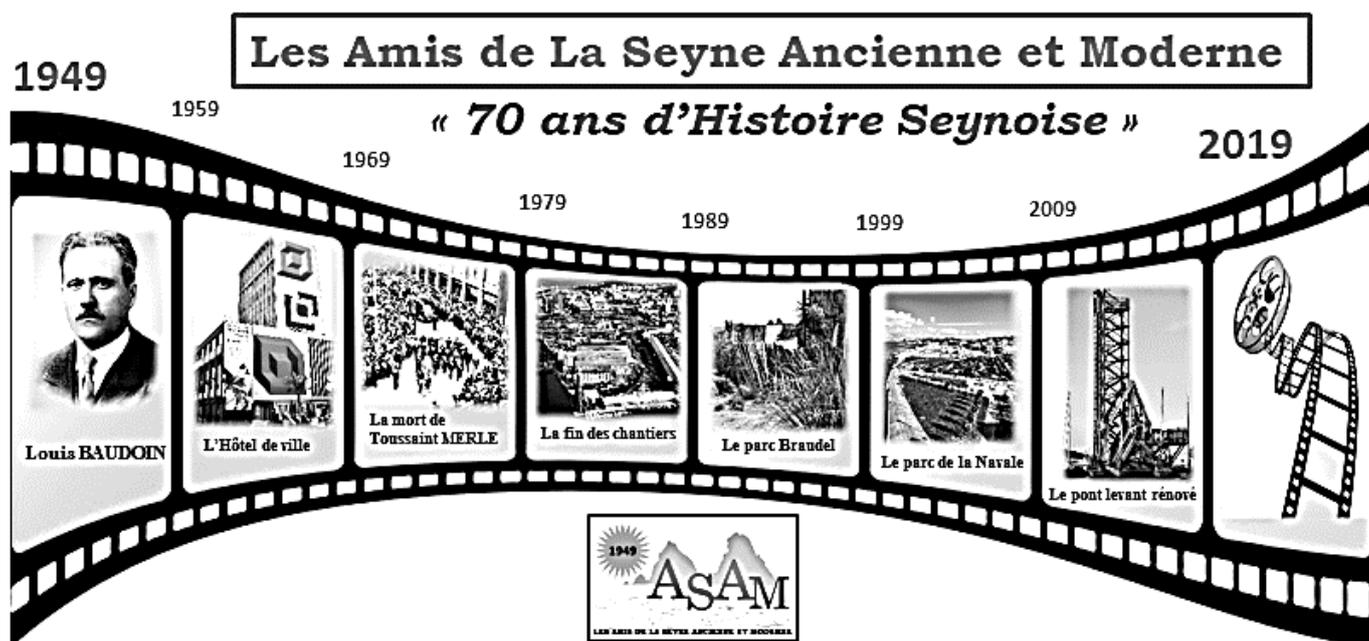
Entretien avec Marius AUTRAN sur son dernier ouvrage, avec Marie-Claude ARGIOLAS. Document vidéo réalisé en 2000 par René REVERDITO

Souvenirs d'enfance (Michel JAUFFRET) – *Le Filet du Pêcheur* N° 104, septembre 2007.

Photos et cartes postales diverses.

Presse locale et bulletins municipaux.

EXPOSITION 70^E ANNIVERSAIRE



Notre société a été fondée en 1949, à l'initiative de **Pierre FRAYSSE**, du **Père BOUVET** et de **Louis BAUDOIN**, qui en deviendra le premier Président.

Attachée avec passion au Patrimoine seynois, notre association est profondément ancrée dans l'histoire de La Seyne dont elle partage depuis 70 ans les épisodes et les péripéties. Aussi, en cette année 2019, nous fêtons ce 70^e anniversaire à travers **une exposition à la Maison du Patrimoine, du 21 septembre au 20 octobre.**

* * * * *

LE COLLOQUE DU 5 OCTOBRE 2019 *"Quelques figures politiques varoises des XIX^e et XX^e siècles"*

C'est le **samedi 5 octobre 2019** qu'aura lieu le prochain colloque de notre société. Il se déroulera dans la nouvelle salle Louis Baudoin, du collège L'Herminier aux Sablettes, Allée des Nymphéas, 83500, La Seyne-sur-Mer. Au cours de ce samedi après-midi, de 14 h à 19 h, reprenant le même thème que les années précédentes, nous pourrions assister cette année à quatre conférences.



Gabriel JAUFFRET rendra hommage au Dr Arthur PAECHT, décédé au mois d'août 2018.



Bernard SASSO reviendra sur le parcours de Toussaint MERLE décédé il y a 50 ans.



Jacques GIRAULT évoquera les Parlementaires varois qui eurent le courage de refuser de donner les pleins pouvoirs à PETAIN le 10 juillet 1940.



Jean-Claude AUTRAN pour sa part, évoquera la vie mouvementée d'un Seynois d'adoption, Jean LAMBERT.

PLAQUE LOUIS BAUDOIN



La plaque de marbre honorant **Louis BAUDOIN**, sur le parvis de l'église Notre-Dame de Bon Voyage, était devenue illisible. (Voir cercle sur la photo). Grâce à la générosité de notre ami Michel HAVARD, la voici restaurée, à ses frais !!! Elle devrait retrouver sa place initiale dans les prochains jours.

Merci beaucoup Michel pour cette belle initiative !



* * * * *

FESTIVAL D'ETE "SAND & CHOPIN EN SEYNE"

Cette année encore, "**Les Amis de La Seyne Ancienne et Moderne**" participent au Festival "**Sand & Chopin en Seyne**". Ainsi, nous présenterons trois conférences, les 20, 21 et 22 août 2019.

Ces conférences se dérouleront dans la nouvelle **salle Louis Baudoine**, salle du collège L'Herminier, aux Sablettes, Allée des Nymphéas, 83500, La Seyne-sur-Mer. Elles auront lieu de 17 h à 19 h, avec comme toujours une entrée libre et gratuite.

Le mardi 20 août, **Gilbert PAOLI** nous fera découvrir :
"Pauline VIARDOT, une personnalité méconnue".



Puis, le mercredi 21 août, ce sera au tour de **Bernard SASSO** :
"George SAND Et la Commune de Paris (1871)".



Enfin, le jeudi 22 août **Pascal CASANOVA** :
"George SAND, Une femme libre et passionnée"



MOTS CROISES 151

Horizontalement.

I. Production sans préparation. **II.** Bouleversée. **III.** Il a un petit lit. Note désuète. Peut qualifier l'œil. **IV.** On y loge le bétail. Agent de liaison. Imbécile. **V.** Servent à moudre ou à conserver. Poisson de Méditerranée. Parti politique. **VI.** Renforce un oui. Un certain adjectif. Familier. Début d'oasis. **VII.** C'est le 42. Entrée de Milan. Gale mélangée. **VIII.** Avertissement. Travail. Case blanche et points noirs. Va avec elle. **IX.** Geste tendre. Recouverts. **X.** Badiane quand il est étoilé. Bonne appréciation. **XI.** Cet oiseau cajole. Coup familier. **XII.** Sa graine donne farine et huile. Projet de réacteur nucléaire. Mois de l'Assomption. **XIII.** Se positionne par rapport au bénéfice électoral escompté.

Verticalement.

1. Difficile de tenir son rôle. **2.** Horde. Traité d'alliance. Avant nous. **3.** Amende. Marque de voiture. Franchir la blanche, c'est aller trop loin. **4.** Ruse peu honnête. **5.** Au centre du pôle. Entre deux lisières. Espion royal. D'un auxiliaire. **6.** Précède les références juridiques. Orient. Maréchal d'origine croate. **7.** Fin de messe. Amoureuses quand elles sont petites. Fin d'infinitif. **8.** Introduit la condition. Précède le docteur. Passe à Innsbruck. Son plumage est coloré. **9.** Larve du trombidion. Passe à Béziers. **10.** Explosif. Elle peut être piétonnière. De bonne humeur. **11.** Dans le coup. Atteint d'un défaut de mélanine. **12.** S'occupe de vins. A franchi les limites. **13.** Annule l'effet d'une action.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
I													
II													
III			■		■	■		■			■		
IV							■			■			
V							■				■		
VI		■			■			■			■		
VII						■			■				
VIII			■							■			
IX						■							
X					■			■		■		■	
XI		■					■		■				
XII				■						■			
XIII													

SUDOKU

5				3			8	
4		2		7				6
	3			2		4		
		8			6		3	2
	4		8	9	2		5	
1	2		7			8		
		5		1			4	
2				6		1		8
	6			8				9

5	1	6	9	3	4	2	8	7
4	8	2	5	7	1	3	9	6
9	3	7	6	2	8	4	1	5
7	5	8	1	4	6	9	3	2
6	4	3	8	9	2	7	5	1
1	2	9	7	5	3	8	6	4
8	7	5	2	1	9	6	4	3
2	9	4	3	6	5	1	7	6
3	6	1	4	8	7	5	2	9

SOLUTION
DU
SUDOKU
DE CE
NUMERO

REPONSE AUX MOTS CROISES 150

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
I	H	O	M	O	P	A	R	E	N	T	A	L	E
II	A	M	I	C	A	L	E	S	■	U	■	A	B
III	L	E	T	T	R	E	■	S	E	■	M	I	L
IV	L	R	■	A	O	R	T	E	■	V	E	T	O
V	U	T	■	V	I	T	E	■	■	E	T	A	U
VI	C	A	F	E	■	E	■	A	S	S	A	G	I
VII	I	■	A	■	R	■	V	■	A	I	L	E	S
VIII	N	O	■	M	A	T	E	S	■	C	■	S	S
IX	O	■	P	O	D	O	L	O	G	U	E	■	E
X	G	■	■	T	A	L	U	S	■	L	U	■	M
XI	E	C	L	O	R	E	■	■	T	E	S	T	E
XII	N	O	E	■	■	R	A	I	E	■	S	O	N
XIII	E	Q	U	I	T	A	B	L	E	M	E	N	T

LE CARNET

Nos joies.

La naissance de :

- Valentin, le 21 mars 2019, à Jossigny en Seine-et-Marne, petit frère de Pierrick, fils de Sophie et Nicolas AUTRAN, petit-fils de Yolande et Jean-Claude AUTRAN.

Nos félicitations aux heureux parents et grands-parents.

Nos félicitations.

- A notre Vice-Président Jean-Claude AUTRAN qui a été élu comme membre associé à l'Académie du Var le 21 mars 2019, jour de la naissance de son petit-fils Valentin.

Nos remerciements.

- A notre ami Claude ACHARD pour son don à notre Société des livres de Marius AUTRAN.

Nos peines.

Avec beaucoup de tristesse nous avons appris le décès de :

- Alexandre Cotsis, membre de notre société depuis 1988, dont les obsèques ont eu lieu le vendredi 10 mai 2019, à la Seyne.
- Docteur Georges Richard, membre depuis 1994, dont les obsèques ont eu lieu à Chambéry. Sa fille Annick, bien que résidant à Paris, est membre de notre association.
- Jany SANGLA, maman de Danièle DI MAJO membre de notre Conseil d'Administration, dont les obsèques ont eu lieu le mercredi 29 mai 2019.
- Maria BOTTIGLIONE, maman de Dina et Dominique MARCELLESI, dont les obsèques ont eu lieu le 22 mars 2019.

Nous renouvelons nos condoléances à leurs familles.

RAPPEL

Nous rappelons à nos adhérents que notre livre est toujours disponible :

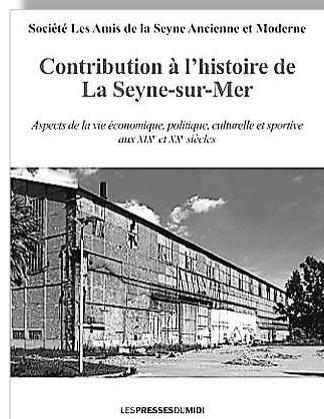
***"Contribution à l'histoire de la Seyne-sur-Mer.
Aspects de la vie économique, sociale, culturelle et sportive
aux XIX^e et XX^e siècles."***

Il peut être une excellente idée de cadeau.

Cet ouvrage fait suite à celui de M. Louis BAUDOIN, paru en 1965, réédité par nos soins en 1995. Nous avons fait appel pour cela à quatorze auteurs, qui ont participé avec beaucoup d'enthousiasme à sa rédaction.

Vous y trouverez aussi un cahier central de photographies dont l'auteur, un jeune artiste, s'est penché sur le site des anciens chantiers navals, friche industrielle chargée de souvenirs, mais aussi lieu essentiel porteur d'une mémoire collective...

Vous pouvez vous le procurer, au prix de 19 €, auprès de : Jacqueline PADOVANI, Bernard ARGIOLAS et Jean-Claude AUTRAN.



BULLETIN D'ADHESION ET D'ABONNEMENT

Adhésion avec abonnement au Bulletin "*Le Filet du Pêcheur*" : **20 €**

Montant à verser :

- **Par chèque** à l'ordre de : "**Les Amis de La Seyne Ancienne et Moderne**".
- *Exceptionnellement* en espèces, lors des réunions ou conférences.

Le chèque accompagné du bulletin d'adhésion est à adresser à :

**Madame Chantal DI SAVINO
Le Pré Bleu bât E
372 Vieux chemin des Sablettes
83500 La Seyne-sur-Mer.**

NOM :	Prénoms :
Adresse :	
Tél :	Adresse électronique :

NICE, PARC PHENIX ET
MUSEE DES ARTS ASIATIQUES...

